



MICROFICHE N°

04122

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**1985**



CND A 4122

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**1985**  
=====

JUIN 1986

## TABLE DE MATIERES

- INTRODUCTION	01-03
- Direction de la Planification, des Statistiques et des Analyses Economiques	04-18
- Direction des Affaires Foncières et de Législation	19-25
- Direction de l'Enseignement, de la Recherche et de la Vulgarisation	26-31
- Direction des Affaires Administratives et Financières	32-43
- Direction de l'Inspection	44-47
- Groupe d'Etude chargé de l'Organisation, des Méthodes et de l'Informatique	48-51
- Cellule de Suivi des Organismes Sous-Tutelle	52-56
- Sous-Direction de l'Environnement Agricole	57-62
- Sous-Direction de la Coopération Internationale	63-66
- Direction de la Production Végétale	67-81
- Direction de la Production Animale	82-99
- Direction de l'Assistance aux Petits et Moyens Exploitants	100-114
- Direction des Ressources en Eau	115-125
- Direction des Sols	126-139
- Direction des Etudes et des Grands Travaux Hydrauliques	140-146
- Direction du Génie Rural	148-162
- Direction des Forêts	163-168
- Direction de la Conservation des Eaux et du Sol	169-176
- Commissariat Général à la Pêche	177-184
- Annexe : Evolution de l'Agriculture 1980-85	185-187
- Principaux textes juridiques et réglementaires parus en 1984	188-195

**INTRODUCTION**

## I N T R O D U C T I O N

La conjugaison d'un ensemble de facteurs, au cours de l'année 1985, dont principalement les conditions climatiques favorables à la majorité des cultures (abondance et bonne répartition des pluies), ainsi que les mesures prises en faveur du secteur agricole, depuis le démarrage du VI<sup>e</sup> Plan, ont permis à la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture et de la pêche, d'atteindre le niveau record de 644 MD aux prix constants de 1984, soit un accroissement de 16 % par rapport au niveau 1984.

C'est ainsi que les principaux résultats de la campagne 1984-85 se sont traduits par des niveaux de production records dans la majorité des spéculations : la production céréalière a atteint 20,8 millions de quintaux, les fruits d'été et les légumes ont réalisé des performances notables, l'élevage a enregistré une reprise nette, surtout en matière de production ovine et d'oeufs. Quant au secteur de la pêche, il ne cesse, depuis le démarrage du VI<sup>e</sup> Plan, de réaliser des progrès notables, au niveau tant de la production qui évolue en moyenne à un rythme de 10 % par an, que de sa contribution aux exportations des produits alimentaires.

Ces résultats encourageants ont été réalisés grâce à l'effort soutenu en matière de mobilisations de ressources, de conservation du patrimoine productif et d'actions d'organisation et d'aide et la production.

En ce qui concerne les ressources hydrauliques, il a été créé, en 1985, 207 forages profonds sur un total réalisé durant la quinquennie 1980 - 85 de 575 forages ; le nombre de puits creusés durant la même période a atteint 16000.

Les apports d'eau supplémentaires ainsi dégagés ont été affectés à raison de 80 % à l'irrigation, permettant d'abord de combler le déficit enregistré dans certaines zones du Sud (Gafsa - Gabès - Kébili) et de

créer de nouveaux périmètres dont certains ont été achevés en 1985 (Testour - Medjez...), et d'autres ont démarré (Réjim Maatoug, Cap-Bon, Mornag, Bizerte....) au cours de la même année.

L'effort entrepris en matière d'alimentation en eau potable a permis, en 1985, d'augmenter le nombre des abonnés à la SONEDE de 51.000 et d'améliorer la desserte des populations rurales.

L'année 1985 a vu également la réalisation d'un projet d'acquisition de matériel de lutte contre les incendies de forêts, le développement des actions d'envergure de protection des infrastructures et d'aménagements intégrés antiérosifs, ainsi que la réalisation des cartes de protection des terres agricoles et leur diffusion auprès des autorités régionales et locales, en vue de faciliter la mise en oeuvre des dispositions législatives en la matière.

En matière d'encadrement et de soutien à la production, il convient de souligner l'effort accompli dans le domaine de l'organisation des campagnes par la mise à la disposition des agriculteurs et à temps, de tous les moyens de production (plants, semences, engrais, crédits,...) ; les semences sélectionnées de céréales mises à la disposition des agriculteurs ont atteint pour la campagne 85-86, 236 000 qx contre 159 durant la campagne précédente ; l'effort de plantation a augmenté en 1985 de 42 %.

Parallèlement, l'effort de soutien aux prix à la production des céréales et du lait, s'est poursuivi en 1985, et les prix des viandes ont été libérés.

L'effort d'investissement réalisé dans le cadre des nouvelles dispositions du code des investissements agricoles, par l'APIA, la BNDA a permis d'agréer 282 projets (contre 165 en 1984), 191 d'entre eux, portant essentiellement sur les projets intégrés et couvrant un investissement d'un montant de 71,9 M.D.

Toutes ces actions ont été accompagnées de nombreuses mesures organisationnelles et de nouvelles procédures et méthodes de gestion visant une meilleure maîtrise des activités de toutes les structures intervenant dans le secteur agricole, ainsi que d'un appui logistique soutenu en matière administrative et financière : suivi des effectifs - suivi du budget - applications informatiques dans le processus de gestion - assainissement - encadrement

Par ailleurs, l'année 1985 a vu le démarrage de l'étude rétrospective du VI<sup>e</sup> Plan, dans le cadre de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, 1987-1991. Dans ce contexte, il a été procédé, au cours de cette année, au démarrage de nombreuses études relatives au crédit agricole, à la vulgarisation, à la recherche, à la commercialisation des produits agricoles, au développement du secteur céréalier.... Ces études sectorielles sont de nature à permettre de mieux cerner les problèmes spécifiques pour chaque sous-secteur considéré et à aider à l'élaboration des stratégies de développement à réaliser au cours du VII<sup>e</sup> Plan

Le présent rapport synthétise les diverses activités du Ministère de l'Agriculture, durant l'année 1985, qui s'inscrivent dans le cadre du choix fondamental de l'Agriculture, considéré comme secteur prioritaire dans l'effort national de développement.

**DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
DES STATISTIQUES ET DES ANALYSES ECONOMIQUES**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
DES STATISTIQUES ET DES ANALYSES CONOMIQUES

EN 1985

-//-

Sous le signe du démarrage des travaux de  
préparation du VII<sup>e</sup> Plan

Avec le travail rétrospectif concernant les réalisations du VI<sup>e</sup> plan, ont démarré en 1985 les tâches spécifiques destinées à défricher le terrain en vue de la préparation du VII<sup>e</sup> plan.

Le rôle de la Direction de la Planification est déterminé à cet égard puisqu'il s'agit d'un rôle d'animateur, de catalyseur et de rapporteur des différentes sous-commissions chargées d'élaborer les rapports sectoriels sur les réalisations du VI<sup>e</sup> plan et les premières orientations du VII<sup>e</sup> plan.

Au cours de l'année 1985, la Direction de la Planification des Statistiques et des Analyses Economiques a également accompli les tâches qui lui sont traditionnellement dévolues à savoir : la préparation du Budget Economique, du Budget d'Equipement, le suivi du secteur agricole tant du point de vue production, investissement, politique agricole, que projets de développement, ainsi que la réalisation des enquêtes statistiques.

L'année 1985 a été aussi marquée par le démarrage de nombreuses études relatives au crédit agricole, à la vulgarisation, à la transformation et la commercialisation des produits agricoles, au développement du secteur céréalier etc....

Seront donc examinées tour à tour :

- 1) - L'activité de la Sous-Direction de la Planification
- 2) - celle de la Sous-Direction du Budget d'Equipement
- 3) - et enfin celle de la Sous-Direction des Statistiques.

#### 1- L'ACTIVITE DE LA SOUS-DIRECTION DE LA PLANIFICATION

##### 1) ACTIVITES DE L'ANNEE 1985

###### 1) Préparation du budget Economique

Utilisé comme instrument de suivi du plan, le budget Economique Agricole a été élaboré, en vue d'évaluer les réalisations de l'année 1985 et d'établir les prévisions pour l'année 1986. Ce rapport du budget Economique a fait l'objet de deux versions : une version préliminaire achevée en octobre 1985 et relative au volet production et une deuxième version définitive et plus complète élaborée en décembre 1985 et qui comprend, outre le volet production les deux volets habituels relatifs à la politique agricole et aux investissements.

###### 2) Suivi de la campagne agricole

Dans le cadre du suivi de la campagne agricole 1984/1985, une note de conjoncture sur le secteur agricole a été préparée au cours du mois d'avril 1985. Cette note a présenté l'état d'avancement de la campagne agricole et a établi les prévisions corrigées pour les productions des fruits et des légumes d'été.

### 3) Les études

La Sous-Direction de la Planification a entrepris une étude sur la protection effective et nominale des céréales en collaboration avec l'Institut d'Economie Quantitative, et a participé également à l'élaboration de deux rapports sectoriels sur le lait et la viande. Avec des bureaux d'études, l'année 1985 a connu le démarrage d'un nombre assez important d'études sectorielles dont particulièrement :

- L'Etude sur la commercialisation et la transformation des produits agricoles.
- L'Etude sur le crédit agricole
- L'Etude sur le secteur agricole dans le cadre d'un prêt sectoriel avec la Banque Mondiale
- L'Etude sur la vulgarisation
- et l'Etude sur la recherche agricole.

### 4) La Préparation du VII<sup>e</sup> Plan

L'année 1985 a connu le démarrage des travaux de préparation du VII<sup>e</sup> Plan avec l'achèvement de la phase relative à l'élaboration de rapports sectoriels sur les réalisations du VI<sup>e</sup> Plan et les premières orientations du VII<sup>e</sup> Plan. Les cadres de la Direction de la Planification ont assuré le rôle d'animateurs et de rapporteurs des différentes sous-commissions qui ont été constituées pour la réalisation de cette première phase.

### 5) Traitement informatique

La cellule informatique a poursuivi ses travaux de constitution d'une base de données ~~sur~~ suivi des réalisations du VI<sup>e</sup> plan sur la production, les prix et les investissements.

Cette cellule a été renforcée par l'acquisition de deux micros-ordinateurs (KAYPRO IV et I.B.M PC "XE"). Si le premier est peu fonctionnel car non pourvu d'imprimante, le deuxième a servi à l'implantation d'un système dit "CAPPA", relatif à un ensemble de scénarios sur le secteur agricole. Bien qu'il soit à un stade préliminaire, ce système est d'une grande utilité particulièrement pour les équilibres globaux, les inter-relations entre les sous-secteurs, et les prévisions à moyen et long termes. En outre, ce deuxième micro-ordinateur a servi au traitement des données relatives à l'étude sur le plan céréalier.

Afin d'assurer au mieux cette application, les cadres de la Sous-Direction ont participé au stage relatif à la confection du système "CAPPA" et ont participé à l'animation d'un second stage sur l'évaluation économique des projets, organisé à l'Institut Pédagogique de Sidi-Thabet avec la collaboration de la F.A.O.

## II - PROGRAMME DE L'ANNEE 1986

### 1) Le suivi de la campagne agricole 1985-1986

Au mois d'avril 1986, il sera procédé à l'élaboration d'une note sur la conjoncture agricole. Cette note présentera l'état d'avancement de la campagne 1985-1986, actualisera les niveaux de production pour les fruits d'hiver (dattes, agrumes et olives) et élaborera les prévisions pour les cultures d'été.

### 2) Elaboration du rapport du budget économique 1986

Ce rapport sera préparé en deux versions, une première version en octobre 1986 et une deuxième version définitive en décembre 1986. Le budget économique 1986 aura le mérite de présenter une évaluation complète du VIème Plan et les perspectives du VIIè Plan.

### 3) Les études

L'année 1986 verra l'achèvement des études qui ont été lancées au cours de 1985. Ainsi la Direction de la Planification disposera d'un ensemble d'études sectorielles qui permettront de mieux cerner les problèmes spécifiques par sous-secteur et d'élaborer les stratégies de développement à réaliser au cours du VIIème Plan.

### 4) Préparation du VIIème Plan

L'année 1986 débutera par la préparation d'un rapport de synthèse sur les réalisations du VIème plan dans le domaine agricole. Ensuite il sera procédé à la préparation technique du VIIème plan (1987-1991).

Des sous-commissions techniques sectorielles seront constituées afin de préparer les rapports détaillés sur les perspectives du secteur agricole au cours du VIIème plan.

La Direction de la Planification assurera le rôle de rapporteur, de catalyseur et d'animateur des différents travaux des sous-commissions et élaborera le rapport final du VIIème plan.

2- L'ACTIVITE DE LA SOUS-DIRECTION DU BUDGET  
D'EQUIPEMENT ET DE L'EVALUATION DES PROJETS

Les activités entreprises en 1985 par la Sous-Direction du budget se résument ainsi :

I- BUDGET

A- BUDGET D'EQUIPEMENT (INVESTISSEMENTS DIRECTS)

1) Suivi des réalisations

Cette tâche qui se déroule tout le long de l'année consiste à :

- Instruire les dossiers d'exécution des projets en vue de procéder à l'ouverture des crédits inscrits au budget.

- Suivre le rythme d'exécution des programmes par le biais des taux d'ouverture et de consommation des crédits.

- Reprogrammer les crédits de paiement, compte tenu des besoins de chaque projet, dans le but de consommer les crédits octroyés conformément aux prévisions.

2) Elaboration du budget

Cette action se déroule en 2 phases :

Phase préparatoire (inter-directions) et phase d'élaboration du projet de budget, servant de base aux discussions avec les services compétents du Ministère du Plan.

Une autre tâche qui vient d'être dévolue à la Sous-Direction est celle de la préparation du programme d'importation annuelle des Offices et Directions Techniques du Ministère de l'Agriculture, conformément à la politique du Gouvernement relative à la compression des importations, à la reconstitution des avoirs en devises du pays et à l'utilisation optimale du potentiel industriel local. L'année 1986 portera donc sur la préparation du budget devises destiné à l'importation des biens d'équipement pour la réalisation des projets agricoles gérés par les différents organismes sous-tutelle et les Directions Techniques, au cours des années 1986 et 1987.

Pour ce qui est du suivi-évaluation des projets agricoles, la Sous-Direction compte intensifier le travail de la cellule de suivi par l'établissement d'un programme de suivi et d'évaluation à tous les niveaux et par l'élaboration d'une méthodologie commune à tous les projets.

Une série de réunions d'évaluation des réalisations des projets sera organisée par la Sous-Direction pour procéder à des revues sectorielles (crédit supervisé, projets d'irrigation, sylvo pastoral etc...).

La Sous-Direction assurera en outre le suivi financier de chaque projet et programme en cours de réalisation et élaborera un tableau de bord portant sur l'état de leur avancement ainsi que l'identification des différents problèmes qui freinent leur exécution et la recherche rapide des solutions pouvant y remédier.

- Préparation du programme de 1986 -

Le programme 1986 portera sur la préparation du budget 1987, le suivi d'exécution des différents projets inscrits au budget 1986 et la réalisation d'études sectorielles ou des projets d'investissement.

La Sous-Direction est appelée durant toute l'année 1986 à participer à des missions de concertation et d'évaluation des projets en cours de réalisation. Elle participera également à l'élaboration de plusieurs études de factibilité.

En outre, la Sous-Direction du budget suivra l'exécution de certaines études de projets qui seront élaborées soit par les Directions Techniques ou les bureaux d'études spécialisées et éventuellement les proposera aux différents organismes étrangers pour financement.

Dans le cadre de la préparation du VIIème plan, la Sous-Direction participera à l'élaboration d'une étude sur les dépenses agricoles de la Tunisie qui aura pour but d'aider le Gouvernement à choisir une stratégie et des priorités au cours du VIIème plan (1987-91).

Elle préparera une liste détaillée des projets à inscrire dans le plan et arrêtera l'enveloppe d'investissement pour la réalisation des projets du VIIème plan.

### 3) Organisation et participation à des séminaires

En matière de séminaires, il a été procédé à l'organisation en 1985 des différents séminaires portant sur les sujets suivants :

- Séminaire sur l'amélioration des systèmes de management, de la productivité et des procédures comptables organisé en collaboration avec la D/COMPVI au profit des P.D.G. et du personnel financier des O.M.V.

- Séminaire sur l'évaluation financière et économique des projets agricoles organisé en collaboration avec la F.A.O. du 28 octobre au 1er novembre 1985.

- Préparation du Séminaire National sur le suivi et l'évaluation des projets de développement agricole et rural qui s'est déroulé à Sidi Thabet du 24 au 28 février 1986.

#### 4) Etudes engagées

Avec la collaboration de l'ISNAR, la D.P.S.A.E. a entamé également en 1985 une étude sur un programme de développement de la recherche agricole.

Durant toute l'année la Sous-Direction s'est concentrée sur la préparation de certaines études de factibilité de projets agricoles ainsi que sur l'évaluation de certains projets soumis à un financement extérieur.

#### 5) Participation à l'élaboration d'études agricoles

- Participation à la préparation d'une étude sur le développement du Secteur Forestier. Avec l'assistance de la FAO, la D/PSAE a réalisé en 1985 une étude portant sur le développement du secteur forestier, cette étude comprend deux phases.

- Une phase relative à l'analyse et au diagnostic de la situation actuelle du secteur forestier, ses principales contraintes ainsi qu'une proposition d'une stratégie de développement forestier.

- La deuxième se rapporte à la préparation d'un projet d'investissement sur 5 ans.

Les rapports provisoires de deux phases ont été soumis à l'Administration pour discussion.

- Participation à la préparation d'une étude sur le programme national de développement de la recherche agricole.

### B - BUDGET D'EQUIPEMENT (OPERATIONS FINANCIERES)

#### Elaboration du budget

Le 2ème trimestre de 1985 a été consacré à la préparation du budget d'équipement 1986 au titre des opérations financières.

Les organismes sous tutelle du Ministère de l'Agriculture ont été invités à soumettre leurs dossiers à la Direction de la Planification, des Statistiques et des Analyses Economiques (D/P.S.A.E.). Ces dossiers ont fait l'objet d'un travail préalable d'harmonisation et de mise en cohérence au niveau de l'ensemble de l'organisme.

Après discussion, le travail de préparation du budget a été synthétisé dans un document transmis au Ministère de l'Agriculture pour approbation puis envoyé au Ministère du Plan.

Au cours du 3ème trimestre 1985, la Sous-Direction a entamé les discussions budgétaires avec les services du budget du Ministère du Plan.

Le document final du budget "OPERATIONS FINANCIERES" a été achevé au cours du 4ème trimestre, et l'enveloppe budgétaire globale de chaque organisme-tutelle, <sup>telle</sup> qu'elle a été arrêtée en commun accord avec le Ministère du Plan, a été fixée

## II- SUIVI ET EVALUATION DES PROJETS

Dans le cadre des activités de la cellule du suivi et de l'évaluation des projets, la Sous-Direction a entrepris un cycle de séminaires de formation des techniciens relevant des institutions chargées de l'exécution des projets. A cet effet ont été élaborées des exposés traitant des différents sujets sur l'évaluation et suivi des projets ayant pour objectifs :

- 1) La sensibilisation des responsables au plus haut niveau des organismes chargés de l'exécution des projets, à la finalité du suivi et de l'évaluation comme outils de gestion ;
- 2) L'initiation des Directeurs de projet et techniciens chargés du suivi dans leur institution respective, à la conception et à la mise en place de système de suivi et à la méthodologie de l'évaluation des projets.

### 3) L'ACTIVITE DE LA SOUS-DIRECTION DES STATISTIQUES

#### 1) Les réalisations de l'année 1985 :

Les activités entreprises en 1985 par la Sous-Direction de la Statistique se résument ainsi :

##### 1.1. Les enquêtes :

En premier, il ya lieu de préciser qu'un travail permanent s'effectue durant toute l'année et qui concerne l'amélioration des bases de travail des différentes enquêtes :

actualisation de la stratification, renforcement des échantillons dans certains gouvernorats ou renouvellement complet des échantillons au niveau d'autres gouvernorats.

Les enquêtes programmées et réalisées pour l'ensemble des gouvernorats ont été, au cours de l'année 1985, les suivantes :

- L'enquête agricole de base
- L'enquête céréalière par la mesure objective
- L'enquête sur les périmètres irrigués
- L'enquête sur les oasis
- L'enquête sur la conjoncture agricole
- L'enquête avicole (un recensement général des poulaillers, des abattoirs et des Unités de fabrication des aliments avicoles a été réalisé en 1985).
- L'enquête mensuelle sur la commercialisation contrôlée des fruits, des légumes, des produits de basse-cour, ainsi que sur les abattages contrôlés.

Le travail de conception des enquêtes, la préparation des instructions destinées aux enquêteurs et les travaux d'organisation, de traitement et de synthèse des résultats occupent actuellement au niveau central un ingénieur agro-économiste, 6 ingénieurs des travaux statistiques, deux ingénieurs adjoints, deux adjoints techniques et un administrateur recruté à titre temporaire.

### 1.2. Les travaux d'analyse économique :

En plus de l'exécution des enquêtes, la Sous-Direction est appelée à réaliser des analyses et des études agro-économiques. En 1985, la Sous-Direction a mis à jour l'annuaire des Statistiques agricoles de l'année 1984. Cet annuaire a servi de base pour les différentes commissions techniques du VIIème plan ainsi que les études entreprises dans le cadre du plan céréaliier (FAO) et des perspectives de la commercialisation des produits agricoles (CNEA).

Egalement, et au cours de la même année, un projet d'étude sur l'emploi dans l'agriculture a été partiellement réalisé en collaboration avec le Ministère du Plan et le Ministère des Affaires Sociales (Office de la Promotion de l'Emploi), et un projet de coopération entre les services statistiques de la FAO, et la Direction du Plan (Services des Statistiques) en matière des comptes ressources d'utilisation des produits agricoles et alimentaires, a été achevé.

De même, la Sous-Direction a contribué activement aux travaux des différentes commissions techniques du VIIème plan (phase rétrospective) et a participé à diverses opérations et à l'organisation de séminaires notamment en matière d'estimation des produits agricoles (khartoum - FAO).

### 1.3. Les moyens mis en oeuvre :

Au niveau central, et à la fin de l'année 1985, la Sous-Direction disposait d'un Ingénieur agro-économiste, et de 6 Ingénieurs des travaux statistiques, de 3 Ingénieurs adjoints, d'un adjoint technique, d'un agent technique et d'un administrateur temporaire.

La Sous-Direction est représentée par un Arrondissement de la D/P.S.A.E. au niveau de chaque C.R.D.A (à l'exception des CRDA de KEBILI et TATAOUINE). L'arrondissement est composé en moyenne de 2 Ingénieurs adjoints et 4 adjoints techniques (à l'exception des Gouvernorats nouvellement créés de Tunis, Ariana, Ben Arous, Kebili et Tataouine).

Le parc régional des voitures comprend 61 unités dont seulement 38 en fonctionnement. Le reste de ces voitures est en très mauvais état et nécessite d'être réformé dans les meilleurs délais.

#### 1.4. L'état d'avancement des travaux :

Pour l'ensemble des enquêtes programmées et des travaux d'analyse économique, le travail est terminé à l'exception de l'enquête sur la conjoncture agricole dont les travaux sur le terrain ont été contrariés par les pannes fréquentes des voitures de terrain et l'absentéisme de certains agriculteurs.

Les résultats des différentes enquêtes sont publiés ou en voie de publication.

#### 1.5. Les difficultés rencontrées :

Au niveau technique : Tous les travaux réalisés ont été menés dans des conditions normales. Toutefois, et en raison d'un manque en personnel de saisie des données des enquêtes, il n'a pas été possible de les traiter mécaniquement. Le dépouillement manuel a été à la base des résultats publiés, et les résultats sur les structures des exploitations et d'autres informations utiles ont été omis.

Au niveau des moyens : la réalisation du programme de 1985 n'a pas été sans problèmes. En fait, il ya lieu de rappeler que ce même programme, qui a été partiellement conçu et réalisé définitivement en 1977, reposait sur un effectif global de près de 50 voitures de terrain, neuves. Or, à partir de cette date, ce programme s'est naturellement développé et évolué, englobant d'autres enquêtes portant sur de nouveaux domaines du secteur agricole (l'irrigué, l'aviculture...etc). Egalement, d'autres unités administratives se sont créées entre 1977 et 1985.

A titre d'exemple, nous mentionnerons les arrondissements de Tozeur, Kébili, Tébessa, Guelma, Mascara, Monastir... Cependant, et depuis 1977, le parc de véhicules n'a évolué que de 15 voitures au niveau régional, ce qui suppose un faible taux de remplacement d'environ 2 voitures par an. Ceci s'est traduit dans la pratique en une accumulation des voitures en très mauvais état de fonctionnement (près de 30 voitures) et des retards appréciables dans la réalisation des enquêtes.

## 2) Le programme de 1986 :

Le programme de 1986 verra une continuation des activités courantes de la Sous-Direction ainsi qu'un renouvellement des enquêtes effectuées en 1985. Un programme de coordination (surtout en matière de moyens) entre les arrondissements de la D/P.S.A.E. et ceux de la Direction de la Production Végétale sera discuté. La méthode du sondage à base de listes, sera renforcée au niveau des périmètres publics irrigués.

Des travaux d'études et de recherches en collaboration avec différents organismes du Ministère seront encouragés (INRAT, CNEA....).

Le plan céréaliier qui a démarré fin 1985 sera reconduit en 1986 avec la participation active de la Sous-Direction.

La Sous-Direction sera présentée dans tous les travaux du VIIème plan.

## 3) Recommandations

En conclusion, il est souhaitable de programmer une coordination plus étroite avec les services techniques du Centre National de la Documentation Agricole, ce qui permettrait à l'avenir (et si possible pour le programme de 1986) d'informatiser toutes les enquêtes et d'obtenir des résultats à temps. Ceci est conditionné bien sûr, par la mise en place d'un Centre de saisie au niveau du Ministère de l'Agriculture (projet en cours).

Pour le maintien de nos voitures, il ya lieu de programmer un renouvellement régulier et régulier des voitures réformés sur un fondement de coopération technique entre D/P.S.A.E et d'autres organismes (nationaux ou internationaux). L'assainissement du parc des voitures est nécessaire.-

**DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES  
ET DE LEGISLATION**

LA DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES  
ET DE LEGISLATION

La modernisation se situe ici au niveau du projet d'informatisation des données concernant quelque 800.000 hectares de terres domaniales.

I. INTRODUCTION

Le décret N° 77 - 648 du 5 Août 1977, organisant le département de l'agriculture, a chargé la Direction des Affaires Foncières et de législation de :

- L'apurement foncier des terres collectives, domaniales et ex-habous soumises à enzel de gré à gré,
- Superviser l'application de la réforme agraire dans les périmètres publics irrigués,
- L'élaboration, la mise en forme et la diffusion des textes à caractère législatif et réglementaire concernant le département de l'agriculture,
- L'étude des dossiers d'expropriation pour cause d'utilité publique, ainsi que ceux du contentieux général intéressant le département.

Cette direction comprend :

- Un service chargé de la programmation, de la synthèse et de l'application des études effectuées par les différents services de la Direction,
- Et deux sous-directions :
  - La sous-direction de l'apurement foncier
  - et la sous-direction de la législation et du contentieux.

## II. ACTIVITES DURANT L'ANNEE 1985

### a) La Sous-Direction de l'apurement foncier

#### 1) Apurement des terres collectives

Situées principalement dans le Centre et le Sud du pays, ces terres couvrent actuellement quelque 2.500.000 hectares y compris les terres mises en valeur et exploitées privativement et les terres de parcours. Les superficies, dont les opérations d'apurement sont achevées à la fin de l'année 1985, s'élèvent à 1.064.311 hectares et ont été réglées par des décrets d'attribution.

Ces attributions ont été sanctionnées par des titres dont le nombre s'élève à : 130.820 établis et 88.063 remis.

34 projets de décrets d'attribution privative portant sur 19.910 hectares ont été élaborés et réalisés par le service des terres collectives.

#### 2) Apurement des terres ex-habous soumises à Enzel

. Le travail d'apurement foncier des henchirs Ex-Habous soumis à la procédure d'enzel de gré à gré touche à sa fin.

Il reste surtout une partie du Henchir de Sidi M'Hedheb qui s'étend sur les gouvernorats de Sfax et de Sidi Bouzid (32.000 hectares).

La superficie du Henchir de Sidi M'hedheb est évaluée à 360.000 hectares dont 280.000 hectares se trouvant dans le gouvernorat de Sfax. La superficie attribuable (S.A.U.) est de l'ordre de 190.000 hectares. Le reste, soit 90.000 hectares, est constitué de parcours.

Sur les 190.000 hectares attribuables, 166.913 hectares ont été cédés à titre d'enzel. Restent 23.087 hectares. ✓

#### 3) Apurement foncier des terres domaniales

Conformément à la loi 70 - 25, 11.030 cessions par les comités régionaux et le comité national ont été effectués en 1985.

199 attestations ont été délivrées et 432 contrats de vente établis. ✓

. - Concernant la cession aux collectivités, 93 contrats ont été établis dans les gouvernorats de Monastir, Sousse, Sfax, Nabeul, Sidi Bouzid et Béjà portant sur 269 hectares environ et 513 oliviers.

Le nombre des contrats en cours est de 19 avec une superficie de 55 hectares et demi environ.

Il est à noter que concernant l'année 1985 et sur quelque 245 demandes d'affectation aux collectivités, 190 demandes sont en cours d'études, 30 ont été rejetées et 25 ont eu une suite positive, ces dernières couvrant une superficie de plus de 149 hectares autorisée à être affectée par le domaine privé de l'Etat.

. - Par ailleurs, 32 techniciens ont été installés officiellement dans des lots domaniaux, durant l'année 1985.

. - Ces terres domaniales données en location et en moussak en 1985 s'élèvent à 94.243 hectares (76.207 à l'OTD et 18 036 à l'OIHVM).

#### 4) Réforme agraire dans les périmètres irrigués

L'application de la réforme agraire dans les périmètres publics irrigués a été marquée notamment par :

- La poursuite de la régularisation des dossiers d'expropriation pour cause d'utilité publique du périmètre public irrigué de Monastir (Décret n° 74-748 du 23 Juillet 1974) : il s'agit de 850 dossiers dont 398 ont été définitivement réglés.

Par ailleurs, 4599 certificats de possession ont été délivrés au cours de l'année 1985.

Enfin, il faut souligner que le projet d'informatisation des travaux d'apurement foncier des terres domaniales à vocation agricole est entrée dans une phase active. (l'enquête pilote à Bizerte a permis la saisie de 42 000 hectares intéressant 1624 exploitations)

Il faut rappeler que le projet intéresse 800.000 hectares environ de terres agricoles.

Concernant enfin la protection des terres agricoles, il y a lieu de noter que 97 dossiers de changement de la vocation agricole de terrains ont été étudiés durant l'année 1985 donc 10 à Tunis et 25 à l'Ariana, 11 à Monastir et 9 à Sousse.

## B) La Sous-Direction de la législation et du contentieux

Cette sous-direction est chargée du contentieux général du département ainsi que de l'élaboration de certains textes à caractère individuel et réglementaire intéressant le Ministère de l'Agriculture. Elle est composée de deux services :

- Le service du contentieux
- et le service de la législation

### a) Le Service du Contentieux

. Sur 832 affaires portant sur le contentieux judiciaire, 237 ont été instruites en 1985.

. Concernant le contentieux administratif, 9 affaires sont en instance portant recours pour excès de pouvoir et 5 affaires classées avec jugement ainsi que 10 requêtes présentées.

Le service du contentieux s'est également penché sur les requêtes diverses (1030 dossiers), les accidents du travail (203 dossiers), les accidents de la circulation (102 dossiers), les terres privées reboisés (56 dossiers) l'acquisition des terres destinées aux C.T.V. (138 dossiers) ainsi que les dossiers d'expropriation pour cause d'utilité publique (30 dossiers)...

### b) Le Service de législation

Ce service est chargé de mettre en forme les textes à caractère législatif et réglementaire proposés par les divers organismes et directions relevant du Ministère de l'agriculture et de l'élaboration de nouveaux textes.

Il est également chargé de formuler les réponses nécessaires aux différentes consultations juridiques qui lui sont demandées par les divers services et établissements relevant du Ministère de l'Agriculture.

Au total : - 4 lois sont en cours d'étude  
- 20 décrets sont parus en 1985.

## III. MOYENS MIS EN OEUVRE

La Direction des affaires foncières et du contentieux dispose de 150 cadres et agents répartis comme suit :

- 46 administratifs
- 34 techniciens
- 55 ouvriers
- 15 cadres particuliers

#### IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES

L'année 1985 a enregistré le départ de 7 cadres et agents pour des motifs divers (Retraite, mutation etc....). De ce fait, il est noté un déséquilibre qui n'a été que partiellement levé par un nouveau recrutement et deux reintégrations.

En particulier, la Sous-Direction de la législation et du contentieux manque de cadres ayant une formation juridique adéquate pour traiter notamment les dossiers du contentieux.

#### V. LE PROJET D'INFORMATISATION

Il s'agit là certainement du principal levier de modernisation dans un secteur réputé pour son conservatisme.

##### 1 - Séminaire sur l'informatisation des terres domaniales

Dans le cadre du Projet d'informatisation des travaux d'apurement foncier des Terres Domaniales à vocation Agricole et dans un souci d'information, un séminaire s'est tenu durant les journées des 23 - 24 et 25 Janvier 1985 à l'Institut National Pédagogique et de Promotion Supérieure Agricole de Sidi Thabet avec le concours du Centre National de Documentation Agricole groupant tous les Chefs d'Arrondissement des Affaires Foncières et de Législation et un certain nombre de leurs collaborateurs.

Le Projet engagé par la Direction des Affaires Foncières et de Législation intéresse 800.000 Hectares environ de Terres Agricoles.

Le programme envisagé comprend deux étapes :

- Une première étape strictement foncière fondée sur la base des données recueillies.
- Une deuxième étape qui sera réalisée à moyen terme et consistant en des vérifications périodiques sur terrain, destinées à la mise à jour des informations recueillies, afin d'actualiser le fichier central et d'en suivre l'évolution.

Ce séminaire a été tenu dans le triple but:

- a) de préciser l'objectif et le rôle de l'opération d'informatisation des terres domaniales dans l'orientation de la politique du Ministère de l'Agriculture en matière de contrôle et de suivi.
- b) D'analyser en détail les résultats de l'enquête pilote menée dans le gouvernorat de Bizerte et de tirer les conclusions de cette expérience qui est devenue opérationnelle puisqu'elle a permis la saisie de 42.000 Ha intéressant

1624 exploitations.

Cette opération a permis, en collaboration avec le Centre National de Documentation Agricole, l'élaboration d'un Bulletin Périodique traitant de l'informatisation des terres domaniales du gouvernorat de Bizerte.

Ce Bulletin concerne dans son premier numéro la Délégation de Mateur. Il a été distribué aux hauts responsables de l'Administration.

c) D'initier les Responsables Régionaux à l'informatique.

Dans ce cadre, des explications leur ont été fournies et des séances pratiques pour la saisie de l'informatisation ont eu lieu à leur attention en vue de les familiariser avec l'informatique.

- Au cours de ce séminaire un débat fructueux a été engagé avec les participants qui ont soulevé divers problèmes d'ordre général ou spécifiques à leur région.

- Il a été décidé de généraliser l'opération à l'ensemble du territoire de la République.

Un délai de six mois a été fixé pour le recueil des informations à l'échelle régionale.

- Conformément aux recommandations du séminaire il a été convenu dans :

Une Première Phase

- de rectifier le manuel d'enquête

- d'améliorer les fiches de renseignement ("Exploitation Agricole" et "exploitant particulier").

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le C.N.D.A.

La Deuxième Phase consiste en la Diffusion des Fiches

Des tournées ont été effectuées à partir du mois de Mai 1985 dans tous les Gouvernorats à l'exception des gouvernorats de Tunis l'Ariana - Ben Arous et de Tataouine.

Au cours de ces tournées, des séances de travail ont eu lieu avec les responsables régionaux et leurs collaborateurs sur la méthode de recueil des informations et du remplissage des fiches de renseignements "Exploitation Agricole" et "Exploitant particulier".

- Impression des Fiches de renseignement

- Préparation des films des Fiches "Exploitation Agricole" et "exploitant particulier".

L'impression porte sur 50.000 fiches qui ont été livrées par l'Office de la Topographie et de la Cartographie à la Direction des Affaires Foncières et de Législation au cours du mois de Novembre 1985.

Le nombre total de fiches diffusées jusqu'au 31/12/1985 est de l'ordre de 10.000 pour les 18 Gouvernorats concernés ;

Parallèlement à ces travaux, il a été élaboré par la section informatique en collaboration avec le C.N.D.A. divers programmes concernant notamment :

- a) Les Lots Techniciens :
- b) Le Personnel :
- c) Le Matériel :
- d) Les Archives :

Par ailleurs il a été élaboré un projet de programme concernant les Terres Collectives.

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT  
DE LA RECHERCHE ET DE LA VULGARISATION**



Dans les Instituts de Recherche, outre le renforcement des structures, il a été procédé à la conduite notamment des projets suivants :

- poursuite des programmes relatifs aux céréales et aux légumineuses alimentaires.
- programme d'amélioration génétique et de croisement d'absorption de la race bovine
- continuation des observations dans les collections et sur les hybrides, en matière d'arboriculture fruitière et essais de fumure pour les agrumes, de multiplication végétative in vitro, expériences étudiant la relation eau-sol-plante
- agronomie de l'olivier (taille de rajeunissement - lutte chimique contre le chiendent, études des paramètres climatiques.....)
- étude de l'érosion hydrique et recherches sur les brise-vents (cartographie des zones pastorales et plantation des arbustes fourragers ainsi que des semences d'espèces pastorales ou fixatrices de sable-recherches forestières)
- recherche sur l'utilisation rationnelle de l'eau et étude des effets des eaux saumâtres
- étude des systèmes de productions agricoles, dans le cadre du projet ad hoc et d'autres projets de coopération

Il convient de noter que l'effort de régionalisation de la recherche a commencé par se concrétiser. Il faut citer notamment :

- le démarrage effectif du projet Nefzaoua (Gouvernorat de Kébili) et du Centre de recherche phoenicole (Gouvernorat de Tozeur)
- la reprise des activités du centre régional de l'I.N.R.F. à Gabes
- les travaux d'aménagement de la station de dessalement des eaux saumâtres à Hazeg (Gouvernorat de Sfax)
- le laboratoire de service de l'Ariana.

Ces 5 centres viennent s'ajouter aux 5 instituts de recherche agricole existants à savoir : INRAT, le CRGR, l'INRF, l'Institut de l'Olivier et l'IRA qui totalisent 147 ingénieurs chercheurs, 199 techniciens et 66 cadres et agents administratifs.

### 2°) Vulgarisation de masse

Durant l'année 1985, les actions de vulgarisation ont porté sur l'ensemble des spéculations dont notamment l'élevage, la céréaliculture et l'arboriculture.

Ce travail a été matérialisé par la production de 32 émissions télévisées hebdomadaires, de 52 émissions radiophoniques hebdomadaires et de 365 émissions radiophoniques quotidiennes.

Pour renforcer les actions de vulgarisation, une production vidéo a démarré depuis le début de l'année 1985 avec une nouvelle production télévisée "les flashes agricoles".

### 3°) Enseignement, recyclage et formation professionnelle

Pendant l'année scolaire et universitaire 1984- 1985, 42 Institutions d'enseignement de formation professionnelle et de recyclage agricole ont participé à :

- la formation de 20.769 stagiaires dont 12.500 formés au cours de journées d'information.
- la sortie de 1062 diplômés (dont 31 vétérinaires)
- la dispense d'un enseignement à 3804 élèves étudiants et ouvriers.

## EFFECTIFS DES DIPLOMES ( 1984-85 )

PROFIL	1982 - 83	1983 - 84	1984 - 85
- Médecine Vétérinaire...	37	35	31
- Cycle long d'ingénieurs	79	42	26
- Cycle moyen d'ingénieurs	69	60	127
- Cycle court d'ing. Adjts.	178	146	120
- Cycle d'adjts Techniques	68	74	138
- Ouvriers spécialisés	843	538	620
TOTAL.....	1.274	895	1.062

## II - Inventaire des moyens humains, matériels et financiers

## A) Les moyens humains

CATEGORIE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	ENSEIG. PROF. + RECYCLAGE	TOTAL
Enseignement Universitaire	142	-	-	142
Techniciens enseignants		14	138	152
Techniciens exerçant dans l'enseignement	98	14	151	263
Autres enseignants	-	7	10	17
Coopérants	29	12	-	41
Vacataires	249	13	-	262
Personnel Technique	154	12	109	275
Personnel Administratif	108	47	187	342
Personnel Ouvrier	879	209	931	2.019
TOTAL.....	1.659	328	1.526	3.513

## B) Les moyens financiers

La D.E.R.V. a consommé, au titre de l'année 1985, un montant de 5.606.154,637 dinars au titre du budget de fonctionnement et un montant de 2.279.375,092 au titre du budget d'équipement.

### III Les difficultés de mise en oeuvre et les solutions proposées

#### A) Au niveau de la recherche

- Absence de statut permettant de fixer les chercheurs
- manque de coordination entre les équipes de recherche,

Aussi est-il préconisé, outre la création d'équipes pluridisciplinaires, la constitution d'une commission de réflexion qui sera chargée de déterminer les blocages, de concevoir les solutions appropriées et de tracer les grands axes de la recherche agronomique, en fonction des priorités économiques du pays.

#### B) Au niveau de la vulgarisation de masse

L'insuffisance de moyens-humains et matériels - risque d'avoir une incidence négative.

#### C) Au niveau de l'enseignement

Le problème de la détermination des besoins quantitatifs et qualitatifs en cadres techniques et en main d'oeuvre n'a pas encore été résolu.

L'étude sur l'adéquation formation-emploi est en cours de réalisation.

### IV - Orientation des activités de l'année 1986

#### A) Recherche

Les programmes de recherche déjà entrepris en 1985 seront poursuivis en 1986

En outre, et à la suite de l'étude sur la recherche, il est prévu de procéder à une évaluation des programmes qui permettra d'établir un plan directeur sur plusieurs années à partir de l'année 1987.

En attendant, il est prévu en 1986 de renforcer les programmes des unités nouvelles : Projet Nefzaoua et centre de Degache.

#### B) Vulgarisation

- Poursuite des flaches TV.
- Programme de 26 émissions TV hebdomadaires, 35 émissions Radio hebdomadaires, de 365 émissions radiophoniques quotidiennes etc...

#### C) Formation :

L'année 1986 verra l'extension des attributions des 3 autres centres de formation professionnelle aux activités de recyclage. Il s'agit des centres de formation professionnelle de Barrouta, d'El Alia et de Sidi Bou Rouis.

Enfin, concernant l'adéquation formation-emploi, les premiers résultats de l'étude entreprise en ce sens permettront au cours de l'année 1986 de s'informer d'avantage sur les besoins en formation du secteur agricole, ce qui permettra de mieux adapter les programmes des institutions de formation agricole aux besoins du secteur.

**DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET FINANCIERES**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES EN 1985

L'année 1985 a été marquée principalement par l'informatisation générale de tous les actes de gestion administrative.

I. - COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'ANNEE 1985 -

1) Gestion des ressources humaines -

A. - GESTION DU PERSONNEL (Ouvrier et fonctionnaire)

L'année 1985 a été caractérisée par une politique limitative en matière de recrutement

212 recrutements (de techniciens) contre 428 en 1984

43 recrutements (ouvriers) contre 83 en 1984

Le tableau ci-après récapitule les procédures de la gestion 1985 :

Procédures	Personnel Fonction.	Personnel Ouvrier	Titre II	Total
Recrutement externe	212 (sortants des Ecoles Agricoles)	48 : 6 cas de prêt-judice et 42 transférés du Ministère de l'Equipement.	75 pépiniéristes et gardiens	387
Détachement	88	45		133
Autres départs		93		93
Congés de maladie	689 (A <sub>3</sub> , B et C)	800		1 589
Mutations	165	81		246
Retenue pour absence	126	947		1 073
Sanctions 1er degré	41	27		68
Sanctions 2è degré	12	39		51
Promotion	!- 364 par examen professionnel !- 37 par liste d'aptitude !- 2 professeurs d'enseignement agricole !- 2 maitres de conférences.			364 37 2 2

Procédures	Personnel Fonction.	Personnel ouvrier	Titre II	TOTAL
Avancement d'échelon	4 000	7 646		11 646
Stages à l'étranger de 4 jours à 17 mois Total 3.359 jours	43 cadres techniques A 7 Vétérinaires 7 Enseig. Supér. 1 Administrateur			40 7 7 1
Retraités	9	273 + 3 (T.II)		285
Décès	12	35		47
Accidents de travail		106		156

Il résulte de la gestion 1985

1 ) Réduction des recrutements externes

	1983	1984	1985
Personnel fonctionnaire		428	212
Personnel ouvrier		83	-
		(Intégra)	48

2 ) Augmentation des agents promus par examens professionnels  
(arrêté programme ayant été signé tardivement)

- 324 Techniciens contre 125 en 1984
- et par liste d'aptitude 37 Agents contre 99 en 1984 (pour la majorité (cadre A).

En revanche, le personnel ouvrier n'a pas bénéficié de reclassement en 1985 (8 105 en 1984)

3 ) Augmentation des départs définitifs (admissions à la retraite)

- 235 admis à la retraite courant 1985 dont 245 à compter du 1er Janvier 1985 au lieu de 320 en 1984.
- 47 décès contre 40 en 1984.

4 / Réduction de l'action disciplinaire

	1984	1985
Personnel Ouvrier	1er degré )	27 )
	2è degré ) 75	39 ) 56
Personnel Fonctionnaire	1er degré )	41 )
	2è degré ) 60	12 ) 53

Retenue pour les absence irrégulières : 126 fonctionnaires et 947 ouvriers.

5/ L'avancement d'échelon informatisé a touché le personnel promouvable de tout le Ministère, y compris les CRDA soit 7.646 ouvriers et 4000 fonctionnaires.

6/ Diminution des nominations aux emplois fonctionnels

163 nominations (65 chefs d'arrondissement  
46 chefs de services  
52 autres)

au lieu de 253 en 1984.

La cause en est la diminution des vacances des emplois fonctionnels et plus particulièrement au plan régional; autrement dit, l'encadrement ne fait que s'améliorer et les structures deviennent plus stables.

#### B. REGLEMENTATION ET ACTION SOCIALE

##### Publication au J.O.R.T. : Textes réglementaires

- Organisation des Etudes aux E.S.A. du Kef, de Mateur, de Mograne et de l'E.S.I.A.
- Indemnités kilométriques au profit de certaines catégories de personnel enseignant et de surveillance ( M. Agriculture)
- Institution d'une commission de congé de maladie ordinaire à l'échelle centrale et régionale.
- Examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Adjoint.
- Affiliation à la CNR/PS des personnels du groupement d'intérêt hydraulique de Gabès.

##### Tribunal Administratif

- 34 Affaires ( contre 21 en 1984 ) ont été portées devant le tribunal Administratif.

Elles se répartissent comme suit :

DECISION DU TRIBUNAL	PERSONNEL	O B J E T
4 Annulations	4 fonctionnaires	2 : Contestations de sanctions 2 : Contestations relatives à concours
12 Rejets	3 fonctionnaires et 3 Ouvriers	Contestations de sanctions
	4 fonctionnaires	Réclamation de promotion
	2 ouvriers	Titularisation et acte de recrutement
3 Régularisations à l'amiable	3 fonctionnaires	Régularisation de situation
15 Affaires en cours	3 fonctionnaires 4 ouvriers	Contestations de sanctions
	2 fonctionnaires 1 ouvrier	Promotion - reclassement
	2 fonctionnaires	Contestations relatives à concours
	1 fonctionnaire	Régularisation de situation
	1 fonctionnaire	I contestation prime de rendement
	1 fonctionnaire	Maintien au delà de l'âge de retraite

3 - Projets de textes transmis au Premier Ministère :

- Statut des cadres communs de laboratoire
- Statut des géologues de l'Etat
- Statut des cadres de l'Inspection Foncière
- Dérogation au statut des Médecins Vétérinaires Hospitalo-Universitaires.
- Emplois fonctionnels des Etablissements Publics d'Enseignement Secondaire Professionnel et de recyclage agricole.

Quant aux actes para-médicaux, ils se traduisent comme suit :

	1984	1985	Augmentation
Injections intramusculaires	21.536	32.676	11.140
Injections intraveineuses	1.416	1.937	421
Injections sous cutanées	737	1.026	289
Pansements	43.149	62.738	19.589
Points de suture	314	398	84
<b>TOTAL.....</b>	<b>67.152</b>	<b>98.775</b>	<b>31.623</b>

L'activité du dispensaire est sans cesse croissante ; les actes para-médicaux ont augmenté de près de 50 % par rapport à l'année précédente.

## 2) Gestion des Ressources Financières -

### 1- Comptabilité et budget :

#### A - Le budget de Fonctionnement (Titre I) :

Au cours de l'année 1985, il a été procédé :

- à l'établissement de 2850 propositions d'engagement informatisées sur les différents articles du titre I.

- à la répartition par Direction et C.R.D.A. des crédits relatifs à l'indemnité de déplacement (Personnel Fonctionnaire et Personnel Ouvrier).

- à l'engagement des crédits nécessaires pour le paiement des traitements, salaires et diverses indemnités, de l'ensemble du personnel administratif, technique et ouvrier.

Le budget de Fonctionnement de 1985 a été arrêté comme suit :

- \* Budget initial : 85.500.000 Dinars
- \* Abattement opéré au cours de la gestion 1985 : 546.000 Dinars
- \* Budget reconstitué : 84.954.000 Dinars
- \* Crédits délégués au C.R.D.A. : 2.654.250 Dinars
- \* Les crédits engagés à la date du 31.12.1985 s'élèvent à 80.807.794 D, 923 soit 99,35 % des crédits ouverts.

#### B - Le budget d'Equipement (Titre II) :

##### 1 - Comptabilité du Budget d'Equipement (Titre II)

Les fiches comptables élaborées par Direction font ressortir par projet les crédits d'engagement alloués et consommés. Sur la base de ces éléments, la situation mensuelle est élaborée permettant le suivi d'exécution des programmes durant l'année.

Il a été procédé à l'enregistrement et à la comptabilisation de 3092 propositions d'engagement totalisant un crédit de 45.192.691,280 D.

2 - Secrétariat de la Commission Départementale des Marchés :

Il a été procédé durant la gestion 1985, à l'étude et à la transmission pour visa de 556 dossiers de marchés soumis à la Commission Départementale et 176 dossiers à la Commission Supérieure des Marchés.

3 - Les Régies :

La cellule des régies a établi 50 Arrêtés relatifs aux régies ainsi répartis:

- Institution	: 10
- Modification	: 17
- Nomination	: 15
- Clôture	: 8

SITUATION DES CREDITS D'ENGAGEMENT (TITRE II)

Total des crédits alloués	: 290.440.738,477
Total des crédits engagés	: <u>227.344.263,159</u>
Disponibles	= 63.096.475,318

GESTION 1985

Reliquat antérieur à 85	: 57.239.806,598
Ouverts en 85	: <u>51.049.360,000</u>
	108.289.166,598
Engagés en 85	: <u>45.192.691,280</u>
Disponibles	: 63.096.475,318

2 - ORDONNANCEMENT :

A - CONSUMMATION DES CREDITS :

La consommation des crédits au niveau du Titre I et du Titre II se présente comme suit :

TITRE	CREDITS BUDGETAIRES	CREDITS CENTRALISES	CREDITS CONSOMMES	%
I	84.954.000,000	82.293.744,000	81.217.290,039	98,69
II	56.656.499,000	36.465.150,000	35.733.183,913	97,99
TOTAUX	141.610.499,000	118.758.894,000	116.950.477,952	98,41

B - TITRES DE PAIEMENT :

ARTICLE	MANUELS	MECANISES	TOTAUX
10	92	370	462
30	7.142	105.419	112.561
32	3.622	190.222	193.844
33	375	610	985
40	1.497	1.497	1.497
41	1.846	1.846	1.846
50	333	333	333
60	415	415	415
61	16	16	16
70	142	142	142
71	57	57	57
	15.537	300.927	312.158
TITRE I	3.060	3.060	3.060
TOTAUX	18.597	303.987	315.218

C - ORDONNANCES DE DELEGATION :

TITRE I : 69  
 TITRE II : 448

517 contre 412 en 1984

D - ORDRE DE REVERSEMENT : Le nombre en a doublé, par rapport à 1984.

Nombre : 916, contre 428 en 1984, correspondant à une augmentation de 139.537,508

Montant : 407.537,159 D. contre 267.999,651 en 1984 ainsi répartis :

Article 30 - 275.766,660  
 ARTICLE 32 - 21.561,965  
 Autres (33 et Titre II) 110.208,534

E - ACTES EXECUTES : (ARRETES ET AUTRES PARVENUS A L'ORDONNANCEMENT)

Recrutements et indemnités diverses, à l'exception de la prime de rendement:

: 3.799  
 Actes relatifs à la prime de rendement : 622

TOTAUX = 4.421

F - REQUETES :

Le nombre de requêtes auxquelles la sous-Direction de l'ordonnancement a eu à répondre a été de 256.

#### 4 - Institution et fonctionnement de la commission départementale des congés de maladie ordinaire :

La commission départementale des congés de maladie a été instituée par arrêté di 22 juillet 1985. Elle comporte une commission centrale traitant des personnels des catégories A des CRDA, du personnel affecté dans les directions et établissements publics (fonctionnaires et ouvriers) et une commission régionale siégeant au niveau de chaque CRDA.

La commission centrale a fonctionné à compter du 1er octobre 1985, elle a examiné 250 dossiers d'ouvriers et 125 dossiers de fonctionnaires = dossiers restés en instance au Premier Ministère depuis avril 1985.

Par ailleurs, les congés de maladies de longue durée ont touché environ 110 ouvriers et 55 fonctionnaires pour tout le Ministère (procédure encore centralisée).

#### 5 - Action Sociale :

a - <u>Mise à la retraite</u>	! Ouvriers !	! Fonctionnaires
( - Normale	267	9
( - Proportionnelle	4	12
TITRE I. ( - Pour cause de décès		
(capital décès)	35	
( - Par commission de réforme	2	
TITRE II.	3	
TOTAL.....	311	21

#### b - Médaille du travail :

Les propositions formulées par le Département sont au nombre de 1061.

#### c - Activité du Dispensaire :

Le Dispensaire a enregistré les actions suivantes :

- visites systématiques : 1860 agents
- visites spontanées : 334 "
- contrevisites à domicile 173 "
- contrevisites par con-  
vocation au dispensaire: 314 "
- accidents de travail : 92 "

Les médecins ont dépisté lors de leur diagnostic :

- 6 cas de diabète
- 2 cas de cardiaques
- 21 cas d'hypertension
- 9 cas de psychose.

2 ) Gestion des moyens :- Les Bâtiments :- Travaux neufs :

Ces travaux dirigés et exécutés par le potentiel technique de la Sous-Direction des Bâtiments et Matériel ont intéressé 34 projets relatifs à des constructions nouvelles et à des aménagements divers. Le montant des travaux réalisés s'élève à 5.253.240 Dinars.

- Gestion des Crédits titre II (construction des bâtiments Administratifs bâtiments agricoles et bâtiments spécialisés).

- 170 propositions d'engagement pour un montant de 2.462.800 D présentés.

- appels d'offres lancés au cours de la gestion 1985 = 10

11 dossiers d'avenant

38 dossiers de règlement définitif

15 dossiers d'affectation ou d'acquisition de terrains pour le compte des services utilisateurs.

Par ailleurs, la Sous-Direction des Bâtiments a déployé de grands efforts pour l'entretien et la réparation des bâtiments, des installations électriques et sanitaires, nonobstant le nombre limité de ses effectifs (370 ouvriers), répartis dans les diverses sections (menuiserie, électricité, maçonnerie, peinture et vernissage, plomberie, tapisserie).

- Les transports :

## a- Entretien et fonctionnement des véhicules :

- crédits centralisés	: 246.000 D
- crédits consommés	: 245.611.853 D soit 99,85 %

## b- Carburants lubrifiants :

- crédits centralisés	: 309.000 D
- crédits consommés	: 308.997.369 soit 100 %

Crédit total dépensé par les Directions et les 5 CRDA rattachés à Tunis, T.I et T.II = 1.044.224 D, 254.

## c- Remboursement de frais de personnes

- crédits centralisés	: 48.125 D
- crédits consommés	: 48.023 D, 400 soit 99,79 %

## d- Remboursement de frais de transport mobilier :

- crédits prévus	: 5.000 D
- crédits consommés	: 4.206 D,699 soit 94 %

2 ) Gestion des moyens :- Les Bâtiments :- Travaux neufs :

Ces travaux dirigés et exécutés par le potentiel technique de la Sous-Direction des Bâtiments et Matériel ont intéressé 34 projets relatifs à des constructions nouvelles et à des aménagements divers. Le montant des travaux réalisés s'élève à 5.253.240 Dinars.

- Gestion des Crédits titre II (construction des bâtiments Administratifs bâtiments agricoles et bâtiments spécialisés).

- 170 propositions d'engagement pour un montant de 2.462.800 D présentés.

- appels d'offres lancés au cours de la gestion 1985 = 10

11 dossiers d'avenant

38 dossiers de règlement définitif

15 dossiers d'affectation ou d'acquisition de terrains pour le compte des services utilisateurs.

Par ailleurs, la Sous-Direction des Bâtiments a déployé de grands efforts pour l'entretien et la réparation des bâtiments, des installations électriques et sanitaires, nonobstant le nombre limité de ses effectifs (370 ouvriers), répartis dans les diverses sections (menuiserie, électricité, maçonnerie, peinture et vernissage, plomberie, tapisserie).

- Les transports :

## a- Entretien et fonctionnement des véhicules :

- crédits centralisés	: 246.000 D
- crédits consommés	: 245.611.853 D soit 99,85 %

## b- Carburants lubrifiants :

- crédits centralisés	: 309.000 D
- crédits consommés	: 308.997.369 soit 100 %

Crédit total dépensé par les Directions et les 5 CRDA rattachés à Tunis, T.I et T.II = 1.044.224 D, 254.

## c- Remboursement de frais de personnes

- crédits centralisés	: 48.125 D
- crédits consommés	: 48.023 D, 400 soit 99,79 %

## d- Remboursement de frais de transport mobilier :

- crédits prévus	: 5.000 D
- crédits consommés	: 4.206 D,699 soit 94 %

Parc auto :

- crédits d'engagement	:	53.446 D, 650
- crédits de paiement	:	73.500 D
- montant des factures ordonnancées	:	73.089 D, 187
- crédit de paiement ouvert pour 1986	:	40.000 D

Parc régionaux :

- crédits d'engagement	:	61.047 D, 652
- crédits de paiement	:	41.000 D, 000
- factures ordonnancées	:	40.992 D, 515

Il résulte de la gestion comptable de la Régie des Parcs Communs que la consommation des crédits des recettes est de 99,97 %.

- que les impayés s'élèvent à 178.947 D, 226 soit 4,35 % par rapport aux recettes constatées.
- que les recettes constatées s'élèvent à 604.501 D, 379 accusant une augmentation de 76.489 D, 272, soit 15 % par rapport à l'année précédente.

La recette provenant de la vente de matériel réformé s'élève à 35.504 D, 042 soit une augmentation de 11.367 D, 302 rapport à 1984.

Les accidents recensés s'élèvent à 260 pour la majorité (89) sur des véhicules Renault. Les Directions les plus touchées sont l'E.G.T.H. (22) et les Forêts (16); les C.R.D.A. concernés sont Monastir (12), Béta (12), Ben Arous (11) Siliiana (11). Les nombres sont fonction du nombre de véhicules affectés à la Direction (220 à l'E.G.T.H., 60 Direction Forêts, etc.....).

Par ailleurs, la marque Renault occupe la première place 39 % avec 1004 véhicules, Peugeot (457 voitures soit 18 %).

En ce qui concerne le renforcement du parc automobile du département et des organismes sous-tutelle, 32 autorisations du Premier Ministre ont été obtenues correspondant à des acquisitions globales de 15 voitures de fonction, 21 voitures de liaison, 325 voitures de services, 269 camionnettes, 137 voitures tous terrains, 44 minibus, 45 camions, 4 bus et 50 mobylettes, étant signalé que la réalisation de ces achats s'effectuera compte-tenu des possibilités budgétaires annuelles.

La répartition du matériel roulant se traduit comme suit :

	1984	1985
Administration Centrale	765	888
Administration Régionale	2642	2880
Etablissements Publics	-	878

Les contingents kilométriques octroyés diminuent d'une année à l'autre (306.000 km en 1982, 304.000 km en 1983, 248.800 km en 1984 et 200.000 km en 85).

## II - Difficultés rencontrées et solutions suggérées :

L'informatisation de la gestion a permis de déceler certaines lacunes (soit des erreurs de programmes, soit des erreurs de mise à jour).

Il a été démontré par l'expérience, qu'un effort constant et attentionné doit être exigé des agents chargés du traitement informatique pour remédier à ces lacunes, ainsi que le renforcement de cette cellule par des agents de contrôle à l'amont et à l'aval.

De même, la gestion des parcs se trouve actuellement au stade de la saisie des données relatives à la gestion des stocks des pièces détachées.

L'année 1985 a été marquée par un effort sensible pour le respect de la discipline et pour l'organisation de travail = les heures de visite des administrés sont désormais respectées, nonobstant certains réfractaires. Les responsables DAAF au niveau régional assurent avec plus d'aisance la gestion du personnel de la région (conseil de discipline - commissions médicales....)

L'effectif total du personnel du Ministère s'élève à 18.384 soit 6987 fonctionnaires et 11.397 ouvriers.

L'effectif de la DAAF s'élève à 876 agents (163 administratifs, 64 techniciens et 641 ouvriers (pour la majorité aux Bâtiments (270) et à la R.P.C.(222)

Par rapport à l'année 1984, l'effectif a diminué de 137 unités (soit 115 ouvriers : décès, retraités ou mutés, et 22 fonctionnaires, pour leur majorité des techniciens mutés à des directions techniques).

Le personnel d'encadrement comprend :

1 Directeur, 4 Sous-Directeurs et 12 Chefs de service, 28 Cadres administratifs et 5 Cadres Techniques.

## III - PROJET DE PROGRAMME POUR L'ANNEE 1986 :

### 1 - Elaboration des statuts particuliers :

Les statuts proposés en 1985 (personnels AFL - Personnels de l'Enseignement Supérieur Agricole, personnels des cadres de laboratoire - personnels des cadres de géologues) n'ont pas été publiés.

### 2 - Mise au point des décrets d'organisation des Etablissements de recherche.

### 3 - Elections des Commissions Administratives Paritaires

### 4 - Organisation des Examens professionnels des enseignants agricoles (seuls autorisés par Ministère des Finances).

### 5 - Organisation des examens professionnels de titularisation.

### 6 - Extension du champ d'application de l'informatique à d'autres procédures (gestion des effectifs - liste d'aptitude - mise à la retraite etc...).

7 - Achèvement de l'exécution des dispositions transitoires des techniciens (listes d'aptitude) et examens professionnels des ingénieurs principaux et ingénieurs des travaux et des cadres communs administratifs.

8 - Poursuite du programme d'équipement des parcs régionaux par le matériel nécessaire.

9 - Organisation de séminaires destinés aux chefs de bureaux des bâtiments et matériel et aux chefs de parcs régionaux.

10 - Elaboration d'une loi des cadres par structure.

**DIRECTION DE L'INSPECTION**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DE L'INSPECTION

EN 1985

I. COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DE L'ANNEE 1985 :

Chargée de procéder à toute mission de contrôle technique, administratif et financier ayant trait au fonctionnement des services du département et des organismes sous-tutelle du département de l'agriculture, la Direction de l'Inspection est habilitée à procéder à toutes investigations et enquêtes, à relever toutes défaillances et anomalies dans la marche des services ou dans la gestion du patrimoine du ministère (cf Article 11 du décret N°77-648 du 5/8/1977).

C'est ainsi qu'en 1985, la Direction de l'Inspection a effectué les interventions suivantes :

- 1- Inspection : 4
- 2- Enquêtes administratives :
  - . réalisées : 52
  - . en cours : 26
  - . en instance : 17
- 3- Contrôle des régies (vérification, passation) : 5
- 4- Enquêtes sur l'utilisation des véhicules administratifs : 30
- 5- Enquêtes sur les accidents de la circulation : 3
- 6- Etude des accidents de la circulation : 210
  - . chauffeurs non fautifs : 108
  - . chauffeurs fautifs : 51
  - . notes d'observation : 28
  - . notes de rappel à l'ordre: 9
  - . avertissements : 10
  - . blâmes : 3
  - . licenciement : 1

- 7- Contrôle des véhicules : 108
- 8- Contrôle des Parcs : néant
- 9- Dossiers à suivre : 16

II. INVENTAIRE DES MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS :

A) Moyens humains :

En 1985, la Direction de l'Inspection disposait au total de 34 agents (14 de la catégorie A, 2 de la catégorie B, 7 des catégories C et D, 5 chauffeurs et 6 ouvriers aux écritures).

Il est à signaler que 6 agents de la catégorie A sont nantis d'emplois fonctionnels :

Six emplois demeurent vacants :

- 2 d'inspecteurs administratifs principaux adjoints
- 4 d'inspecteurs administratifs

B) Moyens matériels :

1) L'étage occupé par la Direction de l'Inspection comprend 26 bureaux :

- 20 sont occupés par les services de l'Inspection
- 4 sont occupés par la cellule des organismes sous-tutelle
- et 2 sont occupés par des agents de la Direction de l'Assistance aux petits et moyens exploitants (sous-direction des institutions rurales)

2) Moyens de transport : La Direction de l'Inspection dispose de 7 voitures. Le nombre et l'état de ces véhicules s'avèrent autant d'handicaps dans l'extension souhaitable des activités de la Direction.

3) Moyens financiers : Ces moyens sont ceux des articles 30 et 40 du Titre 1 du Budget de l'Etat pour les dépenses de fonctionnement. En ce qui concerne le Titre II, aucune inscription n'a été faite en 1985, notamment pour le renouvellement du parc automobile, malgré l'état de vétusté auquel il est parvenu au fil des ans et le grand nombre d'interventions sur le terrain.

### III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES :

Les difficultés rencontrées proviennent des moyens mis à la disposition de la Direction et qui se sont avérés insuffisants.

#### A) Moyens humains :

Le personnel affecté à la Direction de l'Inspection est insuffisant notamment du point de vue qualitatif. Il y manque en effet le personnel spécialisé dans les domaines de l'économie agricole, du machinisme, de la gestion et des finances.

Les besoins dans ces spécialités sont de 6 inspecteurs administratifs, 2 ingénieurs de machinisme (contrôle des parcs) et 2 ingénieurs en gestion.

#### B) Moyens matériels :

- Bureaux : La récupération de l'ensemble des locaux du 2<sup>e</sup> étage afin d'y installer les agents de la Direction qu'il est envisagé de recruter.
- Voitures : L'acquisition de quatre (4) nouvelles voitures capables d'assurer des déplacements sur de longues distances et de transporter en toute sécurité des inspecteurs chargés de missions de contrôle ou d'enquête en tout point du territoire de la république

### IV. PROGRAMME D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 1986 :

La nature même du travail de la Direction de l'Inspection, constitué par des interventions conjoncturelles et ponctuelles effectuées sur la saisine du Cabinet de Mr le Ministre, ne permet pas une projection de l'activité sur l'année suivante.

Néanmoins et à la suite de l'individualisation des cellules "Organisation, méthode et informatique" en 1984 et "Organismes sous-tutelle" au cours du 2<sup>e</sup> semestre 1985, il serait opportun, judicieux, voire même indispensable de restructurer la direction de l'Inspection en 1986 . Un projet a été établi en ce sens (cf Rapport N°23/84 du 8/10/86 relatif à la réorganisation de la direction de l'Inspection). De cette restructuration dépendra une plus grande efficience de la direction.

**GROUPE D'ETUDE CHARGE DE L'ORGANISATION,  
DES METHODES ET DE L'INFORMATIQUE**

/ E GROUPE D'ETUDES CHARGE DE L'ORGANISATION, DES  
METHODES ET DE L'INFORMATIQUE

Dans le cadre de ses attributions, cette Direction poursuit son action de coordination en matière informatique et ses études visant l'amélioration de l'organisation structurelle et des circuits, l'allègement des procédures et la modernisation des méthodes de gestion; en collaboration avec l'ensemble des organes au Département et en liaison directe avec le Secrétaire Général et le cabinet du Ministre. Ses activités relèvent en conséquence d'une participation - au niveau de la réflexion et de la synthèse - à la concrétisation de tout projet engagé dans ce sens :

I. ORGANISATION ET METHODES DE TRAVAIL :

1. Création et installation des unités chargées:
  - l'une de la liaison avec la Chambre des Députés
  - l'autre du suivi de la gestion des Entreprises sous-tutelle
2. Organisation de stages en matière administrative et financière à l'Ecole Nationale d'Administration au profit des Directeurs des Etablissements d'Enseignement Agricole (Juillet 1985).
3. Poursuite de l'étude des dossiers d'assainissement de certaines entreprises sous-tutelle et suivi de la mise en application des recommandations de la Commission Nationale ad hoc.
4. Organisation de séminaires relatifs à la gestion budgétaire et comptable des entreprises à caractère industriel et commercial, relevant du Département et à l'adaptation du Plan Comptable National aux exigences des Offices.
5. Etude sur les moyens à réaliser pour la circulation du courrier et la conservation des documents administratifs.
6. Organisation d'un séminaire sur la gestion du personnel ouvrier avec la participation des services centraux et régionaux.
7. Suivi de la déconcentration en matière de gestion administrative et financière.
8. Etude sur la réorganisation de certains organes du Département.



**SUITE EN**

**F 2**



MICROFICHE N°

04122

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F 2

9. Renforcement du recyclage et de la formation continue des techniciens et des ouvriers agricole (Institut Pédagogique de Sidi Thabet - CRPA).
10. Suivi et contrôle de l'exécution du budget, de la passation des marchés publics et de la tenue des documents fixant les effectifs des cadres (administration centrale et régionale - entreprises sous-tutelle).
11. Elaboration de canevas standardisés pour la rédaction et la présentation des rapports annuels d'activités, notamment au niveau des entreprises sous-tutelle.

## II. INFORMATIQUE :

### 1°/ Réunion de la Commission Départementale de l'Informatique.

sous la présidence du Ministre de l'Agriculture, le 5 Juin 1986

- . projet d'implantation du Centre National d'analyse des données agricoles (coût du projet financé par l'USAID - dépouillement des offres - moyens humains - locaux...) après agrément du Plan Informatique du Ministère
- . étude du plan informatique du BCUPA agréé par la Commission Nationale compétente
- . élargissement de l'exploitation des données relatives au crédit agricole (déblocages et remboursement), en collaboration avec la B.N.T.
- . poursuite de la collecte des données pour la réalisation du programme concernant le contrôle foncier des terres domaniales
- . réadaptation du plan informatique (1981-85) des ressources en eaux, en fonction des nouvelles exigences hydrologiques
- . étude du plan informatique de la pédologie
- . aperçu sur les applications de gestion administrative et financière en cours de réalisation ou au stade de l'exploitation :
  - gestion du personnel
  - gestion financière
  - parc auto
  - gestion des inventaires, des bâtiments et du matériel
  - gestion des marchés

2°/ Suivi des projets et applications informatiques :

Plusieurs réunions se sont tenues à cet effet, sous la présidence de Secrétaire Général :

- . étude du projet de Plan Informatique du BCUPA élaboré par le CNI, dans le cadre d'une convention d'études (11/01/85 et 21/01/85)
- . suivi des applications informatiques réalisées au niveau :
  - du crédit agricole
  - du contrôle foncier des terres domaniales
- . étude sur l'utilisation renforcée de l'outil informatique en pédologie (réunion du 11/01/85)
- . suivi des applications informatiques de gestion administrative et financière, réalisées à la DAAF (22/01/85)
- . étude sur les rapports en matière d'assistance administrative, financière et comptable concernant l'OMVPI de Sidi Bou-Zid (14/06/85)

D'autres réunions se sont tenues, pour le même objet à la Direction de l'Organisation, des Méthodes et de l'Informatique. Elles ont concerné la situation informatique de certains Offices, et notamment celle de l'OMVVM (3/01/85).

En outre et durant la même année, il a été procédé à l'étude des schémas directeurs présentés par la Direction des Ressources en Eau (programme agréé par la Commission Nationale), le BCUPA et l'OMVPI de Sidi Bou-Zid (agréments acquis) et d'autres Offices dont les plans informatiques ont fait l'objet d'analyse et de discussions au niveau du Département, dans un souci de coordination, d'économie et de fiabilité.

. Renforcement du contrôle de l'acquisition du matériel informatique au niveau de la D/OMI, du contrôle des Dépenses et de la Commission Départementale des Marchés, avant que les projets d'achat y afférents ne soient soumis au CNI.

### III. PROJET DE PROGRAMME POUR L'ANNEE 1986 :

- . Informatisation progressive de la gestion des Offices des périmètres irrigués par une action de coordination fondée sur le plan informatique agréé de l'OMVPI de Sidi Bou-Zid
- . Etude sur l'éventualité de l'informatisation de la gestion de la Régie du Matériel
- . Etude sur la gestion informatisée dans les domaines administratif et pédagogique, en s'inspirant des applications réalisées à l'ESIA
- . Etude sur l'introduction de l'informatique de gestion au niveau des CRDA
- . Gestion informatique de l'OTD, sur la base du schéma directeur du BCUPA et compte-tenu des applications spécifiques de l'Office
- . Programmes des campagnes au niveau de la production végétale (Etudes - coûts)
- . Mise en application des plan informatiques de la DERV (CNADA) et du BCUPA, agréés par la Commission Nationale.

**CELLULE DE SUIVI DES ORGANISMES SOUS TUTELLE**

## LA CELLULE DE SUIVI DES ORGANISMES SOUS-TUTELLE

Dans le cadre des dispositions des lois n°85-72 et 85-82 du 20 Juillet et du 11 Août 1985 et textes subséquents ainsi que de la circulaire du Premier Ministre n°58 du 30 Octobre 1985 relatives aux obligations mises à la charge des offices, des sociétés, des régies et des groupements, et conformément aux instructions du gouvernement, il a été créé une cellule chargée de suivre et de veiller à l'application des nouvelles mesures relatives à la tutelle des organismes relevant du Ministère de l'Agriculture.

Cette cellule a démarré au début du mois de Juin 1985 ayant à sa tête un chargé de mission qui travaille en liaison directe avec le Ministre et le Secrétaire Général.

Depuis sa création, un effort a été entrepris dans le but de concrétiser les objectifs de la nouvelle conception du suivi des organismes sous-tutelle, en collaboration avec les services concernés. Aussi les activités de cette cellule sont-elles le fruit d'un travail collectif réalisé en liaison directe avec le Secrétaire Général et le Cabinet du Ministre.

### I. SUIVI DES ORGANISMES SOUS-TUTELLE

- A. Conseils d'administration
- B. Situation comptable et financière
- C. Marchés
- D. Rapports d'activités.

#### (A) - Conseils d'administration -

1. mise à jour de la composition des conseils prévoyant la participation des représentants du Premier Ministre, du Ministère du Plan et du Ministère des Finances, en collaboration avec la Direction des Affaires Foncières et de Législation.

2. programmation annuelle des réunions des Conseils d'administration et leurs inscriptions dans un tableau de bord fixant les délais de tenue de ces réunions
3. centralisation et contrôle des envois des dossiers de convocation et des pièces annexes au Département dans les délais réglementaires.
4. exploitation et établissement de notes de synthèse des procès verbaux des conseils d'administration
5. participation aux Conseils d'administration, aux Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires de certains organismes (unions et coopératives centrales spécialisées)
6. suivi de l'assiduité des administrateurs, notamment les représentants du Département de l'Agriculture, au sein des Conseils des organismes.
7. étude des rapports des administrateurs du Ministère de l'Agriculture. Dans ce cadre, il y a lieu de sensibiliser ces représentants à l'envoi régulier de leurs comptes-rendus.
8. analyse et exploitation des rapports élaborés par les contrôleurs financiers sur la gestion administrative et financière des organismes
9. analyse et exploitation des rapports présentés par les contrôleurs techniques

(B) - Gestion comptable et financière -

1. analyse économique et financière des bilans et pièces annexes audités et clôtures dans les délais.
2. participation aux travaux d'élaboration des budgets prévisionnels de fonctionnement, suivi des budgets définitifs et contrôle du respect de l'utilisation des crédits alloués.

3. suivi des envois des bordereaux de transmission des budgets, des bilans et des états de liquidités aux Départements concernés
4. analyse et exploitation des rapports d'audit
5. mise en application de la loi des cadres au vu des situations trimestrielles et des propositions éventuelles de recrutement.

(C) - Marchés -

1. application de la nouvelle législation relative aux modalités et procédures de passation et d'exécution des marchés, objet du décret n° 85-1036 du 1er Septembre 1985.

(D) - Rapports d'activités -

1. exploitation des rapports d'activités des différents organismes et élaboration d'un rapport d'ensemble de ces activités.

II. PROCEDURE D'APPLICATION DES NOUVELLES MESURES

Dans le cadre de l'exécution des nouvelles législations, des notes circulaires ont été adressées aux organismes sous-tutelle ayant abouti notamment à :

- l'établissement d'une liste des entreprises mères et d'une liste des entreprises filiales
- la désignation de la tutelle des entreprises filiales
- la mise en place au sein des entreprises mères, assumant la tutelle sur des filiales, d'une structure interne de suivi et de contrôle

Par ailleurs, il a été rappelé aux organismes de veiller au respect des mesures ci-après :

- transmission périodique à l'autorité de tutelle, à la Chambre des Députés, au Ministère du Plan et au Ministère des Finances des documents suivants :
- les procès-verbaux des Conseils d'administration
- le budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement
- le schéma de financement des entreprises
- les bilans et comptes de gestion et du résultat, accompagnés des documents annexes.
- un état périodique de l'avancement et l'exécution du contrat programme quant il existe.
- l'état mensuel des liquidités de l'entreprise

Parallèlement à l'application des nouvelles mesures, la Direction s'est penchée sur :

- l'examen des dossiers relatifs à des problèmes de gestion :
  - situation de la Cosi
  - transfert des activités annexes de l'Office de Mise en Valeur de Lakhmès à d'autres organismes (machinisme, collec de lait, ferme Daboubi).

### III. DIFFICULTES

- Absence d'un texte organisant les structures de la cellule et définissant d'une façon précise ses attributions
- Manque de personnel qualifié suffisant pour assumer les tâches telles qu'elles se dégagent de la nouvelle législation
- Insuffisance des moyens matériels mis à la disposition de la Direction
- Non affectation de crédits au titre de la Direction
- Dispersion des locaux abritant le personnel

#### IV. PROGRAMMES FUTURS

Pour l'année 1986, il serait souhaitable :

- de doter la Direction d'un statut juridique,
- d'une équipe pluridisciplinaire de hauts cadres et
- de moyens matériels adéquats et suffisants

Le programme de travail sera axé sur :

- l'élaboration de contrats programmes, en collaboration avec les organismes
- la gestion de la tutelle, telle que préconisée par la nouvelle législation.

**SOUS - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE**

SOUS-DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
AGRICOLE POUR L'ANNEE 1985

INTRODUCTION

L'année 1985 a été caractérisée au niveau de la Sous-Direction de l'Environnement par la volonté affirmée de lutter contre la désertification.

Ainsi les activités ont essentiellement porté sur la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la désertification, élaborée, sous l'impulsion de la Sous-Direction de l'Environnement, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Aussi l'ensemble des activités de la Sous-Direction de l'Environnement a-t-il principalement porté sur les recherches de financement visant la mise en oeuvre de cette stratégie.

I. LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET NUISANCES

La lutte contre les pollutions et nuisances s'est manifestée par les actions directes des services et par la voie législative et réglementaire :

- Participation aux travaux de la Commission d'homologation des pesticides.
- Participation au séminaire sur la réglementation des forages en Tunisie, organisé par la Direction des Ressources en Eau, la Régie des Sondages Hydrauliques et la coopération technique allemande (G.T.Z.) le 28/11/1985.

- Participation aux journées d'étude : Eau - Santé - Environnement, organisées par le centre des sciences et techniques de l'eau à l'INAT le 27, 28 et le 1er Mars 1985.
- Réunion d'études de projets de normes tunisiennes mis à l'enquête publique, concernant
  - . Les eaux superficielles destinées à la production d'eau alimentaire
  - . Les qualités des eaux de boisson.
- Etude de dossiers et visites sur les terrains (Exploitation des carrières).
  - . Révision des textes règlementant le secteur des carrières.
  - . Etude d'un projet de loi portant réglementation des carrières en Tunisie.
- Participation aux réunions relatives à la constitution d'une commission chargée de l'étude d'un schéma d'orientation de l'implantation des carrières, de la région de Tunis, au Ministère de l'Economie Nationale.
- Participation aux réunions du Ministère de l'Economie Nationale et étude des dossiers relatifs aux implantations des unités industrielles dans le pays.

## II. PROTECTION DU MILIEU NATUREL

Les interventions de la Sous-Direction de l'Environnement dans le domaine ont essentiellement porté sur les actions visant la protection de la faune sauvage et le milieu naturel par :

- la coordination de l'étude d'impact global du programme directeur des eaux du Nord sur le Parc National de l'Ichkeul et l'identification des mesures compensatoires visant à protéger cet écosystème unique au monde.
- la participation aux travaux du Conseil Supérieur de la Chasse.
- la participation aux diverses réunions relatives à la mise en place d'un Parc National au Djebel Bou-Kornine.
- la protection du phoque moine dans l'Ilôt du Galiton.
- la lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

Les déversements d'hydrocarbures en mer constituant l'une des principales sources de pollution pélagique, la Sous-Direction de l'Environnement a participé aux travaux du Comité Nationale d'Urgence, créé à ces fins.

- participation également aux travaux du Comité ad-hoc créé au sein de la Commission Nationale de l'Environnement pour préparer les textes législatifs relatifs à la lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

#### Protection du milieu marin

La Sous-Direction de l'Environnement a continué à assurer un rôle de coordination et d'incitation auprès de toutes les directions, en participant à toute étude destinée à lutter contre la pollution marine.

Elle a également assuré le suivi de l'activité administrative dans tous les domaines où celle-ci peut avoir une incidence sur la préservation du milieu naturel ; à cet effet elle s'est fixée comme mission d'étudier tout dossier relatif notamment à l'implantation d'unités polluantes le long du littoral.

### La lutte contre la désertification

S'agissant de la désertification, la stratégie nationale élaborée, concerne les six gouvernorats du Sud et est articulée autour de 22 actions conçues sous forme de projets et dont la réalisation permet :

- le renforcement et la consolidation des réalisations déjà effectuées dans le domaine de la promotion des activités agricoles et la protection des ressources contre les phénomènes de désertification
- la bonne gestion des ressources naturelles offertes visant à augmenter la productivité des terres agricoles et pastorales tout en assurant une meilleure protection des aménagements réalisés.

### III. SENSIBILISATION/FORMATION

La politique tracée en matière d'environnement s'est matérialisée par l'adoption, par le Chef de l'Etat d'un décret (n° 85/57 du 12 Janvier 1985) instituant le Grand Prix du Président de la République pour la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Trois prix ont été décernés :

- . 1er Prix : Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (ATPNE)
- . 2ème Prix: Gouvernorat de Nabeul
- . 3ème Prix: Association Tunisienne pour la Protection de la Nature et de l'Environnement de Sfax.

. Sensibilisation

- Production d'affiches, de dépliants et organisation d'une exposition pour la fête de l'Arbre
- Journée Mondiale de l'Alimentation - exposition le 5/10/1985
- Participation à la Journée Mondiale de l'Environnement
- Conférence à l'Institut Sylvo-pastoral de Tabarka (8/11/1985) sur les zones humides et leur importance comme habitat d'hiver pour les oiseaux d'eau migrateur. Le cas de l'Ichkeul a été pris comme exemple pratique sur lequel les différentes observations et modalités d'utilisation par les oiseaux, ont été étudiées.
- Organisation d'un stage de sensibilisation à l'intention de la jeunesse féminine en collaboration avec l'UNFT et l'ATPNE (Bizerte, 13-20 Juillet).

. Formation

En outre, le personnel de la Sous-Direction de l'Environnement a participé à plusieurs stages de formation, dont notamment celui relatif aux zones humides africaines : Ecologie, techniques d'étude et gestion, organisé au centre de Rimel - Bizerte - du 21 Janvier au 1er Février 1986 par le Ministère de l'Agriculture et le Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau (BIROE).

. Carte de l'Environnement

La Sous-Direction de l'Environnement a participé avec la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire à l'élaboration d'une Carte Nationale de l'Environnement.

#### IV. ACTION INTERNATIONALE

La politique de l'Environnement ne se conçoit que dans l'ouverture méditerranéenne, africaine et internationale.

Ainsi, la Sous-Direction de l'Environnement a continué à assurer les fonctions de Point Focal National pour le Plan Bleu et le programme d'actions prioritaires.

Dans ce contexte, elle a participé directement ou indirectement aux séminaires et réunions à caractère international, portant notamment sur les thèmes suivants :

- . Planification intégrée et gestion des zones côtières
- . Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques en Méditerranée
- . Aménagement du territoire dans les zones sismiques
- . Evaluation des résultats de la décennie des Nations Unies pour la femme
- . Protection de la Mer Méditerranée contre la pollution.

**SOUS-DIRECTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

SOUS DIRECTION DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE

LES ACTIVITES DE L'ANNEE 1985 :

I) COOPERATION BILATERALE :

1°) Coopération Tuniso-Algérienne :

Etude de la convention sanitaire vétérinaire par les deux partenaires et signature par les Ministres des Affaires Etrangères des deux pays, le 30 Juin 1985.

Poursuite de l'élaboration de l'étude portant sur des projets de production de semences maraichères et fourragères ainsi que la production de porte-greffe. Cette étude a été confiée au C.N.F.A. et au BNFEDER. Le financement de ces études sera assuré par la B.C.M.A.

En matière de formation, une convention a été signée entre les deux Instituts Nationaux de Pédagogie et un programme d'action, pour l'année 1985, a été convenu.

En matière d'hydraulique, la première session de la Commission Technique Mixte Tuniso-Algérienne a eu lieu à Tunis du 20 au 25 Mai 1985.

Dans le cadre de la commercialisation des produits agricoles (huile d'olive) le Président Directeur Général de l'Office National de l'Huile a effectué une mission en Algérie du 1er au 4 Février 1985.

La Commission Mixte Tuniso-Algérienne s'est tenue à Alger du 26 au 30 Juin 1985.

2°) Coopération Tuniso-Autrichienne :

Après étude du document du projet "Amélioration de la Productivité et des revenus des petits et moyens éleveurs du Nord de la Tunisie" le Ministère de l'Agriculture a donné son accord sur le contenu du document du projet. Une délégation Tunisienne s'est rendue à Vienne en Avril 1985 afin de négocier le contrat du projet. Participation de deux ingénieurs tunisiens à un cours de formation spécialisée sur le traitement des denrées alimentaires stockées.

### 3°) Coopération Tuniso-Belge :

Visite Officielle effectuée en Tunisie du 10 au 14 Avril 1985 par Monsieur le Secrétaire d'Etat Belge à la Coopération.

- Projet :
- Ferme Modèle de Frétissa :

Projet achevé en Décembre 1984 et passation des services aux experts de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au début de 1985.

- Développement de la Production Céréalière dans le Nord :

Une mission de formulation conjointe a eu lieu à Tunis du 27 Mars au 3 Avril 1985.

- Consolidation de la défense des cultures :

La 1ère phase du projet prendra fin le 30 Septembre 1986. une requête de prolongation a été adressée, et une mission d'évaluation d'experts belges s'est rendue à Tunis pour la formulation de la seconde phase.

- Station d'appui de Mebhana :

Ce projet a pris fin le 31 Décembre 1985.

### 4°) Coopération Tuniso-Française :

Continuation des projets en cours intéressant les volets: formation, recherches des moyens logistiques et apport technique.

- Projet Assistance Technique aux Moyennes Exploitations de Bizerte :

Elaboration du document final du projet. Le démarrage de ce projet a été conditionné par la prise en charge par la partie Française de la totalité des émoluments de deux experts prévus dans le cadre de ce projet.

- Mécanisation adaptée de moyenne montagne :

Document signé en Juin 1985 entre le Centre de Recherche du Génie Rural et le groupe de recherche et d'échange technologique Français (GRET). Un montant de 150.000 FF a été attribué pour l'année 1985.

La nouvelle convention de coopération scientifique et technique a été signée par les deux parties en 1985.

### 5°) Coopération Tuniso-Italienne :

- Projet de développement Agricole intégré et de lutte contre la désertification :

Affectation de l'expert en Mars 1985.

Organisation de stages de perfectionnement pour des techniciens Tunisiens.

6°) Coopération Tuniso-Espagnole :

Elaboration conjointe en Octobre 1985 des documents de projets :

Installation unité pilote de traitement des sous-produits de l'olivier et création d'un périmètre irrigué à Zougha dans le Gouvernorat de Zaghouan.

Organisation des stages de perfectionnement pour cinq cadres Tunisiens.

7°) Coopération Tuniso-Américaine :

Signature par les deux parties du document de la prolongation du projet de transfert de technologie agricole le 30 Août 1985.

Signature de l'accord PL 480 Titre I, le 3 Juillet 1985.

8°) Coopération Tunisie-RFA :

- Développement de la Culture betteravière en Tunisie :

Une mission d'experts allemand s'est rendue en Tunisie du 20 Mai au 6 Juin 1985 et a élaboré avec les responsables tunisiens un mémorandum pour la réalisation du dit projet.

- Développement des clairières forestières :

Signature du contrat de prêt relatif à ce projet, le 11 Mars 1985, pour un montant de 18 Millions de DM (Prêt) et 2 Millions de DM (Don).

- Développement national et aménagement de l'exploitation halieutique :

Signature de l'échange de lettres, le 9 Décembre 1985.

II) COOPERATION MULTILATERALE :

1°) Coopération Tunisie-FAO :

Ouverture à Tunis d'une représentation de la FAO :

Une visite officielle a été effectuée en Tunisie par Monsieur le Directeur Général de la FAO au cours de laquelle l'accord de principe pour l'ouverture à Tunis d'un bureau de Représentation de la FAO a été donné.

Un échange de lettres a été signé à Rome, le 17 Juin 1985.

Projets de Coopération Technique (TCP) :

- Surveillance de Bayoud, signé le 7/2/1985 pour un montant de 14.000 \$
- Aménagement des bassins versants de la Tunisie Centrale, signé le 28/2/1985 pour un montant de 113.000 \$.
- Stockage des céréales, signé le 26/7/1985 pour un montant de 250.000 \$.
- Préparation d'un programme d'investissement dans le secteur céréalier, signé le 2/8/1985 pour un montant de 200.000 \$.

2°) Coopération Tunisie-PAM :

PAM 2518 : Développement rural dans les zones arides et semi-arides du Centre et Sud Tunisiens :

Signature à Tunis, le 22/7/1985, de l'amendement N° 5 portant prolongation des actions du projet pour 18 mois.

PAM 2493 : Lutte contre l'érosion et la désertification

Une mission d'évaluation et de formulation de la phase d'extension, pour trois années, du projet a séjourné en Tunisie du 11 au 29 Novembre 1985.

PAM 2582 : Développement intégré des régions du Nord-Ouest :

Signature du second amendement le 29/1/1985.

3°) Coopération Tunisie-OADA :

Participation des six techniciens tunisiens aux travaux des séminaires organisés par l'OADA et intéressant les domaines suivants :

- Planification des projets d'insémination artificielle.
- Evaluation des races ovines et caprines dans le monde arabe.
- Statistiques agricoles.
- Vulgarisation agricole.
- Elevage avicole.
- Planification et évaluation des projets d'investissements agricoles.

**DIRECTION DE LA PRODUCTION VEGETALE**

LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA  
PRODUCTION VEGETALE EN 1985

A. PREPARATION ET ORGANISATION DES CAMPAGNES DE GRANDES  
CULTURES ET DES INDUSTRIELLES :

Le travail de préparation des différentes campagnes des grandes cultures a été effectué dans les meilleures conditions, permettant ainsi une meilleure production et un approvisionnement régulier des agriculteurs en intrants et services.

a) Campagne céréalière :

La campagne céréalière 1984-85 a été caractérisée par une pluviométrie régulière et bien répartie aussi bien dans le Nord que dans le Centre Sud, ce qui a encouragé les agriculteurs notamment ceux du Centre Sud à emblaver le maximum de superficies en céréales.

Les superficies emblavées ont ainsi atteint 1.917.600 ha dont 827.700 ha au Nord et 1.090.200 ha au Centre Sud.

Grâce aux conditions climatiques précitées et à l'augmentation substantielle enregistrée dans l'utilisation des intrants agricoles, la production céréalière a atteint, au cours de cette campagne, un niveau record évalué à 20,8 millions de Qx.

Afin de faire face aux difficultés au niveau de la moisson et de la collecte de cette production, plusieurs commissions ont été créées en vue d'assurer le suivi des différentes opérations liées à la récolte et d'aplanir les difficultés rencontrées, dans les meilleurs délais.

b) Campagne des légumineuses à graines :

Les réalisations des emblavures pour la campagne 1984/85 ont porté sur 116.297 ha dont 93.433 ha au Nord, soit une évolution de 37 % par rapport à la campagne précédente.

La production totale obtenue a été estimée à 101.400 T soit une progression de 72 % par rapport à la campagne passée.

Les réalisations des légumineuses d'hiver ont porté sur 60.530 ha.

c) Campagne betteravière :

Les réalisations des emblavures pour la campagne 1984/85 ont porté sur 4.000 ha contre 6.061 ha prévus soit un taux de réalisation de 66 %.

La production nette obtenue a été de l'ordre de 137.768 T contre 120.000 T pour la campagne écoulée.

Afin d'inciter le maximum d'agriculteurs à s'adonner à cette culture, il a été procédé au cours de l'année 1985 à une augmentation consistante des prix de cession de la betterave à sucre.

d) Campagne Engrais :

Les distributions des engrais ont porté sur les quantités suivantes :

- . Super 45 % : 83.938 T
- . Super 16 % : 34.264 T
- . Ammonitre 33,5 % : 117.132 T

Les besoins en engrais au titre de la campagne 1985/86 ont été arrêtés pour toutes les cultures à :

- . 130.000 T pour l'ammonitre 33,5 %
- . 90.000 T pour le Super phosphate 45 %
- . 5.000 T pour le D.A.P.
- . 8.000 T pour les engrais potassiques.

e) Semences certifiées de céréales :

La commercialisation des semences certifiées pour la campagne 1985/86 a été de 237.051 Qx contre 158.980 Qx pour la campagne passée.

f) Campagne de désherbage chimique :

Les superficies céréalières désherbées au titre de la campagne 1984/85 ont subi une légère évolution par rapport à la campagne précédente, malgré les conditions climatiques qui ont été généralement défavorables au désherbage chimique.

Ces superficies ont atteint 282.259 ha dont 130.647,5 ha aux polyvalents et 151.611,5 ha au 2-4-D.

g) Vulgarisation et Formation :

- Organisation de journées d'information et de visites commentées
- Organisation de stages de perfectionnement, de séminaires et de journées d'études
- Programmation, suivi et exploitation des parcelles de démonstration
- Participation aux travaux des commissions techniques pour l'attribution du Grand Prix du Président de la République concernant la promotion de la betterave à sucre et des prix du concours du meilleur céréaliculteur et ceux du concours du meilleur betteravier, au titre de l'année 1985

i) Journées d'information et visites commentées :

Trois séries de journées d'information et de visites commentées ont été organisées au profit des agriculteurs et des techniciens responsables du développement des grandes cultures dans les 10 gouvernorats du Nord.

B. L'ARBORICULTURE :

Les principales actions entreprises, au courant de l'année 1985, ont porté sur :

1) L'exécution du Projet d'Assistance à l'Arboriculture Fruitière PAAF :

- Le défrichage du jujubier : 2.249 ha destinés à la plantation
- La destruction de chiendent : 790,5 ha
- Le défoncement de 501,5 ha destinés à être plantés
- L'installation de 1.156,5 ha de brise-vents
- La plantation de 7.570,5 ha d'arbres fruitiers

- L'ouverture de 54 chantiers de taille pour la formation de la main-d'oeuvre spécialisée
- La démonstration de la technique de taille sur 2.779,5 ha
- L'ouverture de 7 chantiers de taille pour l'initiation de la femme rurale
- La distribution de 35 ruches à des femmes rurales dans le cadre de l'initiation à l'apiculture
- L'ouverture de 2 chantiers de transformation des fruits, l'un à Scusse et l'autre à Sfax, pour initier la femme rurale à la valorisation de la production agricole locale.

L'année 1985 a été marquée aussi par la distribution des rations alimentaires suivantes :

- . 1.577,8 tonnes de blé tendre ordinaire
- . 71,5 tonnes de lait
- . 36,4 tonnes du sucre
- . 6,6 tonnes de thé

### 2) Projet de Rajeunissement de l'Arboriculture Sénile (PRAS) :

Pour l'année 1985, les réalisations de ce projet ont porté sur :

- . la sensibilisation des agriculteurs sur les avantages du rajeunissement des vieilles plantations fruitières
- . l'élaboration des enquêtes techniques et l'instruction des demandes de prêt pour les superficies à rajeunir
- . l'ouverture de chantiers de formation de la main d'oeuvre spécialisée dans la taille.

### 3) Projet de Développement de l'Olivier de Table en Tunisie (POT) :

Les réalisations du projet, au cours de l'année 1985, ont porté sur :

- la création de nouvelles plantations en sec sur 120 ha et 490 ha en irrigués
- la reconversion de 300 ha d'oliviers à huile en oliviers de table par la méthode de greffage

4) Projet de reconversion et d'amélioration de la productivité de l'olivier à huile en Tunisie (PRAPO) :

Au cours de la campagne 1984/85, les réalisations du projet ont porté sur :

- l'arrachage de 1.696 ha de vieux oliviers
- la régénération de 368 ha de vieux oliviers
- la replantation de 798,5 ha en oliviers et en arbres fruitiers divers

Pour la campagne 1985/86, les enquêtes sont en cours et les données ne seront définitives qu'après cueillette des olives.

5) Organisation des campagnes arboricoles :

Pour l'année 1985, cette activité a porté sur l'organisation de :

- la campagne de plantation fruitière, 26.841 ha
- la campagne de production fruitière, 1.950.000 T.

6) Autres activités :

- formation de la main d'oeuvre spécialisée dans la taille des oliviers, agrumes, vigne, arbres fruitiers à noyau et à pépins ainsi que le greffage des arbres fruitiers à noyau et à pépins
- exploitation des parcelles de démonstration existantes par des visites sur terrain
- organisation des journées d'information et de démonstration sur :

- . l'installation d'une plantation fruitière
  - . les démonstrations de la taille des arbres fruitiers
  - . l'initiation de la femme rurale à la taille des arbres fruitiers à la conservation des fruits et à l'apiculture
- recyclage des techniciens régionaux sur les techniques de taille et de greffage des arbres fruitiers
  - organisation de concours agricoles à l'occasion des fêtes :
    - . d'agrumes
    - . de la vigne de table
    - . des dattes
  - organisation du concours du Grand Prix du Président de la République pour le développement de l'arboriculture fruitière.

#### D. LES CULTURES MARAICHERES :

##### 1) Bilan de la campagne d'arrière-saison :

Les superficies réalisées en cultures d'arrière-saison ont connu une légère diminution de l'ordre de 3 %, soit 6.258 ha contre 6.486 ha.

Les productions ont connu un accroissement de l'ordre de 40 %, soit 55.350 T contre 39.850 T.

##### 2) Bilan de la campagne de primeur :

Une augmentation de 12,7 % a concerné les superficies et les productions par rapport à la campagne précédente soit 4.735 ha contre 4.200 ha et 138.000 T contre 122.400 T.

##### 2.1) Les cultures sous-serres :

Les superficies réalisées en cultures sous-serres sont de 905 ha contre 870 ha en 1983/84.

Les productions ont été de 44.100 T contre 44.900 T en 1983/84.

Les exportations de tomate ont concerné 414 T contre 500 T en 1983/84.

### 2.2) Les cultures sous-tunnels :

Ces cultures ont connu une augmentation de l'ordre de 370 ha par rapport à la campagne précédente, soit 1.625 ha contre 1.257 ha.

Les productions ont été de 62.600 T contre 47.570 T réalisées en 1983-84, soit un accroissement de 40 %, dont 32.000 T de pastèque.

### 2.3) Les cultures de plein champ :

Les superficies réalisées ont été de 2.205 ha contre 2.078 ha en 1983/84.

Les productions ont été de 31.400 T dont 24.500 T pour la pomme de terre, contre 29.850 T dont 22.500 T pour la pomme de terre en 1983/84 soit un accroissement de l'ordre de 5 %.

### 3) Bilan des cultures d'hiver et d'artichaut :

Les superficies réalisées ont été de 29.100 ha contre 27.725 ha.

### 4) Bilan des campagnes de saison :

Les réalisations en culture de saison sont de 81.300 ha contre 81.700 ha en 1983/84.

## SUIVI ASSISTANCE A LA PRODUCTION MARAICHERE :

### 1) Activités de vulgarisation :

Au cours de l'année 1985, l'intervention du service assistance à la production maraîchère en matière de vulgarisation s'est limité à la participation à quelques journées d'information organisées par les services régionaux et à l'élaboration de "flashes" en collaboration avec la D.E.R.V.

### 2) Suivi de la campagne de floriculture :

Une enquête de base a été lancée durant le dernier trimestre 1985 pour collecter les données statistiques sur la production horticole et les superficies, consacrées à ce secteur. Les éléments de cette enquête feront l'objet d'un rapport au cours de l'année 1986.

### 3) Suivi de projets :

Au cours de l'année 1985, le service compétent a supervisé les travaux de correction effectués sur le premier entrepôt frigorifique de Soliman.

Pour ce qui est du 2ème entrepôt financé dans le cadre d'un crédit BIRD, les travaux de construction ont commencé au mois de Mars 1985 et prendront fin au début de l'année 1986.

## E. LA DEFENSE DES CULTURES :

### 1) Lutte contre les fléaux des cultures :

#### a) Campagne de traitement d'hiver :

1.688.100 pieds ont été traités en 1985.

#### b) Campagne de lutte contre la teigne et le Psylle de l'olivier :

Les traitements ont été effectués par voie aérienne ou terrestre. Le nombre total de pieds traités contre le psylle et la teigne a atteint 4.601.885.

#### c) Campagne de lutte contre la mouche de l'olivier :

728.000 pieds ont été traités.

d) Campagne de lutte contre la cigale :

21.430 ha ont été traités.

e) Campagne de lutte contre les scolytes des arbres fruitiers :

352.433 pieds traités dans 7 Gouvernorats du Centre  
et du Sud.

f) Campagne de lutte contre la cératite des agrumes :

49.880 ha ont été traités.

g) Campagne de lutte contre l'Hylésine et la Pyrale de l'Olivier

1.064.706 pieds ont été traités.

h) Campagne de lutte contre les pucerons des arbres fruitiers :

1.723.620 pieds traités dans 8 Gouvernorats du Centre  
et du Sud.

i) Campagne de lutte contre le Neiroun de l'olivier.j) Campagne de lutte contre la Casside de la Betterave.2) Expérimentation dans le cadre de l'homologation :

Le commerce des produits pesticides à usage agricole est régi en Tunisie par la Loi n°61/39 du 7 Juillet 1961 et le décret n°61/300 du 28 Août 1961. Conformément à cette législation, les produits pesticides sont soumis à une commission. Avant d'être homologués, ces produits doivent faire l'objet d'une expérimentation sur le terrain. Quatre essais ont été réalisés en 1985 et ont fait l'objet d'un rapport détaillé qui a été présenté à la dernière réunion de la Commission Nationale d'Homologation des Produits pesticides à usage agricole.

3) La vulgarisation :

Il s'agit d'inciter les agriculteurs à participer activement à toutes les campagnes. On constate ainsi l'accroissement du nombre des cultivateurs ayant pris part aux chantiers de traitement, par leur moyens privés.

4) Les avertissements agricoles :

Une vingtaine d'avertissements touchant la défense des cultures ont été émis en 1985.

5) La lutte contre les rongeurs :

En 1985, ont été organisées des campagnes importantes de lutte contre les mérions, les psammoreys et les rats.

6) Le contrôle phytosanitaire à l'importation et à l'exportation :

Le contrôle phytosanitaire est effectué quotidiennement dans les ports et aéroports ainsi que dans les postes frontaliers terrestres.

Au cours de l'année 1985, 3.099 certificats phytosanitaires et 583 laissez-passer ont été délivrés, après contrôle de 231.476 tonnes de produits végétaux.

7) Contrôle du commerce et de l'utilisation des produits pesticides :

Au cours de l'année 1985, l'homologation - ou autorisation provisoire de vente - a été accordée à 12 produits.

Il a été également procédé à l'élaboration du programme d'importation des pesticides pour l'année 1985.

Par ailleurs, 5 agréments de points de vente de produits pesticides ont été délivrés au cours de l'année 1985.

8) Activités du laboratoire de phytopathologie-nématologie-:

- 15 avertissements agricoles émis en 1985
- Autorisation de vente d'un produit chimique contre le mildiou
- Organisation de journées d'information et de vulgarisation
- Analyses nématologiques
- Contrôle des échantillons pour étude des champignons cryptogamiques.

F. CONTROLE ET CERTIFICATION DES SEMENCES ET PLANTS :

- Saisie de 23 tonnes de semences maraichères impropres à la commercialisation
- 250 échantillons semés et contrôlés
- La certification de semences à porté sur 1.635 ha de semences de base et 15.543 ha de semences certifiées destinées aux agriculteurs.

PROGRAMME D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 1986

A) CEREALES :

Les réalisations des emblavures pour la campagne 1985/86 ont porté sur 1.279.865 dont 852.741 ha au Nord et 427.124 ha au Centre-Sud.

B) LES LEGUMINEUSES A GRAINES :

Les prévisions d'emblavures pour la campagne 1985/86 ont été fixées lors de la réunion tenue le 2 Juillet 1985 à 11.947 ha, réparties entre le Nord et le Centre Sud du pays.

C) LES ENGRAIS :

Les besoins en engrais au titre de la campagne 1985/86 ont été arrêtés pour toutes les cultures à :

- 130.000 T pour l'ammonitre 33,5 %
- 90.000 T pour le superphosphate 45 %
- 5.000 T pour le D.A.P.
- 8.000 T pour les engrais potassiques

D) DESHERBAGE CHIMIQUE :

Pour la campagne 1985/86, il est prévu le désherbage chimique de 350.000 ha dont 140.000 ha aux polyvalents et 210.000 ha au 2-4-D.

E) PROJET D'ASSISTANCE A L'ARBORICULTURE FRUITIERE :

Le programme d'action de la campagne 1986/87 comporte :

- l'installation de 2.725 ha de brise-vent, destinés à protéger les plantations fruitières.
- la destruction de chiendent sur 2.550 ha.
- le défoncement de 1.000 ha de terre pour l'installation des nouvelles plantations dans les régions de Ben Arous, Zaghouan, le Kef, Siliana et Sousse.
- la plantation de 7.069 ha composés de :

- . 4.619 ha d'amandier
  - . 465 ha de pistachier
  - . 380 ha de pommier-poirier
  - . 150 ha de cerisier
  - . 875 ha d'arbres fruitiers divers en sec
  - . 55 ha d'arbres fruitiers divers en irrigué
  - . 35 ha d'olivier de table
- le défrichage du jujubier sur 1.900 ha.
  - l'ouverture de 162 chantiers de taille pour la formation de la main d'oeuvre spécialisée.
  - la démonstration de la technique de taille sur 3.888 ha.
  - l'ouverture de 19 chantiers de taille pour l'initiation de la femme rurale à la taille.
  - l'ouverture de 20 chantiers de transformation des fruits pour initier les femmes rurales en cette matière.
  - la distribution de 50 ruches dans le cadre de l'initiation de la femme rurale à l'apiculture.

Toutefois, le maintien de ce programme est lié aux opérations de déblocage des crédits.

F) PROJET PROPO :

- \* Arrachage de 2.500 ha de vieux oliviers en vue de leur replantation en oliviers ou en arbres fruitiers divers.
- \* Régénération de 800 ha de vieux oliviers.
- \* Replantation de 1.400 ha d'oliviers et d'arbres fruitiers divers.

G) PROJET OLIVIERS DE TABLE :

- \* Création de nouvelles plantations d'oliviers de table sur 300 ha dont 100 ha en sec et 200 ha en irrigué.
- \* Reconversion de 100 ha d'oliviers à huile en oliviers de table par la méthode de greffage.

## PROGRAMMATION DES CAMPAGNES MARAICHERES 1985-1986

### 1) Campagne d'arrière-saison :

Les superficies prévues sont de 7.500 ha dont 6.500 ha pour la pomme de terre contre 5.850 ha dont 5.675 ha, réalisés en 1985. Les quantités de semences de pomme de terre distribuées par le GIL sont de 1.890 T contre 1.230 T en 1985.

Compte tenu d'un rendement moyen de 8 à 10 T/ha, la production attendue sera de 52.000 à 65.000 T, couvrant les besoins de la consommation intérieure jusqu'à la fin Février, avec une possibilité d'exportation de 5.000 à 7.000 T.

### 2) Campagne de primeur :

Les superficies et les productions enregistreront une augmentation respective de 23 et 25 % soit 5.842 ha contre 4.735 ha et 172.940 T contre 138.000 T en 1985.

#### 2.1. Les cultures sous serres :

Les prévisions pour les cultures sous serres sont de 1.051 ha contre 905 ha réalisés en 1985 soit un accroissement de 16 % et les productions escomptées seront de 54.938 T contre 44.100 T, soit une augmentation de 24 %.

#### 2.2. Les cultures sous tunnels et plein champ :

- Les cultures sous tunnels accuseront un accroissement de l'ordre de 80 % en superficie en concernant en particulier la pastèque, soit 1.905 ha contre 1.625 ha réalisés en 1985. Les productions attendues seraient de 77.000 T contre 62.600 T en 1985, soit une augmentation de 23 %.

- Les superficies prévues en cultures de plein champ sont de 2.886 ha dont 2.335 ha pour la pomme de terre contre 2.205 ha dont 1.840 ha en pomme de terre, réalisés en 1985.

- Les productions escomptées sont de 40.988 T dont 32.655 T de pomme de terre, soit une augmentation de 33 %, alors que les productions obtenues en 1985 ont été de 31.400 T dont 24.500 T pour la pomme de terre.

### 3) Campagne d'hiver et d'artichaut :

Les superficies prévues ont été estimées à 27.100 ha contre 29.100 ha réalisées en 1985, soit une diminution de l'ordre de 7,5 %, concernant particulièrement les cultures de la fève, du petit pois et de l'oignon, alors que la carotte enregistrera une hausse de 10 %, passant de 4.500 ha à 5.000 ha.

### 4) Campagne de saison :

Les prévisions pour la campagne de saison 1986 portent sur 96.900 ha. Les augmentations intéresseront la plupart des cultures (sauf le fraisier) et particulièrement la tomate et le piment, malgré les problèmes au niveau de la transformation que connaissent ces cultures chaque année. L'entrée en fonctionnement de 3 nouvelles usines (2 au Cap Bon et une à Tébourba) est un facteur ayant contribué à tranquilliser les agriculteurs et à les encourager, à maintenir ou développer leurs superficies en ces cultures ; d'autant plus que les prévisions de transformation annoncées par le GICA portent à l'optimisme (60.000 T de DCT et 10.000 T d'Harissa). Les productions atteindraient les 1.530.000 T, notamment si le printemps est assez arrosé pour les cucurbitacées cultivées en sec (dans les zones d'épandage melon + pastèque).

**DIRECTION DE LA PRODUCTION ANIMALE**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION ANIMALE  
EN 1985

La Direction de la Production Animale comporte trois sous-directions :

- La Sous-Direction de la Zootechnie
- La Sous-Direction de la Santé Animale
- La Sous-Direction du Contrôle sanitaire.

A/. LES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DE LA ZOOTECHNIE

En 1985, l'activité de la Sous-Direction de la Zootechnie a intéressé essentiellement les points suivants :

1. Le suivi de la conjoncture d'élevage et des ressources alimentaires du cheptel durant l'année 1985 ;
2. Le suivi de réalisation du plan-directeur de la collecte et de la transformation du lait frais en collaboration avec l'Office de l'Élevage et des Pâturages ;
3. Contribution à l'organisation de séminaires sur le développement de la production de viande locale, de culture de médicago, de cultures fourragères dans les périmètres irrigués, de la valorisation des sous produits agro-industriels et de la pisciculture ;
4. Réactualisation des prix à la production des différents produits d'origine animale ;
5. Evolution des différentes productions en fonction des disponibilités alimentaires du cheptel et de la conjoncture des cours du marché des produits animaux ;
6. L'étude technique des différentes formules d'aliment et du C.M.V. commercialisés et leur contrôle ;

7. L'intensification et le suivi des projets d'amélioration génétique (saillie naturelle - insémination artificielle) ;
8. Intensification de la lutte contre l'infertilité bovine ;
9. Etude et suivi des projets d'élevage.

(A) - Alimentation du Cheptel -

a) Productions fourragères

L'année agricole 1984-85 est considérée comme une année exceptionnelle en matière d'alimentation du cheptel. En effet, l'abondance des pluies de l'automne 1984, de l'hiver et du printemps 1985 et leur bonne répartition échelonnés le long du cycle végétatif des cultures fourragères, ont permis à celles-ci d'atteindre des rendements dépassant les 50 quintaux de foin par hectare dans plusieurs départements du Nord. De ce fait, les prix du foin n'ont dépassé guère les 60 millimes le kg jusqu'à fin Septembre 1985.

Quant aux réalisations en superficie, les cultures fourragères ont concerné 384.000 hectares dont 231.650 hectares au Nord du pays. Les réserves fourragères sur pieds (cactus, acacia et atriplex) ont connu une extension au cours de cette année de + 23.652 hectares, soit au total 133.773 hectares en 1985.

La production nationale en foin est estimée à près de 500.000 tonnes, alors que celle conservée sous forme d'ensilage compte environ 360.500 D

b) Aliments concentrés industriels

La production d'aliments concentrés industriels a accusé une diminution de l'ordre de 16.895 tonnes par rapport au volume produit en 1984. Cette diminution est due à la faible demande en aliments ruminants (suite à l'abondance de la végétation naturelle et de la production fourragère).

Ainsi la production d'aliments industriels est de l'ordre de 404.273 tonnes au cours de 1985, dont 313.784 tonnes d'aliments avicoles et 90.216 tonnes d'aliments ruminants.

c) Incorporation des produits locaux dans l'alimentation animale

La Direction de la Production Animale a pu, en collaboration avec certains organismes étatiques (Office de l'Elevage et des Pâturages, Direction de la Production Végétale et Office des Céréales), introduire des changements substantiels dans les formules des aliments concentrés industriels. C'est ainsi que, pour la première fois, de l'orge produite localement remplace près de 20 % du maïs importé utilisé dans les aliments avicoles. Ces formules sont entrées en vigueur depuis le 1er Août 1985 et l'économie du maïs réalisée est de l'ordre de 22.000 tonnes.

Parallèlement à l'orge, le triticale est devenu une matière première classique puisqu'il est introduit depuis l'année dernière jusqu'au taux de 17 % dans les formules d'aliments avicoles (soit 25 % du taux de maïs habituellement utilisé). Cette année, les emblavures de triticale ont atteint 10.000 hectares et la production prévisible serait de près de 30.000 tonnes dont 10.000 tonnes seraient destinées à l'alimentation animale. Notons aussi qu'une quantité de 111 tonnes de farine de poisson a été incorporée dans les aliments avicoles en remplacement du tourteau de soja. Quant aux aliments ruminants, certains industriels ont déjà entamé la production d'aliments bovins et ovins à l'engraissement dans lesquels 25 % de grignons d'olives sont incorporés.

En dehors des aliments industriels, la Direction de la Production Animale a mené une campagne de sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation d'autres sous-produits tels que : les pulpes de betterave, les pulpes de tomates, les drèches de brasserie et la paille enrichie pour l'alimentation de leur cheptel.

Ainsi 32.200 tonnes de pulpes fraîches de betterave et 2.200 tonnes de pulpes de tomates ont pu être ensilées avec le concours de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

d) Campagne de sauvegarde alimentaire

Pour faire face au déficit de production de la végétation spontanée dans les régions du Centre et du Sud du pays par suite du retard des précipitations pluviométriques (automne 1985), la Direction de la Production Animale, en collaboration avec l'Office des Céréales et l'Office de l'Elevage et des Pâturages a arrêté les dispositions nécessaires à la sauvegarde du cheptel ovin dans ces régions. Un aliment sauvegardé à bas prix contenant entre autres des déchets de blé stockés à l'Office des Céréales a été produit par les usines étatiques et vendu aux éleveurs concernés.

De même, les régions du Centre et Sud ont été régulièrement approvisionnées en foin, paille enrichie à l'ammoniac et en pulpes sèches de betterave.

(B) - Productions Animales -

a) Elevage bovin

- D'après les enquêtes de base effectuées par la Direction de la Planification, des Statistiques et des Analyses, les effectifs ont enregistré une augmentation de 3,5 %, ils sont passés de 342.000 unités femelles en 1984 à 354.000 unités femelles en 1985 dont 74.000 de race pure.
- La production de viande bovine (nette et abats) est passée de 33.800 tonnes en 1984 à 36.225 tonnes en 1985 soit un accroissement de l'ordre de 7,14 %. Mais les importations de viande ne sont que de 18.426 tonnes environ contre 28.600 tonnes en 1984, soit une diminution de 35,5 %.

L'importation de taurillons maigres destinés à l'engraissement réalisée par l'Office de l'Elevage et des Pâturages, la Société Ellouhoum et la Société El Amra a atteint 8.931 têtes en 1985 contre 12.341 têtes en 1984, soit une diminution de 27,6 %.

- La production laitière bovine est passée de 270.100 tonnes en 1984 à 293.000 tonnes en 1985, du fait surtout de l'amélioration des performances, de l'auto-accroissement des effectifs surtout de race pure, de la meilleure conduite de l'élevage bovin laitier et du développement de l'infrastructure de la collecte et de la transformation du lait.

#### b) Elevage Ovin

Les effectifs ovins sont passés de 3.181.000 unités femelles en 1984 à 3.447.000 unités femelles en 1985, soit un accroissement de 8,36 %, dépassant ainsi les prévisions du VI<sup>e</sup> plan de 22,1 % et permettant une timide exportation sur l'Algérie de 7.500 têtes au cours d'Octobre 1985.

En effet, cet accroissement est dû essentiellement :

- à l'intéressement des éleveurs de cette espèce depuis la libéralisation du prix de la viande en 1979 ;
- à l'amélioration de la conduite de l'élevage de cette espèce ;
- aux conditions climatiques favorables tout le long de l'année.

Les productions ovines ont enregistré respectivement des augmentations : 1,4 % concernant la viande et 4,4 % concernant la production laitière au cours de 1985 par rapport à l'année 1984, soit 32.850 tonnes de viande en 1985 contre 28.800 tonnes en 1984 et 12.530 tonnes de lait en 1985 contre 12.000 tonnes en 1984.

c) Elevage Caprin

- Les effectifs caprins sont passés de 583.000 unités femelles en 1984 à 620.000 unités femelles en 1985, soit un accroissement de 6,3 % ;
- Les productions ont enregistré une augmentation de :
  - . 7,9 % en matière de viande nette, soit 4,200 tonnes en 1984 contre 4,540 tonnes en 1985.
  - . 6,3 % en matière de lait, soit 8,750 tonnes en 1984 contre 9.300 tonnes en 1985.

d) Elevage avicole

1/ Effectifs

Au cours de l'année 1985, les effectifs avicoles ont connu l'évolution suivante :

- L'effectif de reproducteurs chair est passé de 252.000 sujets (dont 190.000 en activité) en 1984 à 315.000 sujets (dont 240.000 en activité) en 1985, soit une augmentation de 25 %. Celui des reproducteurs ponte est passé de 55.000 sujets en 1984 à 59.000 sujets en 1985, soit une augmentation de 7,30 %.
- L'effectif de poules pondeuses à enregistré un accroissement de 2,8 % passant de 3,609 millions poules en 1984 à 3,711 millions poules en 1985. Les importations de poussins d'un jour ponte entre 1984 et 1985 ont diminué de 34,6 % (599.000 en 1985 contre 916.000 en 1984).
- L'effectif de poulets de chair a connu en 1985 une légère régression passant à 24,5 millions en 1985 contre 25 millions 1984. Il est à signaler une augmentation de l'effectif de poulets de chair produits localement par rapport à l'année précédente avec un accroissement de 7,6 % alors qu'on enregistre une diminution des poulets produits à partir d'oeufs importés, soit 35,8 % en moins que l'année 1984.

## 2/ Productions

La production d'oeufs de consommation a enregistré une augmentation de 2,17 % au cours de 1985 : 1.032 millions de pièces en 1985 contre 1.010 millions en 1984.

Cette surproduction a permis l'exportation de 10 millions d'oeufs sur l'Algérie par le biais du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles. Par ailleurs, une opération d'exportation d'un million de poulettes démarrées vers l'Algérie est en cours de réalisation.

### (C) - Amélioration Génétique -

#### - Insémination Artificielle

Le nombre de centres d'insémination artificielle en activité est de 21, répartis sur 13 Gouvernorats.

Les réalisations pour l'année 1985 sont de :

- 7.377 inséminations premières, et de
- 9.642 inséminations totales

#### - Saillie Naturelle

Opération d'échange :

L'opération d'échange de taurillons locaux contre des géniteurs améliorateurs a porté sur 13 géniteurs répartis par Gouvernorats comme suit :

- Siliana : 9
- Le Kef : 3
- Tunis : 1

#### - Lutte contre l'infertilité bovine

7.512 vaches ont été traitées contre différentes entités pathologiques au cours de l'année 1985.

. Diagnostic de gestation

Cette action a intéressé 11.781 femelles inséminées dont 8.545 se sont révélées pleines, soit 72,5 % des animaux examinés.

. Herd Book.

L'effectif bovin total inscrit au Herd Book est de 28,085, dont 91 % de race Pie-Noira, 2 % de race Holstein et 7 % de race Schwitz.

(D)- Etude et suivi des projets -

1/. Réseau de collecte de lait

Le réseau actuel porte sur 82 centres fixes de collecte de lait répartis comme suit :

- Centres en fonctionnement	: 41 centres (50 %)
- Centres construits et équipés	: 11 centres (13,4 %)
- Centres en cours de construction	: 21 centres (25,6 %)
- Centres identifiés	: 9 centres (4 %)

La capacité du réseau installé est de 314.400 l/j, dont 200.000 l/j sont opérationnels.

Les quantités de lait collectées et usinées sont passées de 63.000 tonnes en 1984 à 70.000 tonnes<sup>en</sup>/1985 (soit de l'ordre de 20 % de la production totale du lait).

2/. Suivi de l'élevage dans le secteur organisé

- Unités coopératives de production agricole

Une enquête exhaustive a été effectuée au niveau des U.C.P. et a intéressé aussi bien les effectifs que les ressources alimentaires. L'étude du bilan ressources-emploi a montré que les U.C.P. disposent d'un excédent fourrager de 17 millions d'U.F.

a) Effectifs- Eovins

Pratiqué dans 120 U.C.P. , l'élevage bovin est constitué de 5.818 vaches dont 96 % de race pure. Cet effectif a subi une légère diminution de 6 % par rapport à 1984 ( 6.189 vaches).

- Ovins

Pratiqué dans 53 U.C.P. , l'élevage ovin est constitué de 41.817 brebis dont 6.040 Sicilo-ardes. Il a enregistré une évolution de 1,6 % par rapport à 1984 (41.151 brebis).

- Caprins

Seulement 5 U.C.P. détiennent un élevage caprin dont l'effectif est de 1.386 chèvres. Celui-ci a subi une régression de 15 % en raison de la liquidation du cheptel caprin de 2 U.C.P.

b) Productions laitières

La production laitière des U.C.P. pour l'exercice 1985, est de 14.976.225 litres pour les bovins (soit 2.490 l/vache présente/an) et de 341.295 litres pour les ovins (soit 51 l/brebis/6 mois)

Comparée à 1984, la production laitière bovine a noté une légère amélioration (14.536.335 l et 2.351 l/vache présente).

Projet F.M.O

Ce projet vise le développement de l'élevage laitier dans 8 U.C.P. appartenant aux Gouvernorats de Bêjâ, Jendouba, Siliana et Bizerte. Ses actions concernent notamment l'importation des génisses de haute performance, la construction et l'équipement des nouveaux bâtiments d'élevage.

Une enquête a été menée auprès de chaque U.C.P. pour étudier le potentiel fourrager et l'infrastructure d'élevage aussi bien existant que prévu. L'état d'avancement du projet est limité actuellement à la construction de nouvelles étables. Là aussi, l'avancement des travaux de construction ne dépasse pas 20 %.

#### B/. LES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DE LA SANTE ANIMALE

Au cours de l'année 1985, 19 interventions gratuites de prophylaxie et de traitement des principales maladies animales ont été exécutées.

La priorité a été donnée aux maladies animales qui ont une incidence importante du point de vue hygiénique et économique. Il s'agit notamment de : la tuberculose bovine, la brucellose bovine, les colibacilloses des veaux, les piroplasmoses bovines, la clavelée, les salmonelloses aviaires et la rage canine.

Ces interventions gratuites ont eu pour conséquence l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel et par voie de conséquence l'amélioration de ses productions.

#### (A) - Espèce Aphteuse - 1. Fièvre Aphteuse

Aucun cas de Fièvre Aphteuse n'a été déclaré au cours de l'année 1985. La vaccination des bovins contre cette maladie a été effectuée essentiellement dans les exploitations à vocation laitière et sur les bovins de race pure. L'effectif vacciné au cours de cette année a été de 73.231 bovins.

#### 2. Tuberculose

Cette maladie constitue un problème majeur pour l'élevage bovin laitier. Elle a des conséquences néfastes au plan tant hygiénique qu'économique.

Actuellement , la lutte contre la tuberculose bovine n'est effectuée que dans les élevages bovins des secteurs étatique et para-étatique , en raison de l'absence de fonds d'indemnisation. Dans ces secteurs, les taux d'infection à la fin de l'année 1985, ont été les suivants :

- Pourcentage des élevages infectés	38,70 %
- Pourcentage des bovins tuberculeux dans les cheptels infectés	10,20 %
- Pourcentage des bovins tuberculeux par rapport à la totalité des bovins testés	4,5 %

Une enquête nationale statistique sera réalisée en 1986, dans le secteur privé, à l'issue de laquelle, un programme national de lutte contre la tuberculose bovine pourrait être établi et évalué avec précision.

### 3. Brucellose bovine

Une enquête sérologique a été effectuée au cours du mois de Décembre 1985 dans 26 Agro-combinats, relevant de l'O.T.D. Le nombre total de sérums analysés a été de 6.033 . Le pourcentage de bovins à sérologie positive, par rapport à la totalité de l'effectif testé, a été de 0,7 %.

La vaccination contre la brucellose, dans les élevages laitiers a été effectuée sur les jeunes femelles bovines âgées de 4 à 12 mois. Le nombre de vaccinations effectuées a été de 11.982.

Une enquête nationale statistique relative à l'incidence de la brucellose bovine dans le secteur privé sera réalisée en 1986, en même temps que l'enquête relative à la tuberculose bovine.

#### 4. Maladies des veaux

Une enquête préliminaire relative à la mortalité des veaux a été effectuée en 1985 dans 322 élevages.

Les taux de morbidité et de mortalité des veaux ont été de 41,60 % et 14,50 %.

La vaccination contre les colibacilloses des femelles en gestation et l'administration de gamma globulines aux veaux, dans les élevages à problème de colibacillose, ont donné des résultats satisfaisants lorsque ces opérations ont été accompagnées d'une amélioration de l'hygiène des élevages concernés.

Le nombre de vaccinations effectuées a été de 4.887 et le nombre de veaux traités a été de 3.738.

#### 5. Rhino-trachéite infectieuse bovine

La vaccination des bovins contre l'I.B.R. a été effectuée sur les bovins préexistants appartenant aux éleveurs ayant acquis des bovins importés ainsi que sur les bovins des élevages laitiers à problème d'I.B.R.

Le nombre de vaccinations effectuées a été de 17.760

#### 6. Charbons

La campagne annuelle de vaccination contre les charbons a été effectuée dans les zones "à charbons". Le nombre de bovins vaccinés a été de 38.208 têtes.

#### 7. Piroplasmoses

. Lutte contre les tiques

- Elaboration et diffusion d'un nouveau calendrier de lutte contre les tiques

- Distribution de produit acaricide (4.386 litres de produit concentré ont été distribuées auprès de 2.734 élevages pour la campagne d'automne et de 4.793 pour la campagne d'été).

. Traitement des cas cliniques

- Theilériose : le nombre de cas traités de theilériose a été de 968 et le nombre de cas guéris a été de 710 (soit un pourcentage de succès de 73 % environ). Le produit utilisé (PARVAQUONE) a donné de bons résultats
- Babésiose et anaplasiose : 541 cas ont été traités à l'imidocarbe avec un pourcentage de succès de 84 % environ.

8. - Fasciolose -

Au cours de l'année 1985, 3.982 bovins ont été traités contre la fasciolose à titre de vulgarisation.

9. - Hypodermose -

Le traitement de l'hypodermose bovine a été effectué dans le Gouvernorat de l'Ariana à titre de démonstration. 1870 bovins, appartenant à 100 éleveurs, ont été traités.

(B) - Espèce Ovine -

1. Clavelée

La campagne annuelle de vaccination des ovins contre la clavelée, effectuée dans des centres de rassemblement, selon le calendrier établi, a intéressé, au cours de l'année 1985, 2.412.127 têtes.

Les campagnes de vaccination annuelles contre la clavelée ont permis de limiter l'extension de la maladie et de réduire le nombre des cas déclarés et des cas de mortalité.

## 2. Entérotoxémies

La vaccination contre les entérotoxémies a été effectuée, à titre gratuit, dans les élevages des secteurs étatique et para-étatique, ainsi que chez les éleveurs privés du Centre-Sud, dans le cadre de la campagne de sauvegarde.

Le nombre de vaccinations effectuées à été de 891.638.

## 3. Strongyloses

Une intervention par an est assurée, à titre gratuit, et ce, en raison des disponibilités budgétaires limitées.

Cette campagne est effectuée avec la campagne contre la clavelée.

Le nombre d'ovins traités a été de 2.643.093 têtes.

## 4. Gales

Dans les régions pourvues de piscines anti-galeuses, les traitements des ovins contre les gales sont effectués par baignade des troupeaux après la période de tonte. Dans les régions dépourvues de piscines, il est procédé à la distribution d'acaricide aux éleveurs ainsi qu'à la vulgarisation des modalités de traitement.

Au cours de l'année 1985, 1.677.000 têtes ont été traitées.

## 5. Chlamyidiose ovine

La chlamyidiose ovine a été mise en évidence suite à plusieurs cas d'avortement. 229 sérums d'ovins ont présenté un titre supérieur ou égal à 1/8 en F.C. sur un total de 829 sérums analysés à l'Institut de la Recherche Vétérinaire de Tunisie.

#### 6. Brucellose ovine et caprine

1.017 sérums d'ovins et 663 sérums de caprins analysés à l'Institut de la Recherche Vétérinaire de Tunisie ont été trouvés négatifs en matière de brucellose.

#### 7. Fasciolose ovine

Au cours de l'année 1985, 20.034 ovins ont été traités contre la fasciolose, à titre de vulgarisation.

### (C) - Autres Espèces -

#### 1. Grippe équine

La vaccination contre la grippe équine est effectuée essentiellement sur les chevaux des Haras Nationaux, de la police, de l'armée nationale et des chevaux pur-sang appartenant aux privés.

Le nombre de vaccinations effectuées a été de 1.612

#### 2. Gales du dromadaire

15.559 dromadaires ont été traités, gratuitement, au cours de l'année 1985.

#### 3. Varrcase des abeilles

Dans le cadre de la lutte contre la varroase des abeilles il a été procédé, au cours de l'année 1985, à des opérations de vulgarisation de la méthode de traitement des ruches infestées auprès des apiculteurs.

Le nombre de ruches traitées a été de 11.131.

#### 4. Salmonelloses aviaires

Au cours de l'année 1985, aucun cas de salmonellose aviaire, à *Salmonella Gallinarum Pullorum*, n'a été diagnostiqué à partir des couvoirs et des élevages de reproducteurs.

Dans le cadre de l'application de l'arrêté du Ministre de l'Agriculture du 17 juin 1983 relatif aux mesures à prendre en vue de la protection du cheptel avicole contre les maladies infectieuses et notamment les salmonelloses aviaires, l'équipe mobile, constituée à cet effet à la Direction de la Production Animale, a effectué, en 1985, 162 visites de contrôle des établissements producteurs d'oeufs à couver et des établissements producteurs de poussins d'un jour.

#### 5. Rage canine

Au cours de l'année 1985, 39 chiens mordeurs ont été confirmés enragés par l'Institut Pasteur de Tunis.

Dans le cadre de l'exécution du programme national de lutte contre la rage canine, il était prévu d'effectuer au cours de l'année 1985 :

- Une primo-vaccination dans les six Gouvernorats de la zone 'D', à savoir : Gafsa, Tozeur, Gabès, Kébili, Médenine et Tataouine.
- et une vaccination de rappel dans les 7 Gouvernorats de la zone 'B' à savoir : Tunis, Zaghouan, Bêjà, Bizerte, Sousse, Monastir et Mahdia

Ce programme a été scrupuleusement respecté. Le nombre de vaccinations effectuées a été de 178.117

En dehors de ce programme, 7.615 chiens ont été vaccinés dans les autres gouvernorats.

#### C/. LES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DU CONTROLE SANITAIRE

En 1985, les différentes activités dévolues à la Sous-Direction ont été intensifiées, en particulier en matière d'élaboration de nouveaux textes législatifs, par suite de la décision prise en 1983 de procéder à une refonte complète de la réglementation actuelle relative aux maladies animales réputées contagieuses et aux mesures sanitaires à prendre contre ces maladies.

(A). Législation

Au cours de l'année 1985, 13 arrêtés d'application ont été publiés au Journal Officiel . Il s'agit d'arrêtés fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre certaines maladies réputées légalement contagieuses. Trois autres arrêtés du même ordre ont été préparés et sont en cours de publication.

(B) Contrôle des Frontièresa) En matière d'exportation

Il a été noté en 1985 :

- d'une part une très nette augmentation de l'exportation, par rapport à 1984, de certains produits : poulettes démarrées (+ 215,8 %), poissons (+ 37,68 %), poulpes (+ 36,07 %) et seiches (+ 5,5 %) ;
- une très nette réduction des exportations par rapport à 1984 pour les oeufs de consommation ( - 61,4 %), les anguilles ( - 56,26 %), les crevettes ( - 43,96 %) et les clovisses ( - 11,62 %)
- l'exportation de 7.253 agneaux de boucherie sur l'Algérie.

b) En matière d'importation

Il a été enregistré au cours de l'année 1985 une baisse pour tous les produits importés par rapport à 1984.

Cette baisse est :

- très importante pour les bovins de boucherie ( - 52,5 %) et pour les génisses inscrites ( - 48,97 %)
- importante pour la viande bovine ( - 30,31 %) et ovine ( - 22,83 %)
- minime pour les taurillons d'engraissement ( - 5,44 %)

Il est à signaler qu'aucun agneau de boucherie n'a été importé en 1985 (contre 52.792, en 1984).

(C). Contrôle des viandes et dérivés

Le tonnage des viandes abattues au cours de l'année 1985 a été le suivant :

- Bovins : 26.579 tonnes (contre 29.302 T en 1984)
- Ovins : 13.284 tonnes (contre 11.481 T en 1984)
- Caprins : 3.358 tonnes (contre 2.883 T en 1984)
- Camélidés : 529,644 T (contre 537,277 T en 1984)

Il est à signaler que grâce à la surveillance zootechnique exercée par les médecins vétérinaires dans les abattoirs et l'application stricte des dispositions de l'Arrêté ministériel du 23 Août 1984 réglementant l'abattage des animaux de boucherie des espèces bovine et ovine, le poids moyen national des carcasses des bovins abattus est passé de 159,19 kgs en 1984 à 166 kgs en 1985, soit un gain de 6,81 kgs par carcasse ce qui, rapporté au nombre total de bovins de race locale abattus (100.009), représente un gain de poids de 681 Tonnes.

DIRECTION DE L'ASSISTANCE AUX PETITS  
ET MOYENS EXPLOITANTS

I Compte-Rendu des activités de l'année 1985

Les activités de la Direction de l'Assistance aux Petits et Moyens Exploitants ont été caractérisées au cours de l'année 1985 notamment par :

- la continuation et le renforcement des actions d'octroi de crédits sur le FOSDA
- l'entrée en vigueur du Fonds Spécial de Promotion Agricole
- l'extension des interventions des projets de crédit supervisé et la préparation de leurs continuations
- l'agrément de nouvelles coopératives de Services Agricoles
- L'entrée en vigueur du Fonds de la Coopération et de la Mutualité.

A) Crédit Agricole :

L'octroi de crédits sur le FOSDA Général, en continuation au niveau de l'ensemble des C.R.D.A., a enregistré en 1985, par rapport à l'année précédente, l'évolution par sous-secteur résumée dans le tableau suivant ; (en 1.000 D.)

SCUS-SECTEURS	1984	1985
Irrigation	5736	5349
Elevage	2673	2956
Matériel	1486	1408
Plantations	852	1246
C.E.S.	370	327
Bâtiments	252	119
<b>TOTAUX</b>	<b>11369</b>	<b>11405</b>



**SUITE EN**

**F 3**



MICROFICHE N°

04122

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F 3

Ainsi, la structure des octrois de crédits sur le FOSDA Général est sensiblement constante avec une part importante pour l'irrigation et l'élevage comme le montre le tableau suivant :

SOUS-SECTEURS	1984	1985
Irrigation	50 %	47 %
Elevage	24 %	26 %
Matériel	13 %	12 %
Plantations	8 %	11 %
C.E.S.	3 %	3 %
Bâtiments	2 %	1 %
T O T A U X	100	100

Les débloqués de crédits et les remboursements tels qu'ils ressortent des situations établies par la B.N.T. au 31 Décembre se présentent comme suit : (1 000 D).

SOUS-SECTEURS	DEBLOCAGES		REMBOURSEMENTS	
	1984	1985	1984	1985
Irrigation	5076	6340	645	763
Elevage	2005	2795	1216	1516
Matériel	581	838	631	793
Plantations	3467	4611	83	125
C.E.S.	323	445	17	19
Bâtiments	158	150	40	53
TOTAUX	11610	15304 15179	2632	3269

.../...

Ainsi, on remarque une nette augmentation des déblocages en particulier pour l'irrigation, l'élevage et les plantations (Projets PAAF, PRAOPO ...) ainsi que des remboursements qui enregistrent en 1985 un excédent de 0,6 Millions de Dinars, représentant 24 % par rapport au niveau de 1984. Cette amélioration du niveau des remboursements est sans doute due tant à la bonne année agricole qu'aux nouvelles mesures prises en matière de recouvrement des crédits agricoles.

D'autre part, il est à noter, qu'au cours de l'année 1985, ont été élaborés et promulgués les deux arrêtés suivants :

- Arrêté du 27 Septembre 1985 relatif aux prêts et subventions pour les plantations arboricoles

- Arrêté du 28 Octobre 1985 relatif aux taux des subventions FOSDA pour les gouvernorats de Gabès, Medenine et Tataouine.

De même, ont été menés, au cours de l'année 1985, les travaux de préparation d'autres arrêtés ainsi que du décret relatif à la révision des taux d'intérêt des crédits agricoles.

La réalisation de l'étude du système de crédit agricole en Tunisie, confiée au CNEA, dans le cadre du financement FIDA, a été poursuivie au courant de 1985 et l'achèvement de la première phase de l'étude est prévu pour le début de 1986.

Enfin, il est à signaler comme autre réalisation de l'année 1985 en matière de crédit agricole, l'entrée en fonctionnement du Fonds Spécial de Promotion Agricole, dont l'aide a été accordée au profit de 9 techniciens attributaires de lots domaniaux à vocation agricole dans les gouvernorats de Jendouba, Ariana, Sousse et Kasserine pour un volume d'investissements de 788 000 Dinars, dont une contribution du F.S.P.A. de l'ordre de 122 000 Dinars.

## B) Institutions Rurales et Projet PROPEME :

Les activités essentielles de la Direction de l'Assistance aux Petits et Moyens Exploitants au cours de l'année 1985, en matière d'institutions rurales peuvent être synthétisées comme il est indiqué ci-après.

### a) Coopératives Agricoles de Service

#### 1) Création :

Si l'année 1983 n'a pas connu de création de nouvelles coopératives, l'année 1984 a vu la constitution d'une coopérative régionale à Gafsa et celle de 1985 a permis la création de 5 nouvelles coopératives dont 1 à Kébili (Souk El Ahad) 2 à Gabès (Metouia et Nahal), 1 à Monastir (Sahline) et 1 à l'Ariana (Tébourba).

#### 2) Etudes :

De constitution : outre les études relatives aux coopératives susvisées, constituées en 1985, les services APME ont élaboré ou participé à la préparation de 13 études de viabilité se rapportant à des coopératives dont la création est envisagée dans les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Nabeul, Monastir Mahdia, Sfax, Medenine, Gafsa et le Kef.

De consolidation : des études de consolidation concernant 7 coopératives existantes ont été achevées ou entamées en 1985 par les services APME soit pour les assainir et améliorer leur fonctionnement soit pour les aider à obtenir des crédits nécessaires à l'intensification de leurs activités.

#### 3) Financement et assistance intégrée :

##### Crédits moyen et long termes

- Le Fonds de la Coopération et de la Mutualité dont l'alimentation a été renforcée en 1985, par une enveloppe de 5 Millions de dollars US. (l'équivalent à peu près de 4 Millions de Dinars) provenant du produit de la vente de céréales américaines (accord Tuniso-Américain du 13 Juin 1984), est intervenu dans le financement des coopératives agricoles de service. C'est ainsi que 4 d'entre elles ont obtenu l'accord de l'APIA pour le financement de leurs investissements (usine nouvelle ou agrandie, installation de mise en bouteille et mini-laiterie) sur ce Fonds pour un montant total de l'ordre de 800 000 Dinars.

- 3è ligne de crédit BIRD ; 5 autres coopératives agricoles de service ont reçu l'accord de la BNT pour le financement de leurs investissements pour un montant total de 162 860 Dinars.

#### Crédit court terme

Cinq coopératives agricoles de service ont obtenu le soutien de la D/APME auprès des banques pour bénéficier des crédits courts termes nécessaires à leur fonds de roulement.

Il est à signaler à ce propos qu'une assistance intégrée (tenue de la comptabilité, formation des comptables et des responsables des coopératives, amélioration de l'organisation et de la gestion des coopératives) est dispensée par la D/APME appuyée par le projet Tuniso-Suédois (PROPEME), afin d'assurer une bonne utilisation de ces crédits.

C'est ainsi que le nombre de coopératives agricoles de service qui ont appliqué le nouveau système comptable a été porté de 12 en 1984 à 19 en 1985.

#### 4) Formation et éducation coopératives :

Cette action a consisté en :

- l'organisation par la D/APME de 2 séminaires, l'un sur la comptabilité analytique, l'autre sur l'éducation coopérative et de 2 sessions de formation en comptabilité coopérative à l'intention des agents APME et autres parties concernées.

- La tenue de séminaires par des organismes qualifiés (2 organisés par L'UTICA, 1 par CNEA et 1 par FAO et Direction PSAE) et auxquels des agents APME participent soit pour s'initier soit pour se perfectionner.

- L'organisation de journées d'information à l'intention des agriculteurs et des techniciens, soit sur place en utilisant du matériel pédagogique (5), soit par l'organisation de visites à des réalisations coopératives pour les agriculteurs et les techniciens des régions n'ayant pas encore développé leur activité coopérative (2).

- L'élaboration d'un programme d'éducation et de sensibilisation coopératives avec la collaboration d'un expert de l'Alliance Coopérative Internationale (ICA), s'inspirant d'une approche scientifique (procédé CEMAS expérimenté par ICA) et adapté à la Tunisie.

b) Sociétés de Caution Mutuelle Agricole (SCMA)

Les mesures d'assainissement des SCMA consignées dans la circulaire n° 125 du 22.9.83 des Ministères des Finances et de l'Agriculture n'ont été mises en application que dans 8 Gouvernorats sur les 18 régions où sont implantées les sociétés de ce type. Cette limitation s'explique en partie par l'existence dans les dix gouvernorats non touchés par la restructuration, soit d'Offices de mise en valeur ou de Projets de crédits super-visés qui octroient des crédits de campagne sans passer par ces Sociétés, soit d'adhérents de SCMA qui ne veulent pas quitter leur Société d'origine.

L'opération de restructuration qui a effectivement démarré en 1984 et qui a intéressé quelques 209 Sociétés groupant 70175 adhérents environ avec un capital total de 334 238 D s'est poursuivie dans les 8 Gouvernorats précités et a permis jusqu'à fin 1985 de créer 175 nouvelles sociétés groupant 8249 membres et totalisant un capital global de 476 995 D.

c) Projet de Crédits Supervisés :

La D/APME n'a pas cessé depuis quelques années de tout mettre en oeuvre pour le renforcement et l'extension des projets de crédits supervisés. Ces projets permettent aux petits et moyens agriculteurs bénéficiaires de disposer de l'assistance nécessaire au développement de leurs exploitations et ce en matières d'études techniques, de financement sous forme de prêts à court, moyen et long termes, d'approvisionnement, de supervision.

Le nombre d'agriculteurs et les superficies touchés par ces projets a enregistré une évolution remarquable, résumé comme suit :

Campagne agricole	Nombre d'agriculteurs bénéficiaires	Superficies touchées en hectares
1981-1982	6 300	102 000
1982-1983	9 900	124 000
1983-1984	9 300	111 000
1984-1985	11 000	131 000

Ces projets concernent :

- Le Projet d'Assistance aux Petits et Moyens Agriculteurs du Nord-Est "APMANE" pour les gouvernorats de Bizerte, Tunis, Ariana, Ben Arous, Nabeul, Zaghouan, Béja et Siliana (Délégations de Bou Arada, Krib, Bou Rouis, Makthar, Kessera et Rouhia) ;

- Le Projet de développement des petites et moyennes exploitations des gouvernorats du Kef et de Siliana co-financé avec le Fonds International de Développement Agricole "FIDA" intéressant le Gouvernorat du Kef et les délégations de Siliana, Gaafour et Bargou dans le gouvernorat de Siliana.

- Le Projet d'Assistance aux Petites et Moyennes Exploitations Agricoles "APMEA" de Jendouba pour les délégations de Jendouba, Bou Salem, Fernana et Ghardimaou.

Ainsi, au cours de la campagne 1984-1985, il a été possible d'augmenter le nombre de bénéficiaires des trois Projets de près de 1 700 petits et moyens agriculteurs et les superficies touchées d'environ 20 000 ha. L'évolution par gouvernorat est indiquée au tableau ci-après:

GOUVERNORAT	NOMBRE DE BENEFCIAIRES		SUPERFICIES (ha)	
	1983-84	1984-85	1983-1984	1984-1985
Bizerte	2316	1941	25 230	27 778
Béja	1356	1828	20 462	25 664
Jendouba	370	434	3 610	4 388
Le Kef	1178	592	12 660	9 300
Siliana ( APMANE)	873	1187	13 137	14 502
Siliana (FIDA)	817	1423	11 817	15 280
Nabeul	1314	1769	6 459	8 917
Zaghouan	497	1099	9 238	16 152
Tunis-Ariana	453	442	6 787	6 283
Ben Arous	110	246	1 423	2 487
<b>TOTAL APMANE</b>	<b>6919</b>	<b>8512</b>	<b>82 736</b>	<b>101 783</b>
<b>TOTAL FIDA</b>	<b>1995</b>	<b>2015</b>	<b>24 477</b>	<b>24 580</b>
<b>TOTAL APMEA</b>	<b>370</b>	<b>434</b>	<b>3 610</b>	<b>4 388</b>
<b><u>T O T A U X</u></b>	<b>9284</b>	<b>10 961</b>	<b>110 823</b>	<b>130 751</b>

Les crédits accordés aux petits et moyens agriculteurs (superficie de l'exploitation inférieure à 50 ha en sec) dans le cadre de ces Projets sont :

- Les crédits à court terme pour les grandes cultures, l'élevage, les cultures maraichères et l'arboriculture.
- Les crédits à moyen et long termes pour les acquisitions d'équipements de matériel agricole, de cheptel et les constructions d'étables, de puits ou les réalisations de plantations arboricoles ...

Le volume global des crédits obtenus par les agriculteurs, dans le cadre du Projet APMANE, depuis son démarrage jusqu'au 31.12.1985, s'élève à 37 Millions de Dinars, dont 1 Million de Dinars de subvention et 36 Millions de prêts.

Les taux de remboursement des crédits échus sont de l'ordre de 70 %.

Les crédits utilisés dans le cadre du Projet "FIDA" sont à la même date de l'ordre de 5 Millions de Dinars.

Pour l'année 1985, comparée à 1984, les volumes des débloques et des remboursements pour les trois projets se présentent comme suit :

PROJETS	DEBLOCAGES		REMBOURSEMENTS	
	1984	1985	1984	1985
APMANE	6 763	9 285	4 755	5 912
FIDA	1 132	2 155	740	904
JENDOUBA	128	444	128	159
T O T A U X	8 023	11 884	5 623	6 975

Ces Projets ont eu un impact positif certain sur la production agricole et le revenu des bénéficiaires, permettant de doubler les rendements en céréales et de tripler le revenu moyen des agriculteurs bénéficiaires. En matière d'emploi, une enquête a été effectuée en 1985 au sujet de l'impact des crédits supervisés sur la création de nouveaux emplois. Cette enquête a concerné 79 exploitants bénéficiaires du Projet APMANE. Les résultats obtenus sont les suivants :

- Nombre de journées de travail consommées avant le Projet : .....	97 761	j
- Nombre de journées de travail consommées le Projet compris en 1983-1984 : .....	157 198	j
- Nombre de journées créées par le Projet .....	59 537	j
- Nombre d'emplois nouveaux créés sur les 79 exploitations enquêtées .....	270	

Soit 3 emplois par exploitation avec un coût de création d'emploi de l'ordre de 1 000 Dinars.

D) Projet de Développement Rural intégré des régions arides ou semi arides : PAM 2518.

Ce Projet a fait l'objet du plan d'opérations signé entre le gouvernement Tunisien et le Programme Alimentaire Mondial le 4 Juillet 1980. Il a pour but la mise en valeur des régions arides et semi-arides en vue d'assurer le Développement rural intégré de ces régions et l'essor économique et social des petits et moyens agriculteurs concernés. Les activités du Projet touchant 16 gouvernorats, intéressent la production végétale et apicole, l'aménagement des sols, la petite hydraulique, la construction de logements ruraux, d'abris pour cheptel et récolte et de bâtiments coopératifs, la vulgarisation agricole et la formation de la jeune fille rurale.

Le Projet associe l'aide alimentaire octroyée par le P.A.M. à l'assistance financière et technique fournie par le gouvernement aux petits agriculteurs bénéficiaires du Projet. Ces aides alimentaires et financières sont accordées après vérification technique des travaux accomplis.

La contribution initiale du P.A.M est fixée à 18,8 Millions de rations alimentaires familiales correspondant à une contre-valeur de l'ordre de 12 Millions de Dinars.

La contribution Tunisienne totale en espèces et en nature est estimée à environ 23 Millions de Dirars.

Au termes de cinq amendements successifs apportés par le gouvernement tunisien et le Programme Alimentaire Mondial, au plan d'opération initial, la contribution du P.A.M. a été portée à 21 609 000 Rations.

Les réalisations du Projet PAM/TUN/2518 au 30 Septembre 1984 sont résumées dans le tableau suivant, étant signalé qu'il est prévu la présentation par le gouvernement Tunisien au Programme Alimentaire Mondial d'une requête pour la poursuite de certaines actions du Projet durant trois autres années après la fin de 1986.

REALISATIONS DU PROJET PAM 2518  
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1985

	TRAVAUX	RATIONS
ENTRETIEN DE JEUNES PLANTATIONS	230 911	6 927 345
REMISE EN ETAT	12 500	429 995
REGENERATION DE VIEUX OLIVIER	195	19 500
CREATION DE RESERVES POURRAGERES	46 056	4 145 040
AMELIORATION DE PARCOURS	3 279	131 160
CULTURES FOURRAGERES IRRIGUEES	3 815	381 500
CULTURES VIVIERES FAMILIALES	6 787	1 696 750
REMISE EN ETAT DE CACTUS INERME	22 185	887 430
ENCOURAGEMENT A L'APICULTURE	6 29	174 010
C.E.S. DANS LES PLANTATIONS ARBORICOLES	11 696	772 530
C.E.S. DANS LES PLAN-FOURAGERES	700	29 975
AMENAGEMENT DES P. IRRIG. DES AIC	2 001	240 120
CREATIONS PUIITS DE SURFACE	1 088	286 400
REPARATION PUIITS DE SURFACE	582	63 456
CONSTRUCTION DE CISTERNES	5 031	524 790
CONSTRUCTION DES BASSINS	657	20 132
REPAR. POINTS D'EAUX PUBLICS	102	32 640
ABRIS CHEPTEL ET RECOLTE	693	53 074
LOGEMENTS RURAUX	1 056	633 600
BATIMENTS COOPERATIFS	13	9 750
VULGARISATION AGRICOLE	10 165	10 165
FORMATION DE JEUNES FILLES RURALES	3 157 122	1 954 273
TOTAL		19 423 635

II- Inventaire des moyens humains, matériels et financiers :

La Direction de l'Assistance aux Petits et Moyens Exploitants compte pour l'année 1985 les effectifs en personnel à l'Administration Centrale et dans les Services Régionaux (Arrondissements APME), tels qu'indiqués au tableau ci-après :

PERSONNELS	ADMINISTRATION CENTRALE	ADMINISTRATION REGIONALE	TOTAL
<u>Personnel Technique</u>	(46)	(358)	(404)
Catégorie A	24	95	119
" B	13	147	160
" C	9	116	125
<u>Personnel Administratif</u>	(32)	( 60)	( 92)
Catégorie A	6	(	(
" B	2	( 60	( 92
" C	24	(	(
<u>Personnel Ouvrier</u>	47	203	250
<b>T O T A U X</b>	125	621	746

Au cours de l'année 1985, et en attendant l'achèvement des travaux de construction du nouveau bâtiment de la Direction, la DAPME a continué à occuper une cinquantaine de bureaux seulement, répartis en cinq emplacements différents. L'occupation de ces bureaux est la suivante :

Direction et bureau d'ordre	2
Sous-Direction du Crédit Agricole	14
Sous-Direction des Institutions Rurale	10
Crédits Supervisés APMANE	9
Projet PAM 2518	16
<u>TOTAL /</u>	<u>51</u>

La Cellule informatique comporte quatre terminaux reliés à l'ordinateur central de C.N.D.A. et une imprimante.

Le matériel roulant total comprend 29 véhicules.

Le Budget Titre II de la DAPME pour l'année 1985 en crédits d'engagement ouverts se présente comme suit : (en dinars)

P R O J E T S	RELIQUATS DE 1984	FRAIS 1985	TOTAL
APMANE (art. 5§58)	128 678	360 000	488 678
FIDA (art. 5§19)	161 739	203 400	365 139
APMEA DE JENDOUBA (art. 5§95)	66 881	107 000	173 881
PAM 2518 (art. 4§15)	191 488	580 000	771 488
PROPEME (art. 5§88)	2 244	5 000	7 244
EQUIPEMENT DAPME (art. 10§19)	123 704	-	123 704
	674 734	1 255 400	1 930 134

La situation de l'engagement de ces crédits et des paiements au cours de l'année 1985 est la suivante : (en Dinars)

P R O J E T S	CREDITS ENGAGES	RELIQUATS D'ENGAGEMENT	CREDITS OR- DONNANCES
APMANE	345 376	143 302	325 526
FIDA	191 992	173 147	179 966
APMEA DE JENDOUBA		82 868	89 976
PAM 2518	100 000	671 488	100 000
PROPEME	4 832	2 412	4 380
EQUIPEMENT DAPME	64 737	58 967	9 935
T O T A U X	797 950	1 132 184	709 783

### III Difficultés de mise en oeuvre et solutions proposées :

Les principales difficultés rencontrées par la DAPME dans l'exercice de ses activités peuvent être résumées comme suit :

- Insuffisance des moyens humains et en particulier en cadres de conception tant techniques qu'administratifs.

En effet, la DAPME n'a pas encore procédé à la constitution initiale de ses cadres depuis sa création. Un emploi de Chef de Service est encore vacant.

- Lenteurs administratives dans les nominations aux emplois de Chefs d'Arrondissement.

- Dispersion et insuffisance du nombre de bureaux affectés aux Services Centraux de la Direction

- Vétusté du matériel roulant disponible

- Non adaptation de l'organisation administrative de la Direction, au profil de ses activités et en particulier absence de structure administrative permanente chargée de la gestion et du suivi des projets

- Non alimentation nouvelle du fonds de roulement du Projet APMANE.

Afin de remédier aux difficultés précitées, il est proposé ou prévu notamment :

- de nouvelles affectations de personnel en particulier de conception et les nominations de Chefs d'Arrondissement aux emplois encore vacants

- Le regroupement des Services de la Direction et l'occupation du nouveau bâtiment dès son achèvement au courant de 1986

- l'équipement des bureaux du nouveau bâtiment

- le renouvellement du matériel roulant notamment dans le cadre des projets

- l'examen de la possibilité de révision de l'organigramme de la Direction.

- l'étude des possibilités d'alimentation du fonds de roulement du Projet APMANE par de nouveaux apports financiers tant du côté étranger que tunisien.

- La continuation des travaux de préparation de la reconduction ou de l'extension des projets en cours d'exécution au delà des dates prévues pour leur achèvement

- Le développement, dans le cadre des interventions des projets de crédits supervisés, de l'activité de vulgarisation de groupe - étant donné les résultats obtenus sur les plans de l'économie de moyens et de l'efficacité de son impact sur le développement des petites et moyennes exploitations agricoles.

#### IV Projet de programme d'activités pour l'année 1986 :

La Sous-Direction du Crédit Agricole continuera comme par le passé à assurer la programmation des crédits FOSDA, leur notification aux CRDA concernés et le suivi de leur octroi et de la réalisation des actions financées. L'enveloppe globale des crédits arrêtée pour le FOSDA général dans le cadre du Budget d'Equipement de 1986 est fixée à 11,6 Millions de Dinars.

En matière de coopératives agricoles de service, la DAPME se propose d'élaborer une stratégie de développement des coopératives agricoles de service qui traduit les options de l'Etat exprimées dans le VI<sup>e</sup> plan et fondées sur la co-existence des 3 secteurs étatique, privé et coopératif. Le document préparé pourra être discuté et présenté lors de la préparation du VII<sup>e</sup> plan pour y être inscrit. Le programme d'activités définit les actions à entreprendre en vue de la promotion des coopératives de service. L'accent est mis, notamment sur l'assistance aux coopératives agricoles de service :

- en vue de les faire bénéficier de l'aide du Fonds de la Coopération de la Mutualité
- pour une meilleure maîtrise de leur comptabilité (application du nouveau système comptable)
- afin de les faire profiter au maximum du programme d'éducation et de formation coopératives de la Direction .

En matière de sociétés de caution mutuelle agricole, la restructuration sera poursuivie là où les agriculteurs ont encore besoin d'une société leur garantissant l'obtention de crédits de campagne. Les anciennes sociétés ne répondant pas aux nouvelles mesures d'assainissement seront dissoutes et liquidées, après apurement de leurs dettes.

Les projets de crédits supervisés prévoient le développement de leurs activités et le renforcement de leurs interventions au cours de l'année 1986. Il est prévu de poursuivre les actions de préparation du nouveau projet d'assistance américaine en matière de crédit et de coopératives de service agricole, ainsi que de la phase II du Projet FIDA dans les gouvernorats du Kef et de Siliana.

Le Projet PAM 2518 sera achevé à la fin 1986 et une requête sera élaborée pour la continuation de certaines actions les plus réussies et prioritaires, au delà de 1986, pour une nouvelle période de trois ans.

Il est à noter enfin que la DAPME poursuivra au cours de l'année 1986, en la renforçant, la réalisation du programme de formation et de recyclage du personnel à tous les niveaux et exerçant tant à l'Administration Centrale que dans les services régionaux.

**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU**

LES ACTIVITES DE LA DRE EN 1985

I COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'ANNEE 1985

1- Au niveau des réseaux de mesure et d'observation, la DRE gère actuellement un réseau de 600 pluviomètres environ et 70 pluviographes répartis sur l'ensemble des bassins versants hydrologiques.

Il est à noter que les pluviomètres sont fabriqués dans les ateliers de la DRE (50 pluviomètres confectionnés en 1985) alors que les pluviographes sont importés.

Il a été procédé en 1985 aux activités suivantes :

- Remplacement de 9 pluviomètres vétustes
- Installation de 20 nouveaux pluviomètres
- Installation de 3 nouveaux pluviographes (Bou Arada, Zriba, Ain Tagal)

2- Par ailleurs les travaux entrepris sur le réseau hydrométrique ont été caractérisés en 1985 par : A ) Au Nord

- La mise en place d'un limnigraphe et d'une batterie d'échelles sur l'Oued Doumis,
- L'installation et la mise en marche d'un téléphérique et la construction d'un seuil de contrôle sur l'Oued Haidra,
- L'installation d'une éolienne sur l'Oued Joumine,
- L'installation d'une nouvelle base pour le limnigraphe remis en état de marche sur l'Oued Tinja,
- Le barrage des cables du téléphérique sur l'Oued Zouaraa,
- Le démontage des stations de O. Sjenane Garroudi et Sbissa et remise en état de marche de la station de oued Sarreth,
- et la remise en état des limnigraphes des stations de Oued Sidi Said, Oued Baten ( Cap Bon) Oued Rhezala (Fernana)

### B) AU CENTRE

Au niveau de l'Oued Hattab Nord ( Ain Saboun) :

- Installation d'un nouveau limnigraphe
- Entretien des cables téléphériques et des limnigraphes des stations de Leben (Meknassy) Boujadra (O. Merguellil)
- Mise en place d'éléments d'échelle à la station de Shkira (O. Merguellil)
- Installation d'éléments d'échelles à la station de Haffouz (O. Merguellil)

### C) Au Sud

Remise en état de marche des stations de O. El Hamma (Sombat), O. FESSI, O. DEKOUK.

3 - Pour le reseau d'annonces de crues, il y a lieu de noter :

- La mise en place d'antennes pour les postes radio aux stations de Abida Cassis, O. Hattab ( Ain Saboun ), Gabès (DRE), Gafsa (DRE)
- L'installation de 4 éoliennes pour la production de courant aux stations suivantes : Joumine ( Antra), O. Hattab (Negada) O. KOUTINE, Marguellil (Haffouz ).
- La mise en marche des postes radio des Leben Meknassy O. HATTAB (AIN SABOUN), O. KOUTINE, GAFSA (DRE), Kebir ( Sidi Boubakeur), O. Hattab Ksar Kébrit).

4 - Pour le réseau piezométrique :

La mise en place du réseau national de périmètres pour la surveillance des nappes d'eau souterraine, continue au rythme des trois sondeuses de la D.R.E. affectées à ce travail.

Au total 31 piezomètres ont été réalisés :

- 24 piezomètres avec sondeuses D.R.E.
- 5 piezomètres avec sondeuses O.IIVAK
- 2 piezomètres avec sondeuses R.S.H.

8 ) Eaux souterraines : Plusieurs études de base ont été achevées ou en cours d'édition (Nefza-Sud, Jebel Zaghouan etc...).

D'autres études ont été effectuées essentiellement à la demande des autorités régionales pour résoudre des problèmes locaux d'alimentation en eau potable ou de création de points d'eau.

Enfin, des notes sur les ressources en eau des Gouvernorats ont été établies à la demande de Monsieur le Ministre de l'Agriculture pour faire le point des connaissances sur les ressources en eau au niveau des Gouvernorats et pour présenter clairement les propositions de création de puits ou de forages.

C'est ainsi qu'ont été achevées et éditées les notes concernant les Gouvernorats de Jendouba, Bizerte, le Kef, Siliana, Medenine, Tataouine Gabès et Kébili.

9) Le Programme de cartographie comporte l'édition et la diffusion de cartes des ressources en eau au 1/200 000è (ex. Cartes de Gafsa) et l'actualisation de certaines autres.

Il comporte également la confection de cartes hydrogéologiques au 1/50.000 è ou au 1/500 000è/ Cependant, le programme se trouve freiné par la limitation des moyens techniques.

#### 10 ) Recherches et Expérimentations

Un séminaire a été organisé à la DRE du 8 au 13 Décembre 1985 en vue d'expliquer les différents mécanismes du modèle global (établi en coopération avec l'ORSTOM) ainsi que son application à différents bassins versants.

D'autres modèles ont été également simulés et qui sont le fruit d'une coopération technique avec des institutions universitaires européennes.

Il faut également mentionner dans cet ordre d'idées la recherche sur les paramètres hydrologiques avec quatre études.

- L'étude des caractéristiques du ruissellement en Tunisie du Nord,
- L'étude comparative des régimes pluviométriques des bassins versants des Oueds Marguellil et Nebhana.
- L'étude du ruissellement en Tunisie Centrale,
- et l'étude de la pluviographie.

#### 11 ) Recharge artificielle des nappes

- Station de Sidi Said (Menzel Bou Zelfa)

Cette station comportait 3 bassins qui ont été utilisés pour la recharge de la nappe phréatique de Menzel Bou Zelfa dès qu'une disponibilité en eau de surface a pu être dégagée à partir du barrage de Bezirk : 146.264 m<sup>3</sup> ont ainsi été injectés au cours du 1er trimestre 1985.

Par la suite, 4 nouveaux bassins de recharge ont été creusés dans le même terrain augmentant ainsi sensiblement la capacité de recharge.

- Nappe de Métameur (Médenine)

Recharge effectuée à partir d'une série de diguettes construite en travers du lit et qui contribuent à retarder les crues et donc à augmenter la recharge de la nappe.

#### 12 ) Régénération des forages vétustes

- Le matériel acquis, la coopération a commencé avec les experts allemands à la réalisation de ce projet. En 1985, le personnel tunisien est devenu pleinement opérationnel - et 12 forages vétustes ont ainsi été auscultés.

Essayé avec succès pour le développement de forages colmatés, le matériel de régénération a permis d'obtenir des résultats spectaculaires au forage de Réjim Maâtoug 5.

Pour 1986, il est prévu notamment l'organisation de stages de formation pour les techniciens tunisiens dans le domaine particulier des pompes immergées, des moteurs Deutz et du matériel de caméra de Télévision.

Il y a une progression notable du nombre de piezomètres réalisés due essentiellement aux sondeuses de la D.R.E. qui deviennent progressivement opérationnelles.

Il est à noter que tous les travaux d'installation et de gestion des réseaux s'appuient sur les ateliers de maintenance qui assurent les réparations et confectionnent le matériel complémentaire de mesure.

L'exploitation et le traitement des données recueillies sur les réseaux de mesure constituent les principales activités du B.I.R.H. en vue de la constitution et de la gestion de fichiers informatisés et de la publication de bulletins et d'annuaires pluviométriques

5) L'étude des ressources en eau : une partie des études hydrologiques géophysiques et hydrogéologiques est programmée à l'avance compte tenu du programme développé par la D.R.E. à l'échelle du pays en vue d'une connaissance approfondie des eaux de surface et souterraines du pays. Une seconde partie se développe à la demande des autorités régionales ou de la conjoncture du moment et ne cesse de se développer. L'interférence de cette partie avec les études de base a nécessité la création d'un deuxième type d'arrondissements régionaux pour la D.R.E. qui se consacrerait spécialement aux études et aux recherches et qui couvrirait les 6 grandes régions naturelles du pays, sans distinction de gouvernorats. Cependant, la mise en place de ces arrondissements d'études se fait de façon très lente et gagnerait à être accélérée.

6) Eaux de surface : Certains dossiers pluviométriques ou hydrométriques ont été achevés. L'édition de la monographie des oued Zeroud et Marguellil est terminée, de même qu'un certain nombre d'études hydrologiques.

7) Concernant les études géophysiques : 493 sondages électriques ont été effectués en 1985 contre 308 en 1984 et 441 en 1983, cette progression s'explique par la présence d'un nouveau matériel de prospection électrique.

Plusieurs études géophysiques ont été réalisées.

13 ) Expérimentation dans le cadre du Projet avec le PNUD  
(Projet RAB/80/011)

- Protection de la qualité des eaux souterraines :  
Etude de la pollution de la nappe phréatique de Menzèl Bou Zelfa dans la zone de Oued Sidi Said.
- Entrophisation des lacs réservoirs en climat chaud  
. Le réservoir de Sidi Salem a été choisi pour cette étude.
- Etude de l'érosion et des transports solides  
. Sur l'Oued Mekhachbia
- Recharge artificielle à partir des eaux usées traitées  
. 4 bassins de recharge creusés à Oued Souhil
- Gestion des ressources en eau  
. Mobilisation de la nappe des Zouarines en cours d'achèvement

Il est envisagé de former les ingénieurs tunisiens dans l'élaboration des différents logiciels ayant trait à la gestion des ressources en eau.

14 ) Activités de Sondages

Années	Forages d'Exploita.	Sondages I, R. H.	Piezomètres	Total
1984	109	18	17	144
1985	155	21	31 (1)	207

(1) Dont 25 réalisés avec les sondeuses de la DRE.

On constate une très nette progression du nombre des forages d'exploitation vu l'importance acquise par le marché privé des forages.

15 ) Suivi des activités de forage

Ce suivi est effectué systématiquement.

16 ) Programmation des sondages

- Sondages IRH à réaliser en 85 et 86
- Programmation des forages de reconnaissance à réaliser en 1986 et 1987 dans le Gouvernorat de Gafsa dans le cadre d'un programme spécial.

- Programmation des forages d'eau à réaliser dans le Pays par les différents utilisateurs pendant l'année 1986.

- Etablissement de 2 contrats d'exécution de sondages pour des UCP

17 ) Section de pompage :

- Essais sur 101 puits de surface dans le Gouvernorat de Zaghouan,

- Pompages d'essais ou essais de réception de 13 forages d'exploitation.

18 ) Activités relatives au domaine public hydraulique :

- Contrôle de l'utilisation du domaine.

- 8 265 demandes de prêts ont été traitées contre 6 980 en 1984

- 8 538 affaires de prélèvement de sable ont été traitées contre 8 072 en 1984.

- 148 demandes de prêts et de subvention instruites.

- 93 arrêtés de recherche d'eau à plus de 50 mètres.

- 9 Arrêtés d'électrification de puits de surface

- 33 demandes de pénalités pour infraction au D P H

- 96 arrêtés autorisant la création ou l'équipement des puits dans les périmètres de sauvegarde.

- 7 occupation temporaire au P D H

- Périmètres de sauvegarde et d'interdiction :

Elaboration de décrets en application du code des eaux concernant des périmètres de sauvegarde (Jerba, Gabès, Nefzaoua, Sidi Bou Zid etc...)

- Elaboration avec la DAFL d'un nouveau décret abrégant les modalités d'octroi d'autorisations et concessions de puits d'eau de DPH

- Lutte contre la pollution de l'eau
  - 11 stations de mesure de la pollution sur les Oueds dont 3 sur l'Oued Mejerdah
- Laboratoire des eaux :

Le laboratoire de Tunis commence à voir son activité évoluer de plus en plus vers les analyses spéciales relatives à la pollution ou au contrôle de l'eutrophisation dans le barrage de Sidi Salem.

#### 19) Activités du Bureau Central

- La bibliothèque de la DRE a été doublée en bibliothèque A et B (Nationale et Internationale).
- Le système documentaire de la DRE sera informatisé en 1986 dans le cadre du Projet RAB
- Important travail d'édition.

#### 20) Activités de formation - Participation à des réunions internationales

- Atelier International sur l'organisation et la gestion des réseaux de mesure hydrologiques dans le monde Arabe.
- Séminaires nationaux organisés par la DRE -
  - . 5ème journée des Ressources en Eau
  - . Séminaire sur la régénération des forages vétustes,
  - . Stage s'initiation des techniciens de la DRE
  - . Séminaire d'initiation à la micro-informatique,
  - . Séminaire à l'étranger dans le cadre du projet RAB/80/011
  - . Stages et réunions internationales,
  - . Participation du Directeur de la DRE à deux importantes Conférences internationales (UNESCO et Bureau du P H I).

## II. INVENTAIRE DES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS :

### 1. Moyens humains :

La D.R.E. dispose du personnel suivant :

- cadres techniques : 109 de la catégorie A, 69 des catégories B et C
- cadres administ. : 5 de la catégorie A, 22 des catégories B et C
- cadres ouvriers : 216 ouvriers (Titre I) 97 (Titre II) + 350 observateurs pluviométriques, 101 observateurs hygrométriques.

### 2. Moyens financiers :

- 98,3 % des crédits du titre II ont été ordonnancés.

### III.- DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE ET SOLUTIONS PROPOSEES -

Ces difficultés ont trait :

- aux blocages dans le développement des activités d'études et de recherche des 6 Arrondissements nouveaux créés au niveau des 6 grandes régions naturelles du Pays,
- à l'inexistence d'une loi des cadres propre à chaque Direction et permettant de pourvoir aux postes vacants,
- au manque de formation des équipes sur le terrain,
- au manque d'encouragement des laborantins soumis à des risques ainsi qu'aux fonctionnaires assurant la police des Eaux et aux Sondeurs ou observateurs,
- à l'intégration au titre I des agents recrutés sur le Titre
- à la vétusté du parc automobile occasionnant d'importantes dépenses de réparation.

### IV.- PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES POUR 1986 -

#### A) Réseaux de mesure et d'observation - Fichiers et Annuaires -

Les travaux d'installation intéresseront une dizaine de stations compte tenu des disponibilités du matériel technique.

#### B) Réseaux pluviométriques et pluviographiques -

Poursuite de l'opération d'homogénéisation du réseau et de remplacement des appareils vétustes. La DRE confectionne dans ses ateliers 70 pluviomètres par an.

#### C) Réseau piezométrique-

Poursuite de la campagne de mise en place d'un réseau national de piezométries à l'échelle du pays pour remplacer le réseau actuel à base de puits de surface, qui rentrent progressivement en exploitation.

D) Édition de fichiers et annuaires -

- Pluviométrique, hydrologique et concernant l'exploitation des nappes profondes.

E) Étude des ressources en eau -

- Eaux de surface
- Etudes géophysiques
- Eaux souterraines
- Programme de cartographie.

F) Recherches et Expérimentation -

- Etude des caractéristiques de ruissellement en Tunisie du Nord,
- Etude de l'impact des aménagements hydrauliques sur le Lac Ichkeul,
- Modèles de simulation des écoulements de surfaces,
- Etude des intensités, durées, fréquences,
- Etude de l'évolution de la salinité et la retenue,
- Utilisation des techniques isotopiques.
- Recherche dans le cadre du projet RAB
- Recharge artificielle à partir des eaux de surface.

G) Activités de Sondage -

- Programme 1986 -
  - . 37 Sondages de reconnaissance
  - . 48 piezomètres
- Programme spécial de Gafsa
- Programme spécial de Tataouine

H) Programme de forages d'exploitation -

- 347 Forages d'exploitation.

I) Marchés de forages d'eau -J) Domaine Public hydraulique

- Elaboration des périmètres de sauvegarde et d'interdiction des nappes menacées , en application du Code des Eaux.

K) Qualité de l'eau -

- Actualisation de la carte des sources de pollution,
- Réseau de mesure de la pollution.

**DIRECTION DES SOLS**

/ L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES SOLS EN 1985 /

INTRODUCTION

La Direction des Sols qui est chargée de l'inventaire des sols du pays, de l'étude de leur conservation et de leur amélioration et de la recherche et expérimentation pédologiques, a effectué durant l'année 1985, toutes les études visant à mieux adapter les cultures aux différents types de sol, à veiller à l'utilisation rationnelle de celui-ci sans le dégrader et à assister les agriculteurs en conseillant le type d'aménagement et d'utilisation. De ces prérogatives se dégagent deux types d'activités, les unes régulières et les autres à la demande.

Les premières concernent l'inventaire, la recherche et les expertises des sols dans le cadre d'une vulgarisation intégrée. Les autres activités se rapportent à l'étude du sol dans tous les projets de mise en valeur et ce conformément aux programmes tracés lors du VI<sup>e</sup> plan.

Parmi les activités diverses de la direction, signalons celles qui ont marqué l'année 1985.

Il s'agit de :

- la réalisation des cartes de protection des terres agricoles
- la satisfaction de toutes les demandes d'études pédologiques formulées par les agriculteurs (Projet APIA)
- l'élaboration des cartes des sols à céréales
- la contribution de la direction à toutes les études relatives à la désertification.

- la réalisation de la carte des sols au 1/1000 000 suivant la classification américaine
- la mise en marche des parcelles expérimentales pour la prévision de la salure.

#### A/. COMPTE RENDU DES ACTIVITES EN 1985

##### I. INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES SOLS

###### a) Etudes et cartographie pédologiques

- 1. Elaboration des cartes de protection des terres agricoles dans le cadre de l'application de la loi 83-87

En 1985, le travail a été poursuivi, notamment par l'édition des cartes de Béjà et du Kef. Celles de Kasserine, Tataouine, Tozeur et Kébili sont en cours de préparation.

- 2. Etudes cartographiques à grande échelle effectuées dans le cadre des projets de mise en valeur

- Cartographie au 1/10.000 de 2500 hectares dans la région de Hammam El Ourahnya (Tabarka) en vue de son aménagement sylvo-pastoral.

- Cartographie au 1/5.000 du secteur Borj Chekir (Gouvernorat de l'Ariana)

- 3. Cartographie à moyenne échelle

- Cartes des aptitudes des sols à la céréaliculture (Nord) en cours

- Cartes des terres à vigne de cuves des Gouvernorats de Ben Arous, Ariana, Nabeul, Bizerte et Béjà (Thibar) en cours.

- 4. Assistance aux agriculteurs et organismes agricoles dans le cadre de projets intégrés de développement agricole

206 expertises sur les sols totalisant une superficie de 2.000 ha.

- 5. Cartographie à petite échelle : Cartes de ressources en sols

Ce travail a continué partiellement ..Les feuilles de Tabarka et El Jem programmées pour 1985 n'ont pu être achevées faute de disponibilité des pédologues qui sont mobilisés pour l'exécution des travaux urgents.

b) Banque des données de sol

- Poursuite des travaux pour la préparation et le traitement des fichiers de sol
- Etablissement du plan informatique de la Direction des S

c) Autres activités

Manifestation scientifique : Préparation et organisation du 13ème Forum International pour la classification et le transfert de l'agro-technologie , Tunis 2-14 Septembre 1985.

## II. RECHERCHE ET EXPERIMENTATION

1) Programme sur la modélisation, la prévision et le suivi de l'évolution des sols sous irrigation en vue de la prévention de la salure dans les périmètres irrigués (en coopération avec l'O.R.S.T.O.M.)

- Parcelles expérimentales de la Haute Vallée de la Medjerda

Suite aux travaux réalisés sur la station de base de Brahmi qui ont fait l'objet de deux rapports mettant en évidence une salinisation manifeste des sols irrigués par l'eau de la Medjerda , une parcelle secondaire a été installée à Zama en continuation de ce programme. Les recherches y afférentes sont en phase d'achèvement.

- Parcelle de Zelba (El Djem)

La parcelle a été équipée récemment pour les mesures tensio-neutroniques et le suivi de la salure in-situ.

Signalons que ce programme bénéficie d'une participation financière de la C.E.E. depuis Octobre 1984.

2) Méthodes de drainage des sols argileux sous-irrigation

Les recherches sont effectuées en coopération avec l'Université de Kiel (RFA) ; elles consistent à effectuer des mesures relatives à un système de drainage dans un milieu argileux de la Haute Vallée de la Medjerda.

Dans ces sols, les phénomènes de gonflement et de retrait des argiles amènent des réactions particulières concernant sa dynamique. Le but de ce travail est donc d'étudier ces phénomènes particuliers.

Ces recherches se déroulent à Jendouba sur la ferme Bou Zid.

En 1985, différents travaux ont été entrepris au niveau de la parcelle expérimentale et au laboratoire de l'Office des Périmètres irrigués de Bou Salem.

3) Etudes sur la fertilité chimique des sols des régions à grandes cultures du Nord de la Tunisie.

Il s'agit d'étudier la fertilité chimique des sols et d'essayer de dégager une relation entre la nature pédologique et ce critère de fertilité.

Les études sont menées à 2 niveaux différents :

- Etude du régime phospho-potassique de quatre sols-types par le suivi d'une culture de *lolium multiflorum* en pots (programme de travail de M. THERY, USNA)
- Etude dans des dispositifs expérimentaux du comportement des sols en fonction des doses d'engrais (en collaboration avec l'Office des Céréales).

Les essais se sont déroulés normalement en 1985 malgré des difficultés rencontrées pour l'approvisionnement en petit matériel de la serre conduite par Mr. THERY. Mais ce problème a pu être amoindri grâce au recours des crédits de la convention DRS/ORSTOM

Par ailleurs, une étude basée sur les données recueillies dans les dispositifs expérimentaux de champs a été élaborée et publiée (ES-217).

### III. ETUDES ET RECHERCHES GEOMORPHOLOGIQUES

#### a) Etudes géomorphologiques

1) Etude et cartographie géomorphologique au 1/5.000 du Bassin Versant de l'Oued Firsallah (M'khchebia - région de Béjà) en coopération avec l'office sylvo-pastoral du Nord Ouest , superficie 211 ha - achevée.

2) Etude et cartographie géomorphologiques au 1/25.000 réalisées dans le cadre d'une synthèse globale sur l'expérience tunisienne des "lacs collinaires".

- Synclinal de Haffouz et des piémonts sud du Djebel Ousselat et Nord Ouest du Djebel Chrichira - superficie 12.000 ha. En cours de publication.

- Anticlinal de l'Oued El Bahloul (extrême-amont du Bassin versant de l'Oued Merguellil) région de Maktar : 10.000 ha. En cours de publication.

3) Cartographie géomorphologique de la région de Matmata, R'Mada e. Régim Maatoug dans le cadre de la coordination des projets sur la lutte contre la désertification des six gouvernorats du Sud Tunisien.

b) Recherches géomorphologiques

Suivi et contrôle de l'érosion des sols en milieu aride et semi aride supérieur : parcelles du Semmama.

IV. ANALYSES DES SOLS

- Analyses régulières des sols

2924 échantillons de sol ont été analysés représentant un total de 21202 analyses effectuées.

- Recherches analytiques

De nouvelles méthodes et dosages par absorption atomique et par auto-analyseur ont été introduites et adoptées par le laboratoire.

- Encadrement des stagiaires

Trois élèves de l'école supérieure de Medjez el Bab et un étudiant de l'INAT ont été suivis durant leur stage au laboratoire sur les analyses des sols.

- Equipement des laboratoires régionaux

Achat de matériels d'analyses pour les laboratoires de Kairouan et de Jendouba.

V. TELEDETECTION

A. Activité de l'unité de Télédétection : Essai de cartographie de l'occupation des sols moyennant les images T.M dans la région de Kasserine , Sidi Bou Zid.

B. Activité de la photothèque = 3 900 tirages.

REMARQUE

Il y a lieu de signaler que ce bref compte-rendu d'activités ne comporte pas tous les travaux effectués à l'échelle régionale par le personnel relevant des arrondissements des sols.

B/. MOYENS HUMAINS ET MATERIEL1. Moyens Humains

La Direction dispose de 22 techniciens (catégorie A<sub>1</sub> et A<sub>2</sub>) de 23 ingénieurs adjoints, de 31 adjoints et agents techniques, de 12 cadres et agents administratifs et de 73 ouvriers soit au total 162.

2. Moyens Matériels2.1. Parc de Véhicules

Le nombre de véhicules réparti sur les différentes sous-directions et services de la Direction ainsi que sur les arrondissements régionaux s'élève à 37 dont 15 affectés à l'administration centrale et 22 dans les services régionaux.

2.2. Les Laboratoires d'Analyses

- Laboratoire d'Analyse Centrale Tunis : comporte 10 salles équipées en matériel adéquat.

Outre, les dix salles d'analyses, le laboratoire dispose d'un atelier de montage et de dépannage d'appareils et d'un magasin de stockage de produits chimiques, verrerie, etc...

- Laboratoire d'Analyse Régionaux : Les laboratoires régionaux ont été équipés à peu près de la même façon en appareils mais le nombre des salles dans chaque laboratoire varie suivant la région.

### 2.3. - Laboratoire de Télédétection

Le Laboratoire de Télédétection comporte 2 salles (développement et traitement) un magasin de stockage de produits et une photothèque. L'imprimerie est dotée de 7 salles équipées d'un matériel offset et de tirage.

### 2.4. - Stations expérimentales de Kasserine, Jendouba et Mahdia

Pour assurer les différentes phases de recherches lancées sur trois stations expérimentales (quantification de la perte en terre et contrôle et suivi des périmètres irrigués), des moyens matériels ont été mis à la disposition du service des Etudes et Recherche géomorphologiques et de la Sous-Direction de la Recherche et Expérimentation (matériels de terrain, de laboratoire, de protection pédologique).

## C/. DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE ET SOLUTIONS PROPOSEES

### 1. Manque de cadres techniques et scientifiques

Malgré la progression sensible constatée dans l'exécution des programmes de travail due au dévouement de l'ensemble du personnel, la réalisation de tous les objectifs fixés dans les délais voulus reste cependant tributaire dans une large mesure de l'augmentation de l'effectif de la Direction et de ses arrondissements régionaux à tous les niveaux administratif, technique et scientifique.

Concernant la sous-direction de la cartographie et de l'inventaire dont les principales activités consistent à élaborer, conserver et exploiter les études d'inventaire, d'expertise et de cartographie à l'échelle régionale, il y a lieu de signaler que les objectifs en matière de gestion, de traitement et d'exploitation des données de sol ne sont pas toujours atteints. En effet, tous les traitements se font sur des systèmes extérieurs à la Direction des Sols. Cette dépendance se répercute sur les applications et réduit beaucoup le volume des travaux à effectuer. De ce fait, elle constitue un handicap sérieux. Cette dépendance, jointe à l'absence de formation et d'initiation des ingénieurs de la D.S. ainsi qu'au manque de spécialistes dans ce domaine, font que plusieurs procédés nouveaux (Logiciels) ne sont pas appliqués (capacité insuffisante, incompatibilité, manque de périphériques appropriés...).

Compte tenu de la situation actuelle, il y a lieu de doter le service inventaire et expertises d'un matériel informatique qui réponde à ces besoins actuels et potentiels ainsi qu'aux besoins des autres services utilisateurs de la Direction. Quant aux besoins en capacités humaines, il importe d'accorder la priorité à la formation des ingénieurs de la Direction pour leur permettre d'appréhender et de manipuler cet outil informatique; par la suite il faudrait recruter des spécialistes du domaine (Analystes, programmeurs, operateurs...).

D'autre part, la gestion des laboratoires dont un central, cinq régionaux fonctionnels et un sixième en construction, nécessite un effectif en techniciens et cadres scientifiques nettement supérieur à celui existant pour pouvoir assurer un bon rendement et une évolution de la recherche analytique.

Enfin, ces mêmes remarques concernent également la Scus-Direction de la Recherche et Expérimentation et le Service des Etudes et Recherches géomorphologiques qui, suite au départ de quelques cadres scientifiques survenu ces dernières années, sont dépourvus d'équipes de recherches leurs permettant de réaliser à temps les programmes inscrits.

## 2. Eparpillement des locaux de la Direction

L'éparpillement des locaux de la Direction entre l'Ariana et Tunis (à côté du Port) constitue également un handicap qu'il faut surmonter et ce par l'accélération de la construction du nouveau local de la Direction.

## 3. Difficulté de la section imprimerie cartographie

Durant l'année 1985, des difficultés ont surgi au niveau de l'entretien des machines en état de marche, faute de pièces de rechanges et en raison de l'état vétuste du matériel: pannes de courant et coupure d'eau très fréquentes, difficultés d'approvisionnement, manque d'espace pour le stockage, défaillances de personnel, etc..., ainsi qu'au niveau de la réparation de certains appareils indispensables.

D/. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 19861. Programme d'activité de 1986 de la Sous-DirectionCartographie et Expertises1.1. Cartographie

## a). cartes des ressources en sols au 1/200.000

- achèvement de la feuille d'El Djem
- commencement des feuilles de Nabeul, Sfax, Kef, Gafsa et Jendouba.
- projet d'évaluation des ressources en sols et de leur sensibilité à la désertification en Tunisie méridionale. Ce projet qui entre dans le cadre de la stratégie de lutte contre la désertification et qui est proposé pour financement par la C.E.E. s'étale sur une période de cinq années et correspond à la cartographie au 1/200.000 de la Tunisie du Sud et de la cartographie détaillée de 20.000 ha.

## b). cartographie à moyenne et grande échelle

- Edition définitive des cartes de sauvegarde des terres agricoles et leur décrétion
- Edition et achèvement des cartes d'aptitude à la céréaliculture
- Edition et achèvement des cartes d'aptitude à la viticulture (vigne de cuve).
- Cartographie d'un périmètre à Sejnane en vue de l'aménagement Sylvo-pastoral
- Achèvement de la cartographie de détail dans le Sud Tunisien (région de Tataouine) en vue de création de périmètres irrigués
- Cartographie de détail dans le territoire du District de Tunis

- Cartographie et détection des sols irrigables autour des forages dans tous les gouvernorats (superficie 3000 ha)

## 1.2. - Inventaire et Expertises

La priorité va être donnée à l'élaboration des fichiers régionaux des Sols pour généraliser l'utilisation de cet outil efficace et très utile. Ceci nécessite une coordination entre le service de l'Inventaire et des Expertises de sols et les divers arrondissements régionaux.

En outre, il sera procédé à l'acquisition de certains logiciels de traitements et à l'élaboration des programmes relatifs aux nouvelles fiches.

Par ailleurs, il sera procédé aux expertises demandées dans le cadre de projets intégrés.

Enfin, et en l'absence d'un service spécialisé, il sera procédé à l'examen des dossiers relatifs à l'application de la loi de protection des terres agricoles (Plan d'aménagement et changement de vocation de terres agricoles).

## 2. Programme d'activité de 1986 de la Sous-Direction de la Recherche et Expérimentation

### 2.1. Prévision de la salinisation dans les périmètres irrigués

#### a. Station expérimentale de Zama

- Examen et interprétation des résultats obtenus après simulation d'une année agricole

#### b. Station expérimentale de Souk Essebt

- Equipement de la parcelle d'essai et prélèvements
- Essai d'infiltration, suivi et étalonnage
- Suivi en conditions naturelles
- Mesures au laboratoire de Ksat.

c. Station expérimentale de Zelba

- Poursuite du suivi
- Calage de la simulation

d. Simulation de contrôle et mesures sur points additionnels

- Continuation des travaux à Bir Lakhdar et Zelba

e. - Expérience sur monolithes

- Prélèvement des monolithes
- Démarrage de l'irrigation des monolithes au laboratoire

f. - Expérience avec les capteurs de salure

- Poursuite des travaux.

2.2. Contrôle de l'évolution des sols sous irrigation

Mise en route du programme de contrôle de la salure établi en étroite coopération avec les arrondissements régionaux des sols.

2.3. Recherches méthodologiques sur le drainage des sols argileux lourds sous irrigation

Continuation du projet avec l'université de Kiel

2.4. Etudes sur la fertilité des sols

Poursuite du travail de recherche sur la fertilité chimique des sols

a. - Expérience de cultures en pots

- Interprétation des résultats fournis par l'expérience menée en 1985
- Rédaction d'un rapport

b. - Essais pluriannuels avec des dispositifs expérimentaux en plein champ (collaboration avec l'Office des Céréales)

- Suivi du comportement chimique et physico-hydrrique des sols des parcelles d'essais en relation avec le développement de la culture.

### 3. Activités de la Sous-Direction des Analyses projetées pour l'année 1986

#### 3.1. Analyses régulières des sols

Analyses des sols pour des fins pédologiques et agronomiques

#### 3.2. Recherches analytiques

- Essais de dosage du manganèse par absorption atomique à l'aide de la lampe spécifique du manganèse. Un autre oligoélément serait à définir suivant la possibilité d'acquisition de sa lampe spécifique
- Recherche d'une méthode plus adaptée au dosage des bases échangeables et du complexe absorbant pour les sols calcaires.
- L'acquisition d'un microordinateur permettrait d'entamer l'information des programmes calcul-correction-stockage pour les analyses régulières du laboratoire. Ce programme ne pourrait être réalisé que s'il y a acquisition d'un microordinateur et recrutement d'un programmeur pour la Direction.

#### 3.3. Equipement des laboratoires

- Equipement en petits matériels pour les laboratoires en fonctionnement.
- Complément de matériel pour le laboratoire de Jendouba et Kairouan.

#### 3.4. Formation et stages

- Formation des techniciens stagiaires aux analyses des sols pour les laboratoires régionaux.
- Assistance aux laboratoires régionaux

Toutes ces activités projetées ne peuvent être réalisées qu'avec un renforcement du personnel pour assurer le rendement et l'évolution de la recherche analytique.

#### 4. Activité du Service des Etudes et Recherches Géomorphologiques

##### 4.1. Etude de l'érosion pour l'aménagement intégré des bassins versants

- Cartographie de l'érosion des sous bassins versants dominant la retenue de Sidi Salem
- Cartographie des risques de dégradation des terres dans la région du Kef : 1/200.000

##### 4.2. Recherches sur l'impact de l'occupation du sol sur la perte en terre

- Continuation des expérimentations dans la station du Semmama
- Collaboration avec l'Office du Nord-Ouest au suivi de la station de Firsallah.

**DIRECTION DES ETUDES ET DES GRANDS  
TRAVAUX HYDRAULIQUES**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DES  
GRANDS TRAVAUX HYDRAULIQUES

La Direction des Etudes et des Grands Travaux Hydrauliques comporte 923 agents répartis comme suit :

- Techniciens	:	145
- Fonctionnaires	:	15
- Ouvriers	:	763 Titre I

Pendant l'année 1985, les crédits de paiement se sont élevés à 10 763 535<sup>d</sup>000. Cette Direction comporte les Sous-Directions suivantes :

- 1) La Sous-Direction des Grands Aménagements Hydrauliques
- 2) La Sous-Direction des Etudes Hydrauliques et de la Planification des Eaux.
- 3) La Sous-Direction de la Maintenance des barrages et ouvrages hydrauliques

Les principales activités de la Direction E.G.T.H. pendant l'année 1985 ont été les suivantes :

A) Activités de la Sous-Direction des Grands Aménagements

Cette Sous-Direction est responsable de la réalisation des Travaux des divers aménagements hydrauliques (Périmètres- Lac Collinaires, Pistes Agricoles etc).

Ces travaux ont concerné :

Travaux réalisés

- Les travaux du projet Ghardimaou de 5 200 ha et la mise en eau complète de cet aménagement
- Les travaux du Projet Phase II Bou-Heurtma de 8 000 ha. Tous les travaux ont été réalisés et ne reste qu'à exécuter 30 % des pistes.
- Mise en eau du Périmètre de Sidi Saâd 1 200 ha.
- Mise en eau du Périmètre de Ghézala 900 ha.
- Irrigation par épandage de 1 200 ha de l'Oued El Fekka.
- Station de pompage d'Oussaffa à Siliana
- Fin des travaux de l'assainissement de Douara.

Travaux en cours

- Projet de l'aménagement de Siliana - Gaafour (travaux réalisés à 25 %) 4 000 ha.
- Projet du Mornag à partir du Canal (réalisé à 30 %) 2 700 ha.
- Projet de Lebna 900 ha (début des travaux).
- Projet d'irrigation à partir des eaux de Mornag - Sabala (Travaux réalisés à 60 %) 4 200 ha.
- Projet du Lac Collinaire d'El Oglà à Goubellat (réalisés à 70 %).
- Lancement et dépouillement des Appels d'Offre des périmètres de Borj Toumi et Mateur sur 4 000 ha.
- Demarrage des travaux du Lac Collinaire de Djediliana à Kasserine.
- Curage des Sources à l'oued Lakhmes.
- Vérification des études réalisées par les entrepreneurs.
- Des difficultés ont été rencontrées lors de l'exécution (difficultés dus aux licences d'importation pour les besoins d'équipement).
- Maintenance des adductions principales du Périmètre de Nebhana.

B) Les Principales activités de la Sous-Direction des Etudes au cours de l'année 1985 ont été :

1/ la poursuite des Etudes Hydrauliques Générales en continuation

- l'adaptation du Modèle de simulation EAUTUN 3 sur l'ordinateur HP 3 000 du CNDA
- L'édition des dossiers d'avant projet BRECK et Siliana I (CCB) et la poursuite de l'étude R'MEL.
- L'édition du dossier Barbara (CCB)
- La poursuite des études d'irrigation par épandage des eaux de crues dans les plaines de Oudia El Alem (SOTUETEC) avec l'édition d'un rapport provisoire (Décembre 1985).
- l'édition définitive de l'étude agro-économique d'irrigation par épandage des eaux de crues de l'oued Fekka et la recharge de la nappe de GAMMOUDA (SCET).

- Poursuite de l'étude des barrages de Sidi Aïch et Fériana ainsi que des périmètres d'irrigation par épandage des eaux et de recharge de la nappe (Oum Ali-Thélépte) COB - GEDRAT avec l'édition des rapports d'étude hydrologique des sites Sidi Aïch et Fériana ainsi que de leurs performances hydrauliques en fonction du calage de seuil de l'évacuateur des crues de forte période de retour (Novembre 1985).

- Etude en Régie

- Elaboration des dossiers d'exécution des retenues collinaires sur les oueds Thibar, Djedeliane, S 15, S 17, S 18 (Fernana), Douara (Messouna).

- Suivi d'exécution des périmètres d'épandage des eaux de crues du site 1 et 2 sur l'Oued Fekka.

- Suivi d'exécution de l'ouvrage de dérivation des eaux de l'oued Fekka (site amont).

- La supervision d'étude extérieure

- Etude d'évaluation des projets d'irrigation de complément par épandage des crues de l'oued Fekka. (SCET-SOCREAR) avec l'OMVPI Sidi Bouzid (Edition du rapport de 2ème Phase).

- Etude de préfactibilité de la réduction de la surface du lac Ichkeul (OCREAH) avec la S/D Environnement du M/Agriculture.

- Démarrage de l'étude d'un développement intégré dans le Gouvernorat de Kasserine (SCET) avec l'ODTC de Kasserine.

- Elaboration d'un guide pratique de l'étude et la réalisation de retenues collinaires (projet PNUD-RAB 80/011) ainsi que le suivi avec la DRE du projet Eutroplisation des lacs réservoirs en climat chaud.

2°) Concernant les projets nouveaux

- Le démarrage de l'élaboration des études de faisabilité de huit périmètres hydro-agricoles (CNEA).

- Les études d'avant projet préliminaires du barrage Sfisifa en vue d'alimenter la nappe de Sbeitla et la dérivation des eaux salées de l'oued Djarabia (affluent de l'oued Miliane).

- Le choix de l'ingénieur conseil CWE pour l'étude d'avant projet détaillé du barrage Sfisifaa après analyse des offres reçues.

- L'analyse des offres d'étude de dérivation des eaux de l'oued Djerbia.

- En régie, un inventaire des lacs collinaires par Gouvernorat (Béja, Jendouba, Kasserine, Nabeul, Monastir) a été fait ainsi que des travaux de dessins courants: plans Borj Chékir, Mornag, Gardimaou, coupes géologiques Siliana, Thibar, Djedeliane, M'Mel, Fessi, Bebka Korsia. Par ailleurs un dossier d'appel d'offres a été élaboré en vue de l'exécution d'un tapis étanche en rive droite du barrage Chiba ainsi que l'analyse des offres de Borj Toumi. - En outre, plusieurs missions d'études ont été réalisées: Boude de l'Oued Medjerda (Jendouba, Assainissement Soukra, épandage eau de crues de l'Oued Sidi Aïch, El Hachim, Fekka, stabilité des berges de l'Oued Medjerda (par gabion) Assainissement de la plaine d'El Haouaria, lacs collinaires (étude de évacuateurs de crues).

### 3°) Etude d'aménagement Hydro-Agricole :

Le service d'étude a assuré le suivi des projets d'exécution suivants en collaboration avec la sous-direction des travaux :

- Etude du périmètre de BRECK
- Projet des périmètres de Galaat Andalou - Ras Djebel (7185 ha)
- Participation à l'actualisation de l'étude SCET en collaboration avec AGRAR.
- Participation à l'étude d'exécution de l'infrastructure hydraulique.
- Suivi des travaux topographiques et géologiques
- Préparation des cahiers de charges.
- Etude du périmètre Borj Chékir (El Hrairia)
- Suivi de l'étude du périmètre Goubellat.
- Etude d'épandage des eaux de crue de l'Oued Bou Haya
- Etude d'épandage des eaux de crue de l'Oued Ennebech et suivi de l'exécution avec la sous-direction des travaux.
- Projet d'aménagement hydro-agricole des périmètres de Borj Toumi de Mateur
- Etude de réseau d'irrigation par aspersion
- Préparation des dossiers d'Appel d'offres
- Analyse des offres des Borj Toumi-Mateur (Lot A 1).
- Projet d'aménagement hydro-Agricole du périmètre de SKHIRA situé à proximité du barrage Sidi Salem.
- Extension de Zouaouine.

Par ailleurs, les différents projets d'étude et de travaux d'aménagement hydrauliques et hydro-agricoles ci-dessus énumérés ont nécessité l'établissement de plans d'étude topographiques et photogramétriques (SILIANA, Gaafour, El Aroussa, Ras Djebel, Kallat El Andalou, Utique Tobias, Bebna.

Ghardimaou, Mornag, Sebbala, Soukra, Sidi Aïch, Sisseb El Alem) qui comportent :

- Travaux de restitution à l'échelle 1/5000 : 8000 hectares
- Travaux de laboratoire : Tirage de 2300 photos aériennes, 300 Diapos, 100 Agrandissement et redressement, 5 Mosaïques.
- Travaux Topographiques :
  - a) 170 Km d'ouverture d'emprises de conduites et pistes
  - b) 470 Km de profils en long
  - c) 150 Km de profils contradictoires après pose
  - d) 45 Hectares de plans cotés à grande échelle pour l'emplacement d'ouvrages.
  - e) 200 hectares de plans parcellaires pour l'occupation temporaire.

Par ailleurs, le service géologique réalise les études et reconnaissances géologiques des sites de Barrage, les sondages géologiques, les essais *in situ* ainsi que des essais de mécanique des sols et enfin les analyses chimiques des eaux et ceci au laboratoire de Ben Arous.

Les études et travaux géologiques réalisés en 1985 ont concerné les sites de barrages sur les Oueds Sidi Aïch, Baïch et Bou Haya; ainsi il a été élaboré :

- Un levé géologique au 1/5000 du site et de la cuvette (pour les sites Sidi Aïch et Bou Haya).
- Les coupes de reconnaissances par puits et par sondages carottés et SPT.

Quatre puits ont été réalisés à Sidi Aïch (19,50 ml) avec 20 prélèvements d'échantillons intacts et trois puits ont été réalisés dans les fondations du barrage Fériana (Bou Haya).

Dix sept puits de reconnaissances ont été exécutés sur les sites des Oueds Khirioua (I et II) et Boulajraf (87 ml) avec dix neuf prélèvements d'échantillons remaniés pour des essais d'identification et essais mécaniques (Sisseb El Alem).

Des missions de reconnaissances géologiques ont été effectuées sur les sites Thibar, Sfisifa, Saboun à Fernana et dans la région de Amdoun ainsi que sur l'oued Maïs dans la région de Haffouz (C.E.S.).

Concernant les travaux géologiques, cinq sondages carottés avec essais lugeon et quatre SPT ont été exécutés sur le site Sidi Aïch (275 ml), neuf pénétromètres statiques six sondages à la tarière et six tarières à la main (180 ml) dans le cadre du projet Mas Djebel - Kalaat Andalous (complexe Tobias), quatre périmètres à Bou Heurtma (95 ml) enfin quatre sondages au site Fériana (141 ml) sur l'Oued BouHaya.

Des travaux géotechniques extérieurs ont été réalisés pour le compte des Ministères de la Défense Nationale (deux sondages carottés dans la région d'Ennadhour 83 ml) et de l'intérieur (6 sondages à la tarière dans la région de Sėjoumi 73 ml), du BIRH (19 sondages carottés 313 ml) et un sondage carotté de 26 ml de profondeur pour le C.R.D.A. de Gafsa

Les travaux de mécanique des sols ont comporté essentiellement des essais de sols (identification, mécaniques et contrôle = 671 essais).

Pour les projets Sidi Aïch, Bou Haya, Sisseb, Oudia El Alem, El Oglâ, lacs collinaires de Amdoun (Zaouiet Médien) et Kaa El Mezoued (digues d'accès) Siliana, Haffouz, Sebbelat Ammar, et Gaafour El Aroussia enfin, 1137 analyses chimiques complètes de l'eau des retenues de barrages ainsi que le contrôle de la pollution de la retenue de Sidi Salem et de l'Oued Medjerdah, dont 371 essais pour les Directions G.R., D.R.E., ONAS et Office du Nord Ouest, ont été réalisés.

C/ Les principales activités de la S/Direction de la Maintenance des Ouvrages Hydrauliques et des Barrages sont :

- La surveillance des barrages en fonctionnement qui comprend les contrôles visuels, les contrôles hydrauliques et les contrôles des déformations.
- l'entretien des barrages et du matériel hydromécanique et électrique.
- l'exploitation des barrages pendant les crues et la gestion des réserves d'eau.

Il convient de noter que :

- 1°) le Ministère de l'Agriculture a pris en charge l'exploitation des barrages Bourguiba à Sidi Saad et Djoumine depuis le 1.1.1985.
- 2°) Dans l'ensemble, tous les barrages en fonctionnement se comportent de manière satisfaisante.
- 3°) des mesures concernant les problèmes suivants sont :

a) A prendre en charge

Barrage sur l'oued Mellègue : capacité d'évacuation insuffisante? la sécurité du barrage vis-à-vis des crues exceptionnelles même après adjonction d'une 3ème vanne à son évacuateur et adaptation des consignes d'exploitation semble insuffisante.

b) A suivre :

Barrage sur l'oued Mellègue : tirants de précontraintes; la stabilité de l'évacuateur de crue et du mur en aile repose sur la bonne conservation de tirants tendus peu vérifiables. Les tirants ancrés dans le sol sont à doubler par des câbles de conception nouvelle susceptibles d'être auscultés et éventuellement remis en tension, LES spécifications techniques étant achevées; il reste à lancer l'appel d'offres.

Barrage sur l'Oued Chiba : réduction des sous-pressions sous la recharge aval par l'exécution d'un tapis argileux étanche à poser en rive droite devant la plate-forme de l'entonnement de l'évacuateur qui fermerait la dernière "fenêtre" du grès G1 : marché pour l'exécution des travaux en cours d'établissement avec C.W.E.

Barrage Nebhana : soutènement du remblai côté déversoir. Il s'agit du confortement du bajoyer R.G. du déversoir, plots P4 et P5. Les travaux seront réalisés en même temps que la surélévation prévue de la digue.

Barrage sur l'Oued Bou-Heurtma : présence d'une nappe dans les marnes rive gauche. Il a été procédé à la mise en place de 4 piézomètres et 7 repères topographiques complémentaires pour le diagnostic des niveaux piézométriques anormalement élevés dans l'appui rive gauche de la digue. Des décisions ultérieures seront prises en fonction des mesures prises.

Barrage sur l'Oued Bou-Heurtma : traitement par injections de la chambre sous-lacustre et des galeries d'accès et de vidange. Les travaux confiés à GEATEC depuis 1982 par la D/E.T.H. du Ministère de l'Équipement ne sont pas encore réalisés.

Barrage de Sidi Salem : injections complémentaires de barrage et de collage du tronçon amont de la D.P. - Tour déversante et colmatage des joints de la doucine du déversoir. Les travaux ne sont pas encore réalisés par l'Entreprise Hidrotchnika.

Divers barrages : travaux de récupération de forage de certains piézomètres et drains, travaux d'installation de nouveaux repères topographiques.

4) Des travaux d'entretien ont été réalisés concernant :

- La réparation des vannes aval Neyrpic de dévasement au barrage Mellègue.
- le débouchage des 8 vannettes de dévasement au barrage de Bir M'Cherga.
- Le démontage et l'entretien complet puis le remontage de la vanne amont de la vidange de fond du barrage sur l'Oued Bou-Heurtma.
- Le remplacement du vérin hydraulique de la vanne papillon de la vidange de fond et la réparation du poste de commande du barrage sur l'Oued Nebhana.
- La surveillance de la prise de la retenue collinaire de Hamman Bourguiba.
- Le curage des drains de Ras El Ma à l'amont du Barrage Lakhmes.

5) Les Barrages de Sidi Salem, Bir M'Cherga, Nebhana, Masri et Chiba ont été visités par l'Ingénieur Conseil C.O.B.

6) Les apports aux barrages sont en 1984 - 1985 de 1.360 Millions de m<sup>3</sup> contre 1030 en 1983 - 1984 et 1049 en 1982-83. La plus forte crue enregistrée sur la Mejerdah à Ghardimaou a atteint 204 m<sup>3</sup>/s (soit 3m, 13 à l'échelle) le 13.2.1985 à 16H 00.

Les volumes d'eau utilisés sont en 1984-85 de 278 millions de m<sup>3</sup> contre 220 Millions en 1983-84 et 202 Millions en 1982-83.

Les volumes utilisés pour l'irrigation sont de 124 Millions de m<sup>3</sup> en 1984-85 contre 114 millions en 1983-84.

Les volumes utilisés pour l'eau potable sont de 154 Millions de m<sup>3</sup> en 1984-85 contre 106 Millions en 1983-84.

La société d'Exploitation du canal et des adductions des eaux du Nord a facturé en 1985 un volume de 68 Millions de m<sup>3</sup> à partir du Barrage de Sidi Salem.

7) La maintenance et le contrôle du réseau radio V.H.F. pour l'annonce des crues a été entrepris par la Société Tunisienne d'Electricité de Management et d'Informatique conformément à la convention établie entre la Direction E.G.T.H. et la dite Société.

DIRECTION DU GENIE RURAL

## LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL

EN 1985

Progression des projets de sauvegarde, de création ou de mise en valeur des Oasis dans le cadre de la réalisation du Plan Directeur des Eaux du Sud

### I. SOUS-DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles (A.H.A.)

L'activité de la Sous-Direction A.H.A. durant l'année 1985 peut être résumée ainsi :

1°/ Etude du modèle mathématique des ressources en eau du Jérid et Nefzaoua (Gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili), achevée en Mai 1985. La convention a été passée entre ARMINES/ENIT et la Direction du Génie Rural.

2°/ Etude du recouvrement des coûts dans le Sud Tunisien (Gouvernorats Gafsa, Tozeur et Kébili)

qui a pour objectif la valorisation et la récupération des frais d'investissement consentis par l'Etat dans le cadre du Plan Directeur des Eaux du Sud, d'une part, et l'analyse du recouvrement des investissements et des frais d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure hydraulique dans les Oasis du Sud en rapport avec la capacité de paiement des agriculteurs, d'autre part.

L'étude a été achevée en Novembre 1985.

3°/ Etude de factibilité de la deuxième tranche du PDES.

(Gouvernorats Gafsa, Tozeur, Gabès, Kébili et Medenine)

Cette étude a pour objet la rénovation des oasis existantes (création, remplacement et équipement de forages, réalisation de réseaux d'irrigation en conduites enterrées, remise en état des réseaux de drainage...) et la création de nouvelles oasis.

L'étude effectuée en 1985 concerne les oasis de Jerba et de Zarzis. Les études concernant les oasis de Nefzaoua, Jérid et Gafsa ont été achevées, quant à elles, respectivement en 1982 et en 1984.

4°/ Projet de sauvegarde des Oasis de Gabès, consiste en la rénovation de 5000 ha d'ancienne oasis et en la création de 200 ha d'oasis nouvelles (création de 20 forages dans la nappe de Jeffara et un forage dans la nappe du continental intercalaire, électrification et équipement des stations de pompage à l'exception de celui du C.I., réalisation d'un réseau d'irrigation en conduites enterrées et mise en place d'un réseau de drainage...).

L'avant projet définitif pour l'oasis de Gabès Sud est remis en Avril 1985 ; le projet d'exécution y afférent est en cours d'achèvement.

5°/ Projet de sauvegarde des oasis de Gafsa, consiste en la rénovation de 3.284 ha d'oasis existantes : El Ksar (600 ha), Kasba (727 ha) ; Sud Ouest (732 ha), Lella (700 ha) et El Guettar (527 ha). Les actions du projet sont la création de 10 forages, le remplacement de 14 forages et le remplacement du réseau de séguias en terre par un réseau de conduites enterrées avec une borne tous les 10 ha. Les études topographiques sont en partie achevées. L'étude d'exécution a démarré et les dossiers d'appel d'offres-effectués en régie pour la réalisation des forages et pour l'acquisition de conduites et pièces spéciales - sont achevés et leur lancement est prévu pour le début 1986.

6°/ Projet d'assainissement de la plaine Soukra-Choutrana

Le projet consiste en l'assainissement agricole d'une superficie d'environ 400 ha (zone essentiellement agrumicole) dans la plaine de Soukra-Choutrana pour résoudre les problèmes de stagnation d'eau.

Le projet prévoit un réseau d'assainissement constitué par 7 canaux principaux à ciel ouvert, d'un réseau secondaire en drains enterrés et de deux stations de pompage hydromobiles.

Les études topographiques et d'exécution ont été remises au cours de l'année 1985.

7°/ Projets étudiés en régie :

a) Projet Régim Maatoug : création de 2.000 ha d'Oasis nouvelles avec la création de 25 forages artésiens, l'aménagement hydraulique de 7 Oasis de près de 300 ha l'une avec 3 forages par unité, les aménagements fonciers, la plantation de palmiers dattiers et la protection interne des Oasis.

Le dossier de prise en considération a été établi en Octobre 1985.

Etude d'exécution d'une tranche de 100 ha.

b) Création d'un périmètre irrigué de 160 ha dans la zone de Segdoud : création de 2 forages profonds dans le C.I. (1.200 m) et aménagements hydrauliques et fonciers de 160 ha de palmeraie avec cultures fourragères en intercalaire.

c) Projet d'irrigation à Bir Amin et à Dhibat

Le premier consiste en la création de 5 forages pour l'irrigation, de l'ordre de 200 ha à vocation arboricole, et le second consiste en la création de petits périmètres irrigués autour de puits de surface qui sont soit existants - mais nécessitant des équipements de pompage - soit à créer.

#### 8°/ Projet d'assainissement des plaines du Lac Ichkeul :

L'assainissement des plaines du Lac Ichkeul intéresse près de 15.000 ha de terres agricoles dont les aptitudes culturales sont bonnes. Cependant les rendements obtenus sont généralement médiocres du fait de l'évacuation défectueuse de l'eau excédentaire vers le Lac. Par ailleurs, le niveau du Lac peut monter en Hiver jusqu'à 2 m NGT ; on assiste alors à une intrusion des eaux du Lac dans les terrains environnants dont la côte est inférieure à 2 m NGT.

#### Les actions du projets sont multiples :

- La mise en place d'un réseau d'assainissement à ciel ouvert avec la création et la réfection de pistes et ouvrages d'Art (1<sup>ère</sup> tranche).
- La construction d'une écluse sur l'Oued Tinja (2<sup>ème</sup> tranche).
- Le drainage enterré des eaux excédentaires, le génie civil des stations de pompage et l'équipement de ces dernières avec des groupes de pompage (3<sup>ème</sup> tranche).
- Et l'achat de matériel de remise en état et de maintenance (4<sup>ème</sup> tranche).

Les études y afférentes sont achevées et un marché pour le contrôle des travaux de la 1ère et de la 3ème tranche a été conclu avec "Bulgar Consult".

Les dossiers d'Appel d'Offres pour les équipements en groupes à vis d'Archimède des stations de pompage (après annulation de l'Appel d'Offres relatif à l'équipement en électropompes) seront lancés début 1986, de même que les dossiers d'appel d'offres relatifs à la deuxième tranche.

En ce qui concerne les travaux exécutés ou entamés en 1985, citons :

- l'exécution des 330.000 m<sup>3</sup> de terrassement (drains à ciel ouvert et curage d'Oueds) sachant que 990.000 m<sup>3</sup> de terrassement ont été réalisés durant 83 et 84.
- le commencement de la digue de protection des plaines de Mateur : 284.000 m<sup>3</sup> de terrassement.
- la fourniture de drains (40 %)

#### 9°/ Projet de sauvegarde et de création d'Oasis dans le Nefzaoua

Il a pour objet de sauvegarder 4.904 ha d'Oasis existantes, soit toutes les Oasis du Nefzaoua qui n'ont pas été prises en compte lors de la mise en oeuvre de la première tranche, et la création de nouvelles Oasis selon les disponibilités en eau.

Les principales actions du projet sont :

- l'exécution de 26 forages dans le complexe terminal et la création de 10 autres dans le continental inter-calaire.
- le remplacement des seguias en terre par des conduites enterrées.
- la réhabilitation des réseaux de drainage.
- la réhabilitation et le renforcement du réseau de pistes à l'intérieur des Oasis ainsi que les aménagements fonciers.
- et enfin l'implantation de moyens nécessaires pour la protection contre l'ensablement.

Les études réalisées en 1985 concernent les avant-projets des Oasis à sauvegarder, les dossiers des appels d'offres pour travaux de pose de la 2ème tranche qui touchera 16 Oasis de la presqu'île de Kébili (1.580 ha), Negga et Tombar (290 ha) (juillet 1985) sachant que les études topographiques ont été achevées en 1984.

En ce qui concerne les travaux, l'implantation de la première tranche est en cours de réalisation en régie. Tout le matériel a été livré en 1985.

Travaux de forage (exécution de 10 forages profonds, exécution de 15 forages moyens, exécution de 11 forages moyens, fournitures de conduites pièces spéciales et appareillage et travaux de pose de conduite).

#### 10°/ Projet de Mise en Valeur des Oasis du Jérid

Le projet de sauvegarde des Oasis du Jérid entre dans le cadre de la deuxième tranche du PDES et concerne 3.361 ha pour 22 Oasis. Du point de vue hydraulique, le projet prévoit la création de 10 forages profonds (1800 m de profondeur moyenne) et de 27 forages moyens (de 120 à 800 m de profondeur) pour le comblement du déficit en eau des Oasis, la construction de 6 réservoirs d'accumulation pour la sécurité des réseaux d'irrigation (capacité 500 m<sup>3</sup>), l'installation de conduites enterrées pour limiter les pertes en eau et l'amélioration du réseau de drainage existant.

Les études effectuées en 1985 concernant l'avant projet de 2 Oasis (remis en Février 1985), le projet d'exécution de 7 Oasis (remis en Février 1985), le projet d'exécution de 6 Oasis (remis en Avril 1985) et l'avant projet des Oasis de montagne (remis en Décembre 1985).

Quant aux travaux réalisés en 1985 citons :

- Marché SITEP = Casings 9" 1/8, réalisé en entier en Novembre 1985.
- Marché CIAMIT= Conduites ; partiellement réalisé 21 % (Juin 1985).
- Marché SOFOMECA= P.S. fonte partiellement réalisé 21 % (Juin 1985).
- Marché TRACTEURS ET DERIVES = Robinetterie non encore réalisé.

11°/ Projets en phase de réalisation

A) Plan Directeur des Eaux du Sud - 1ère tranche :

a) Sauvegarde des Oasis anciennes (3.025 ha)

- Gouvernorat de Tozeur : Oasis d'El Hamma, de Djérid (340 ha) et l'Oasis de Tozeur (950 ha).
- Gouvernorat de Kébili : Oasis de Ras El Aïn (251 ha) et l'Oasis de Douz (261 ha).

b) Création de nouvelles Oasis (2.184 ha)

- Gouvernorat de Tozeur : Oasis Ibn Chabbat (615 ha), l'Oasis de Draâ Sud (200 ha) et l'Oasis de Hazoua (250 ha).
- Gouvernorat de Kébili (8 Oasis)
  - . Nouvelle Oasis de Smida
  - . Nouvelle Oasis d'El Ghoula (72 ha)
  - . Nouvelle Oasis de Braâ Sakouma (80 ha)
  - . Nouvelle Oasis de Régim Maâtoug I (104 ha)
  - . Régim Maâtoug II (100 ha)
  - . Matrouha (100 ha)
  - . Oasis de Bazma (150 ha)
- Gouvernorat de Gabès : Oasis de Ghannouche (673 ha) et l'Oasis de Teboulbou (415 ha).

CONCLUSION :

Les réseaux d'irrigation des Oasis de Ras El Aïn, Douz, El Hamma, Teboulbou, Ghannouche et Bazma sont en fonctionnement.

Les réseaux d'irrigation des oasis nouvelles de Smida, El Ghoula, Draâ Skouma et Régim I sont en fonctionnement (gouvernorat de Kébili).

Les réseaux d'irrigation des Oasis nouvelles d'Ibn Chabbat et de Draâ Sud sont en fonctionnement (Tozeur).

## 12°/ Etude d'irrigation à partir des eaux usées épurées

Dans le cadre de l'utilisation optimale des ressources en eau, la Direction du Génie Rural a envisagé la création de périmètres irrigués à partir des eaux usées traitées des stations d'épuration de Sousse Sud, Monastir et Sfax.

Périmètre de Zaouët Sousse : situé à 5 km au Sud de la ville, il couvre une superficie d'environ 400 ha. La réalisation du projet est prévue en deux tranches suivant la disponibilité en eau de la station.

1ère tranche : 229 ha à l'horizon 1985

2ème tranche : 171 ha à l'horizon 1980

Périmètre de Sfax : les eaux usées de la ville de Sfax vont servir pour l'irrigation de périmètres étatiques (OTD) situés à 15 km au Sud Ouest de la ville. Il s'agit des périmètres de Henchir Galia, Avoucatou et Bessis. Comme pour le périmètre de Sousse, le projet sera réalisé en deux tranches selon la disponibilité en eau de la station.

1ère tranche : Henchir Galia 270 ha à l'horizon 1985

2ème tranche : Bessis et Avoucatou 130 ha à l'horizon 1989.

Vu la qualité des eaux sortant des stations d'épuration qui nous contraint à suivre certaines règles d'ordre sanitaire le projet a prévu uniquement l'irrigation de cultures fourragères et de cultures industrielles (le coton). Du point de vue des aménagements hydroagricoles le projet prévoit pour chacun des périmètres :

- une station de pompage
- une conduite d'adduction
- et l'équipement des périmètres en réseau de distribution.

Travaux réalisés :

- Travaux de pose de conduite et de Génie Civil (réalisation en entier).



**SUITE EN**

**F4**



MICROFICHE N°

04122

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الفلاحي  
تونس

F4

### 13°/ Société Civiles de Mise en Valeur Agricole :

En application de la loi n°70-25 du 19 Mai 1970 relative à la cession des terres domaniales à des particuliers, il a été cédé dans l'indivision, des parcelles de terres domaniales à des citoyens pour les mettre en valeur et les exploiter sous une forme collective dans le cadre de Sociétés Civiles. C'est dans ce cadre que 17 parcelles domaniales ont été cédées après avis favorable du Comité National Consultatif.

#### - Encadrement des Sociétés Civiles :

##### . Côté Technique :

Il a été convenu que la Direction du Génie Rural, la Direction de la Production Végétale et la Direction des Forêts se chargent, chacune dans son domaine, de la préparation des études techniques, du lancement des Appels d'Offres, du choix des entreprises de travaux et du suivi et contrôle technique des réalisations.

##### . Côté Financier :

Les trois premières Sociétés Civiles (EL FARJ, SIF LAKHDHAR ET HOD BEN ARIANE) ont été financées par le F.O.S.D.A. détenu par la B.N.T. Les autres Sociétés sont actuellement financées par la Banque Mondiale (Prêt 1340-TUN : Deuxième ligne de crédit agricole, et prêt 1885-TUN : Troisième ligne de crédit agricole) et ce, par le biais de la B.N.T. En outre, le budget tunisien participe au financement de la partie subvention. De leur côté, les agriculteurs ont à leur charge les 10 % d'auto-financement.

#### - Réalisation effectuées durant l'année 1985 :

Réalisation à 100 % du réseau d'irrigation de Six Sociétés Civiles couvrant une surface totale de près de 400 ha.

Errached	: 60 ha
Bir El Meleh	: 40 ha
Garaât Jeballah	: 60 ha
EL Faouz	: 60 ha
Essounni	: 70 ha
Sidi Hamed	: 100 ha

14°/ Participation à des séminaires ou des cours :

7ème séminaire Tuniso-Français d'Informatique du 13 au 16 Mai 1985, siège : la STEG ; "Conception des systèmes d'information".

Commencement de cours de micro-informatique au CBNI pour un groupe de huit Ingénieurs.

II. SOUS-DIRECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL :

Les activités de la Sous-Direction du Développement Rural peuvent se résumer comme suit :

1°/ Service Eau Potable Rurale et Contrôle de la Pollution :

a) Programme National Nord et Centre :

.Travaux achevés à 100 % pour 49 localités alimentées et travaux en cours pour 13 localités.

.Deux marchés exécutés pour l'acquisition de conduites et d'une sondeuse.

b) Programme Tuniso-Allemand Sud :

.Travaux achevés à 100 % pour 40 localités alimentées et travaux en cours pour 13 localités.

.Etudes achevées pour 2 localités, acquisition de fournitures : conduites en amiante ciment (5 conduites exécutées), pièces spéciales (3 marchés exécutés à 100 % et 3 marchés en cours d'exécution).

.Equipement de 15 stations (A.O. publié).

c) Programme Tuniso-Allemand Nord et Centre :

.280 localités rurales sont bénéficiaires de ce programme. Des études de 50 projets concernant 122 localités sont achevées.

d) Programme Tuniso-FADES :

.Bénéficiaires : 24 localités dans le gouvernorat de Kairouan. Les travaux sont achevés à 100 % pour 9 localités et en cours pour 10 localités. Les études pour 3 autres localités sont en cours.

- . Acquisition de fournitures : conduite en amiante ciment (1 avenant en cours d'exécution)
- . Equipement des stations de pompage : 2 marchés en cours d'exécution.

e) Programme Tuniso-UNICEF

- . Bénéficiaires : complément au programme Tuniso-FADES

f) Programme des travaux pour l'année 1986

Il est prévu d'achever tous les programmes d'alimentation en eau potable des zones rurales et de continuer le programme Tuniso-UNICEF et l'entretien des points d'eau publics.

2°/ Service de l'Infrastructure Rurale :

Habitat et Constructions Rurales :

- Etudes de nouveaux plans de constructions rurales
- Appui technique = préparation de nouveaux dossiers pour l'obtention de crédits : jeunes agriculteurs
- Appui technique = études d'avant projets de cellules territoriales de vulgarisation (projet NORD-OUEST)
- Appui technique = études d'avant projets de cellules de Santé Animale (projet NORD-OUEST)

Ouvrage d'Art:

- . Préparation et élaboration de plans de piquetage et de profils.

3°/ Service des Associations d'Intérêt collectif (AIC) :

- Etude, vérification et approbation des budgets des Groupements d'Intérêt Hydraulique (GIH) suivants :
  - . GIH de Zaghouan, GIH de Kébili, GIH de Gabès, GIH de Gafsa, ASPO de Tozeur et ASPO de Gabès.
- Couverture sociale : affiliation à la CNRPS des personnels du groupement d'intérêt hydraulique de Gabès ( parue au JORT N°13 du 15 Février 1985) et de Kébili (en cours de publication au JORT).

- Préparation du statut type d'une AIC : projet de décret selon les recommandations présentées par le Ministère des Finances (modalité et attribution du GIH) en cours.
- Constitution de nouvelles A.I.C.
- Dossiers en instance, en attendant la parution du décret sus-indiqué : Gabès (2 AIC), Kébili (9 AIC), Gafsa (2 AIC), Tozeur (3 AIC) et Bizerte (3 AIC).
- Evaluation du projet PAM dans les AIC : poursuite du programme PAM dans les AIC de Tozeur - Kébili.
- Situation actuelle des AIC : actualisation du dossier relatif à l'inventaire des AIC (AIC en activité et AIC à réanimer).

Programme de l'année 1986 :

Vérifier et approuver les budgets annuels, contrôler les travaux suivant les données du budget, réanimer les AIC qui sont en projet ou en cours de constitution et améliorer la gestion des associations par l'application du nouveau texte législatif qui permet un assouplissement quant à la préparation, la réception des cotisations et la liquidation des dépenses afférentes à la gestion, à l'entretien des réseaux d'irrigation, de drainage ou d'assainissement.

- Poursuite du programme PAM dans les AIC de Tozeur, Gafsa, Kébili et Gabès et constitution de nouvelles AIC.
- Nomination de nouveaux comités de Direction des AIC (tous les 3 ans)

III. SOUS DIRECTION DE L'EQUIPEMENT RURAL :

Les activités de la Sous-Direction de l'Equipeement Rural peuvent se résumer comme suit :

1°/ Service du Machinisme Agricole :

Les tâches réalisées par le Service du Machinisme Agricole au cours de l'année 1985 se résument ainsi :

a) Appel d'Offres International n°84-88 A : (Acquisition de matériels de pompage et de puisatier).

Le marché a fait l'objet de l'avis favorable de la commission supérieure des marchés le 3/6/1985 et notifié aux fournisseurs :

- AFRICA EQUIPEMENT : pour l'acquisition de 21 groupes électropompes, 21 groupes électrogènes (20 KVA) et 21 grues de puisatier.
- BROSSETTE : pour l'acquisition de 55 groupes électropompes immergés avec accessoires.
- MARTIN S.A. pour l'acquisition de 15 groupes électrogènes.

b) Etablissement du Plan Directeur de Mécanisation Agricole :

- Suivi de l'exécution des phases I, II et III de l'étude et tenue de multiples séances de travail avec le bureau d'étude, les Directions concernées (D/PV, D/PSAE, D/ERV, CRGR) et la FAO/BIRD pour la mise au point des orientations et des démarches nécessaires à l'élaboration de l'étude.

c) Participation aux commissions de dépouillement et au choix de matériels roulants et agricoles : pour le compte de la RMTHA, ODESYPA Nord Ouest et l'O.T.D.

d) Participation active au séminaire organisé à Jeddah du 1er au 3 Juillet 1985 par la Banque Islamique de Développement sur le thème "Mécanisation agricole en Tunisie" ainsi qu'au séminaire organisé au Centre de Formation Professionnelle Agricole de Bousalem par la Direction de Production Végétale sur le thème "Mécanisation de la Betterave à sucre".

e) Assistance du projet de production agricole du Nord-Ouest pour la détermination des besoins du centre d'essai et d'expérimentation de Medjez El Bab en matériels agricoles et élaboration du cahier des charges.

f) Participation à des séminaires et conférences : séminaires sur la régénération des forages en Tunisie et conférence sur la maintenance du matériel agricole.

g) Participation dans le cadre de la promotion de la betterave à sucre (attribution du Grand prix du Président de la République) et au comité technique permanent sur l'énergie pour la préparation du VII<sup>e</sup> plan.

- Contrôle technique de la SONAM
- Suivi permanent de déblocage des licences d'importation auprès du Ministère de l'Economie Nationale et de la Banque Centrale relatives au matériel hydraulique, objet des différents marchés de la Direction du Génie Rural.
- Mise au point de la version finale du cahier type des prescriptions techniques en collaboration avec la DERV.
- Assistance technique de Huard-Tunisie pour l'amélioration des caractéristiques techniques de la déchaumeuse à 12 disques.

h) Participation à des journées de démonstration :

Journée de démonstration d'une déchaumeuse à 12 disques (Marque Huard Tunisie) et journée de démonstration de matériel agricole (Chisel, Sous-soleuse, épandeur d'engrais, charrue à socs).

2°/ Service du Froid et des Industries de Transformation Agricoles :

a) Assistance technique en Froid :

- Suivi d'exploitation de l'entrepôt frigorifique de pomme de terre de semence de Soliman (1ère tranche) et suivi des travaux du second entrepôt frigorifique de pomme de terre de semence de Soliman (2ème tranche).
- Etude des offres relatives à la station de fruits et légumes de Dar Allouche projetée par l'OMVPI de Nabeul.
- Elaboration du dossier d'appel d'offres relatif aux équipements de l'entrepôt frigorifique de pomme de terre de Bou Argoub projeté par le GIL.
- Suivi des travaux des stations de fruits et légumes de Korba et de Menzel Bouzalfa de l'OMVPI Nabeul.
- Elaboration du cahier des charges de la station de fruits et légumes projetée par SEDAN à Bou Salem.
- Participation aux travaux de la commission technique chargée du choix des équipements des entrepôts frigorifiques projetés par l'OTD dans un certain nombre de ses fermes, et aux travaux de la commission technique de choix des entreprises de l'entrepôt frigorifique de fruits et légumes projeté par l'OPPI de Jendouba à Oued M'liz.

- Elaboration de l'étude de factibilité relative à la station de pomme de terre projetée par l'OMIVAN à Sidi-Bouali.

- Etude du coût de l'entrepôt frigorifique à acquérir par le GIPA à Soliman.

- Identification de projets de stations de pommes et poires pour l'Office de la Tunisie Centrale.

b) Promotion des Industries Agro-Alimentaires :

- Participation à plusieurs groupes de travaux de la commission nationale relative à l'élaboration du VII<sup>e</sup> plan à savoir :

- Participation au suivi de l'étude relative à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles.

- Etudes technique sur le réseau de collecte du lait installé par l'Office du Nord-Ouest.

- Participation aux travaux de la commission de réévaluation des équipements de la ferme de l'OEP de Borj El Amri.

c) Formation et séminaires :

- Participation au stage de formation portant sur la gestion des projets agro-industriels.

- Participation au stage sur l'industrie du froid au Canada (21 Mai au 10 Juin).

LES DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE ET LES SOLUTIONS PROPOSEES :

Difficultés :

- Le service ne reçoit pas encore régulièrement les informations et les dossiers relatifs à son domaine d'action.

- Manque de cellules spécialisées au sein des CRDA en matière de froid et d'industries agro-alimentaires pour s'occuper du secteur à l'échelle régionale.

Solutions :

- L'envoi d'une copie, à la Direction du Génie Rural, de tout

dossier relatif aux industries agro-alimentaires serait la solution adéquate à une meilleure participation de ses services à la promotion du secteur.

- Le recrutement d'un (1) technicien spécialisé en matière d'industries agro-alimentaires (Ingénieur Adjoint et plus) par CRDA serait d'une grande utilité à l'effort de la Direction Centrale pour promouvoir davantage le secteur.

CONCLUSION :

La Direction du Génie Rural a rencontré un certain nombre de difficultés dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées. Parmi ces difficultés citons :

- 1) L'insuffisance de matériel roulant du point de vue tant du nombre que de l'état physique et de sa nature.
- 2) L'insuffisance des cadres techniques (ingénieurs et ingénieurs principaux, notamment ceux à affecter à l'échelle régionale).
- 3) Le retard de déblocage des licences d'importation ainsi que le non respect des délais de livraison ont pour conséquences notamment le retard dans l'achèvement de l'exécution de certaines actions.

**DIRECTION DES FORETS**

L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DES FORETS EN 1985

A.- REALISATIONS FORESTIERES -

A) A L'échelle régionale -

a) Identification des actions réalisées

Les actions forestières exécutées au cours de la gestion 1985 dans le cadre du programme national, se répartissent comme suit :

1. Plantations : Actions de protection et de mise en valeur pastorale.
2. Sauvegarde des plantations : Entretien et arrosage des jeunes plantations.
3. Protection des Forêts : Protection des Forêts contre les incendies et les parasites.
4. Infrastructure routière : Par l'amélioration et l'entretien du réseau des pistes forestières.
5. Lutte contre l'envahissement des sables :  
L'objectif principal de cette action est la protection des Oasis, des agglomérations, de l'infrastructure routière contre l'envahissement du sable et l'atténuation du phénomène de désertification.
6. Protection de la faune : Elle concerne essentiellement l'amélioration de la production cynégétique, la conservation des espèces menacées et la protection de la nature.
7. Production des plants et réhabilitation des pépinières

- Le tableau ci-après récapitule de l'importance des actions prévues et réalisées ainsi que leur taux de réalisation.

ACTIONS	PREVISION	REALISATION	TAUX DE REALISATION EN %
<u>1.- PLANTATIONS :</u>			
1) Reboisement	3 160 ha	2 284 ha	72,28
2) Installation de brises-vent	746 ha	637 ha	85,39
3) Fixation par plantation	1 003 ha	789 ha	78,66
4) Création des réserves pastorales	3 195 ha	4 767 ha	149,20
5) Mise en Valeur des Clairières	3 500 ha	2 546 ha	72,74
6) Plantations Rurales	432 ha	192,5 ha	44,56
<u>11.- SAUVEGARDE DES PLANTATIONS:</u>	3 554 ha	13803,5 ha	388,39
<u>111.- LUTTE CONTRE LES SABLES</u>			
1) Confection des tabias	115 Km	72,2 Km	62,78
2) Rehaussement des tabias	241 Km	182,24 Km	75,62
<u>IV.- PROTECTION DES FORETS :</u>			
1) Ouverture des pare-feu	73 Km	50,37 Km	69,00
2) Entretien de pare-feu	392 Km	602,50 Km	153,70
3) Lutte contre les parasites.	5 345 ha	5 839 ha	109,24
<u>V.- INFRASTRUCTURE ROUTIERES -</u>			
1) Ouverture pistes	77 Km	88 km	114,28
2) Entretien pistes	555 Km	689 Km	124,14
<u>VI.- CONSERVATION DE LA FAUNE ET PROTECTION DE LA NATURE.</u>			
	9 Parcs		
<u>VII.- SAUVEGARDE DES ARBORETUMS :</u>	7 Unités		
<u>VIII.- IMPLANTATION PARCELLAIRE :</u>	-	10 Km	
<u>IX.- AMELIORATION DES NAPPES ALFATIERES -</u>			
1) Sousolage et plantations	640 ha	587 ha	91,71
2) Création des bosquets	-	4 ha	
3) Installation d'une haie vive	-	2,9 ha	
4) Entretien des brises-vents	-	26,9 Km	
5) Ouverture des pistes	33 Km	10 Km	30,30
6) Entretien des pistes	70 Km	106 Km	151,43
7) Amélioration pastorale	80 ha	57 ha	71,25
<u>X.- PROJET : FIDA</u>			
1) Plantation	1 136 ha	456 ha	40,14
2) Enrichissement + Semi	1 120 "	1 000 ha	89,28
3) Ouverture pistes	40 Km	83 Km	207,50
4) Entretien de pistes	20 Km	14 Km	70,00
5) Clôture	20 Km	-	

B) A l'échelle Centrale

a) Sous-Direction de l'Inspection et de la Protection des Forêts

- Contrôle et suivi de toutes les ventes de menus produits ainsi que les transactions sur les délits forestiers, avant P.V.
- Etude statistique des incendies de 1985 dans le pays : (77 incendies, 397 hectares de forêts incendiés, et 190 000 D de dégâts occasionnés).
- Assistance des arrondissements dans la lutte contre les parasites des forêts.
- Acquisition de nouveau matériel d'équipement pour un montant de 1.044.003 Dinars.

b) Sous-Direction des Etudes d'Aménagement des Forêts et de production forestière -

- Elaboration des projets de développement forestier en collaboration avec les Sous-Directions concernées.
- Etude et instruction des dossiers relatifs à l'exploitation d'arbres et aux défrichements sur terrains privés ou relevant d'établissements publics :  
(nombre de demandes d'autorisation : 434; décisions favorables accordées : 318)
- Contrôle et suivi de l'étude d'aménagement des forêts, en cours d'élaboration par les bureaux d'études
- Etude d'aménagement des nappes de romarin dans le Centre du pays.
- Achèvement du bilan de récolte de liège pour 1984 et achèvement des prévisions de cette récolte pour 1985.

C) Sous-Direction de la Chasse et de la Conservation de la Faune

- Les permis et licences délivrés durant la saison 84/85 s'élève à 19.446.
- Le poids total du gibier tiré s'élève à 700.369 Kgs pour une valeur de 700.368 Dinars.
- La valeur des exportations des espèces de faune sauvage nuisibles à l'Agriculture s'est élevée, durant la saison de chasse 84/85, à 1. 382.017 Dinars.
- Les revenus directs de l'exercice du droit de chasse au profit du trésor s'élèvent à 203 718 Dinars.
- Coordination de l'activité de 21 associations régionales des chasseurs et de l'Association Nationale des Fauconniers Tunisiens.
- Gestion du Conseil Supérieur de la Chasse.
- Lutte contre les délits de chasse : la saison s'est traduite par 573 délits d'un montant global de 16 620 D.
- Sauvegarde des espèces menacées
- Réintroduction des espèces disparues.
- Information et sensibilisation des chasseurs.
- Protection des rapaces
- Protection des zones humides d'importance internationale.
- Suivi et application des conventions internationales signées par la Tunisie.
- Etude et actions de protection et d'aménagement de 4 parcs nationaux : 42 102 Hectares.

D) Sous-Direction des Parcours

- Elaboration des études d'aménagement des parcours sur une superficie de 116 300 hectares.
- Elaboration des projets d'exécution sur 62 000 hectares
- Calcul de la biomasse foliaire et herbacée de quelques stations pastorales améliorées.

C) Sous-Direction de la Chasse et de la Conservation de la Faune

- Les permis et licences délivrés durant la saison 84/85 s'élève à 19.446.
- Le poids total du gibier tiré s'élève à 700.369 Kgs pour une valeur de 700.368 Dinars.
- La valeur des exportations des espèces de faune sauvage nuisibles à l'Agriculture s'est élevée, durant la saison de chasse 84/85, à 1. 382.017 Dinars.
- Les revenus directs de l'exercice du droit de chasse au profit du trésor s'élèvent à 203 718 Dinars.
- Coordination de l'activité de 21 associations régionales des chasseurs et de l'Association Nationale des Fauconniers Tunisiens.
- Gestion du Conseil Supérieur de la Chasse.
- Lutte contre les délits de chasse : la saison s'est traduite par 573 délits d'un montant global de 16 620 D.
- Sauvegarde des espèces menacées
- Réintroduction des espèces disparues.
- Information et sensibilisation des chasseurs.
- Protection des rapaces
- Protection des zones humides d'importance internationale.
- Suivi et application des conventions internationales signées par la Tunisie.
- Etude et actions de protection et d'aménagement de 4 parcs nationaux : 42 102 Hectares.

D) Sous-Direction des Parcours

- Elaboration des études d'aménagement des parcours sur une superficie de 116 300 hectares.
- Elaboration des projets d'exécution sur 62 000 hectares
- Calcul de la biomasse foliaire et herbacée de quelques stations pastorales améliorées.

- Programmation, contrôle et suivi des travaux d'amélioration pastorale dans les parcours domaniaux, forestiers et collectifs.
- Suivi du projet FIDA à composante pastorale
- Statistique de la production nationale de l'alfa, établissement du projet d'arrêté d'ouverture et de fermeture de la campagne de la cueillette d'alfa, et participation périodique aux réunions du Conseil d'Administration de la Société Nationale de cellulose et de papier Alfa.

E) Service de la Police et du Contentieux Forestiers -

- Travaux topographiques : 150 ha
- Travaux de stéréopréparation : 37 300 ha
- Travaux cartographiques : 157 660 ha
- Préparation de la Fête de l'arbre.
- Occupation temporaire et exploitation des carrières :  
(63 demandes d'autorisation d'exploitation de carrières et  
164 demandes d'autorisation d'occupation temporaire délivrées)
- Immatriculation des requisitions forestières : 21 467 ha
- Travaux photogrammétriques : 15 500 ha

B ) ANALYSE DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES ACTIONS ENTREPRISES -

L'analyse du tableau des réalisations sus-visé montre que le taux de réalisation enregistré est faible.

Cette situation est imputable aux contraintes suivantes :

- Conditions climatiques : elles sont très défavorables pour certains Gouvernorats du Sud, S'y ajoute le manque de moyens d'arrosage.
- Insuffisance du matériel roulant nécessaire pour le contrôle des projets et le transport des plants. En outre, les pannes fréquentes des véhicules pouvant durer jusqu'à 8 mois à cause de la pénurie des pièces de rechange, sont de nature à freiner ces activités

- Main d'oeuvre ordinaire âgée ou occupée durant la campagne de plantations par d'autres activités (cueillètte des olives ou autres).

- Insuffisance des crédits pour certaines actions : on a constaté dans le Sud, que l'écart entre le coût réel de certaines actions et le coût actuel est très important. A titre d'exemple, l'opération de l'entretien des plantations exige au moins 200 J,T/ha au lieu de 55 J,T/ha.

Au contraire, certaines actions ont enregistré des dépassements sur les prévisions, telles que celles relatives à la sauvegarde des plantations à l'entretien de pare-feu, à la lutte contre les parasites, à l'entretien des pistes, en raison de l'importance qu'accordent les arrondissements à la conservation du patrimoine forestier qui peut être réalisé a tout moment.

#### D ) SITUATION DES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERT

Article 1er, Gestion 1985

1. Total des crédits ouverts 1985 : 8 213 299 D
2. Total des crédits engagés 1985 : 8 203 243<sup>D</sup>,138
3. Reliquats au 31/12/1985 : 4 304 006 D

**DIRECTION DE LA CONSERVATION DES EAUX ET DU SOL**

## L'ACTIVITE DE LA DIRECTION DE LA CONSERVATION

### DES EAUX ET DU SOL EN 1985

#### I. LES REALISATIONS ACCOMPLIES :

Les actions de la Direction de la Conservation des Eaux et du sol sont axées principalement sur les travaux d'aménagement anti-érosifs et intégré des bassins versants, de mise en valeur agricole de protection des infrastructures et agglomérations contre les inondations, l'envasement et l'alimentation de la nappe.

Les travaux réalisés se répartissent en deux catégories :

- Réalisation des projets sectoriels gérés directement par l'administration centrale
- réalisation des actions entreprises par les arrondissements dans le cadre du programme national.

Le montant global des crédits alloués pour la réalisation du programme de C.E.S. au titre de l'année 1985 s'élève à 8.000.000 D dont 4.107.806 D au titre de l'encadrement et de l'acquisition du matériel, le reste servant au paiement de la main d'oeuvre occasionnelle et ordinaire.

Dans l'ensemble, et à l'exclusion de trois actions : plantations fruitières, sauvegarde des ouvrages et création des prairies qui ont enregistré un taux de réalisation très faible, les autres résultats peuvent être considérée comme satisfaisants.

#### ANALYSE DES RESULTATS :

L'examen du tableau récapitulatif ci-après fait ressortir qu'un certain nombre d'actions n'ont pas atteint le volume des réalisations attendu, en raison des considérations diverses notamment :

- l'insuffisance du matériel roulant et de transport (camion, voitures tout terrain et tracteurs) dans certains arrondissements de C.E.S. qui ont été créés durant la gestion 1984.
- l'insuffisance des crédits alloués pour certains arrondissements.

Par ailleurs, les chantiers du programme conjoncturel, du P.D.R.I. et des chantiers spéciaux ont aidé a de nombreuses réalisations, dans certains gouvernorats, concernant les projets de conservation des eaux et du sol, en dehors du programme national arrêté.

La continuation de l'aide alimentaire mondiale qui est utilisée comme complément de salaires des ouvriers de chantiers, a permis d'augmenter les prévisions des travaux de C.E.S.

#### A- LES PLANTATIONS :

- Les reboisements : Ils ont été réalisés spécialement sur les terres forestières, situées dans les bassins versants, dans un but de protection et de conservation des eaux et du sol, dans le cadre d'aménagement anti-érosif et intégré des bassins versants. Le taux de réalisation enregistré est satisfaisant; il est de l'ordre de 60 %.

- Les plantations pastorales et les prairies permanentes : Il s'agit de deux actions prévues par les études d'aménagement des bassins versants et destinées à mettre en valeur les terres marginales et les ravins, dans le but de créer des réserves pastorales sur les terrains privés et domaniaux et stabiliser les ravins actifs, par l'installation d'un couvert végétal permanent. En plus du volume fourrager qu'elles fournissent, les prairies permanentes ont une action biologique très efficace sur la protection des sols contre l'érosion hydrique surtout dans les régions du Nord et du Nord Ouest où la pluviométrie est importante. Les résultats enregistrés pour les plantations pastorales sont très satisfaisants, il sont de l'ordre de 88 %. En revanche, ils sont au-dessous de la moyenne (32 %) pour les prairies permanentes.

- Les plantations fruitières : Elles sont destinées à valoriser les superficies traitées en banquettes et à consolider les ouvrages de C.E.S. existants et en cours de construction, surtout dans le domaine privé ou l'agriculteur participe lui même à la réalisation de cette action. L'introduction de cette spéculation dans les projets de C.E.S. a permis d'inciter les agriculteurs à entretenir d'une façon permanente les ouvrages construits sur leurs propriétés. Les taux de réalisation enregistrés, durant l'année 1985, sont très insuffisants par rapport aux prévisions (17 %).

#### B. LES TRAVAUX D'INGENIERIE :

Ceux ci groupent les ouvrages de petite hydraulique et les travaux de conservation des Eaux et du Sol proprement dits dont les buts essentiels sont :

- de conserver les sols, réduire la vitesse de l'eau de ruissellement et par voie de conséquence favoriser l'infiltration, enrichir les nappes et améliorer le tapis végétal.

- Le terrassement manuel : Cette action, dont le volume tend à diminuer au profit des travaux mécaniques, est réalisée chez les privés sur les terrains en pentes. Les résultats obtenus en matière de terrassement manuel ont enregistré un taux de réalisation très satisfaisant (90 %), à l'exception des arrondissements de l'Ariana, Jendouba, le Kef, Tozeur et Kairouan où les réalisations n'ont pas atteint la moyenne des prévisions.

a) Certaines actions sont réalisées manuellement telles que :

- Construction de jessours : Cette action revêt une importance considérable dans le développement agricole du pays et plus particulièrement dans les régions du Sud Est. Elle intéresse la construction des seuils dans les talwegs et la création des micro-zones favorables à la plantation. Les objectifs réalisés ont enregistré un taux largement supérieur aux prévisions (140 %) ce qui dénote l'importance accordée à cette action qui utilise beaucoup de main d'oeuvre.

- Seuils et cordons en pierres sèches : Action utilisée pour la correction des ravins dans le cadre de l'aménagement intégré des bassins versants. Elle peut être réalisée mécaniquement par construction des seuils ou biologiquement par l'installation d'un seuil vivant à base de cactus, d'agave ou d'autres espèces fourragères et pastorales. Le taux de réalisation enregistré est de 58 %.

b) D'autres actions sont réalisées mécaniquement et à l'aide des engins de terrassement (Digues, par exemple). Il s'agit de gros ouvrages d'art installés dans le bassin versant et sur les oueds pour le contrôle et l'épandage des eaux des crues. Le taux des réalisations est de 122 %.

- Les terrassements mécaniques : Les travaux de terrassement mécanique réalisés, durant la gestion 1985, comprennent les réalisations du programme habituel prévu par les arrondissements de C.E.S. en fonction des crédits qui leur sont alloués et celles du programme additionnel prévu par l'administration centrale dans le cadre des projets d'aménagement anti-érosif des bassins versants et d'alimentation de la nappe. Les carburants et lubrifiants sont pour leur totalité fournis par la Direction Centrale et l'O.T.D. L'ensemble des réalisations a atteint un taux de 61 %. Les réalisations ne comportent pas les autres travaux de terrassement (Mgouds, sous solage et digues, ouverture et entretien des pistes forestières) réalisés à l'aide des engins de la Direction de C.E.S. au profit de la Direction des forêts.

En ce qui concerne les lacs collinaires, les prévisions sont de l'ordre de 3 unités pour la gestion 1985 et les réalisations ont atteint 67 %.

Pour les travaux d'ouverture et d'entretien de pistes forestières, les réalisations sont largement supérieures aux prévisions, soit 303 % pour l'ouverture et 98 % pour l'entretien.

ETAT GLOBAL D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE C.E.S.

GESTION 1985

NATURE DES ACTIONS	PREVISIONS	REALISATIONS	POURCENTAGES
- Reboisement	98 ha	59 ha	60 %
- Plantation pastorale	563 ha	497 ha	88 %
- Plantation fruitière	547 ha	91,5 ha	17 %
- Création des prairies	545 ha	173 ha	32 %
- Semis fourrager	4 ha	63 ha	1575 %
- Terrassement manuel	5390,5ha	4835 ha	90 %
- Terrassement mécanique	17286 ha	10568 ha	61 % (*)
- Seuils-Déversoirs-Correction des ravins	6375 ha	3731 ha	58 %
- Cuvettes individuelles	289 ha	109 ha	38 %
- Construction des jessours	820 ha	1150 ha	140 %
- Dignes-Déversoirs	9 Unités	11 Unités	122 %
- Consolidation des ouvrages	5140 ha	7080 ha	138 %
- Sauvegarde des ouvrages	8188,5ha	2258,5 ha	28 %
- Sauvegarde des jessours	498 ha	571 ha	115 %
- Ouverture des pistes	38,5km	116,5 km	303 %
- Entretien des pistes	343 km	337,5 km	98 %
- Empierrement des pistes	13 km	9,5 km	73 %
- Lacs collinaires	3 Unités	2 Unités	67 %
- M'gouds - Gabions	--	7 Unités	--
- Sauvegarde des plantations	72 ha	1023 ha	1420 %
- Bandes enherbées	1150 ha	2141 ha	186 %

- (\*) : Cette réalisation comporte celles du programme additionnel des travaux mécaniques programmés dans les différents arrondissements.

MOYENS MIS EN OEUVRE1- Moyens humains :

La Direction comprend 50 cadres techniques, 95 ingénieurs adjoints, 74 adjoints et agents techniques, 33 agents administratifs et 912 ouvriers dont 568 payés sur le titre I, soit au total 3 129 agents.

2- Moyens matériels :

Voitures légères	:	28
Voitures tout terrain	:	33
Camions	:	30
Tracteurs	:	66
Mobylettes	:	11

3- Moyens financiers :

Les crédits disponibles et dépensés sur le titre II, durant la gestion 1985, peuvent se résumer comme suit :

Crédits alloués en 1985	Reliquat des années antérieures	Crédits disponibles en 1984	Dépense en 1984			Total	Reliquat 31/12/1985
			Main d'oeuv ordin.	Main d'oeuv spécial	Maté- riel et cabu- rant		
7999,143	-	7999,143	13892,193	-	-	7.223.951,070	1068.613,4

MOYENS MIS EN OEUVRE1- Moyens humains :

La Direction comprend 50 cadres techniques, 95 ingénieurs adjoints, 74 adjoints et agents techniques, 33 agents administratifs et 912 ouvriers dont 568 payés sur le titre I, soit au total 3 129 agents.

2- Moyens matériels :

Voitures légères	:	28
Voitures tout terrain	:	33
Camions	:	30
Tracteurs	:	66
Mobylettes	:	11

3- Moyens financiers :

Les crédits disponibles et dépensés sur le titre II, durant la gestion 1985, peuvent se résumer comme suit :

Crédits alloués en 1985	Reliquat des années antérieures	Crédits disponibles en 1984	Dépense en 1984			Total	Reliquat 31/12/1985
			Main d'oeuv ordin.	Main d'oeuv spécial	Maté- riel et cabu- rant		
7999,143	-	7999,143	13892,193	-	-	7.223.951,070	1068.613,4

MOYENS MIS EN OEUVRE1- Moyens humains :

La Direction comprend 50 cadres techniques, 95 ingénieurs adjoints, 74 adjoints et agents techniques, 33 agents administratifs et 912 ouvriers dont 568 payés sur le titre I, soit au total 3 129 agents.

2- Moyens matériels :

Voitures légères	:	28
Voitures tout terrain	:	33
Camions	:	30
Tracteurs	:	66
Mobylettes	:	11

3- Moyens financiers :

Les crédits disponibles et dépensés sur le titre II, durant la gestion 1985, peuvent se résumer comme suit :

Crédits alloués en 1985	Reliquat des années antérieures	Crédits disponibles en 1984	Dépense en 1984			Total	Reliquat 31/12/1985
			Main d'oeuv ordin.	Main d'oeuv spécial	Maté- riel et cabu- rant		
7999,143	-	7999,143	3892,193	-	-	7.223.951,070	1068.613,4

## II. LES CONTRAINTES RECONTREES ET LES SOULUTIONS PROPOSEES

### A- Contraintes sociales :

Les projets de conservation des eaux et du sol sont des projets de développement. Le facteur social est donc important pour la réussite d'un tel projet. Malgré les efforts déployés par les services centraux de la Direction de C.E.S. pour sensibiliser les agriculteurs et éleveurs à l'importance des travaux d'aménagement intégré, la population rurale concernée demeure la plus grande entrave à toute mise en valeur rationnelle des terres collectives et domaniales.

D'autre part, le personnel ouvrier (main d'oeuvre ordinaire) employé dans certaines régions est trop âgé ou trop jeune ( rares sont les jeunes en âge d'être employés et qui acceptent un salaire journalier de 1,900 D auquel s'ajoute une ration alimentaire). La main d'oeuvre disponible ne permet pas des réalisations techniquement valables au plant qualitatif, surtout en ce qui concerne les travaux de construction des ouvrages d'art (tels que construction de jessours, correction des ravins, cordons en pierres et murettes). Elle entraîne plutôt une diminution dans les rendements et un taux trop élevé à l'ha.

### B- Contraintes financières :

Les crédits alloués annuellement à la Direction de la Conservation des Eaux et du Sol s'avèrent très insuffisants pour faire face à toutes les demandes de développement de protection et de mise en valeur du patrimoine sol qui ne cessent de s'accroître d'une année à l'autre.

Ainsi, des projets prioritaires, comme le traitement anti-érosif des bassins versants par la mise en valeur intégrée de terrains en pente les travaux de protection des barrages existants ou en cours de construction, la lutte contre l'érosion et la protection des infrastructures économiques, ne peuvent être réalisés qu'avec des enveloppes budgétaires importantes. C'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter le volume des crédits alloués pour faire face aux impératifs mentionnés précédemment, dans un délai imparti.

C) Contrainte matérielle de la D/C.E.S. :

Le matériel roulant dont disposent les services centraux et régionaux de la Direction de la C.E.S. pour la mise en oeuvre de leur programme annuel est très insuffisant. Outre son état vétuste, ce matériel est souvent en panne. Ainsi, le retard constaté dans les opérations du contrôle et du suivi des projets d'exécution, de dépannage des chantiers mécaniques, est dû principalement à l'insuffisance du matériel roulant surtout en voitures tout terrain et légères, notamment au niveau régional.

D) Contrainte d'ordre technique et administrative :

Depuis sa création en décembre 1983, la Direction de la C.E.S. n'a pu procéder à l'installation que de 12 arrondissements régionaux (Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid, Siliana, Gabès, Nabeul, Zaghouan, Jendouba, Gafsa, Medenine, Tataouine et Bizerte). D'autre part, ces arrondissements ne sont pas bien pourvus en personnel technique de haut niveau, spécialisé en matière de conception, réalisation et contrôle des projets de C.E.S. Le manque de personnel technique qualifié, d'ouvriers spécialisés et de maîtrise, constituent les deux contraintes principales ayant, dans une certaine mesure, contrecarré la réalisation des projets régionaux.

E) Contrainte foncière et législative:

Dans le cadre de l'aménagement intégré de bassins versants, certaines actions, prévues dans le secteur privé n'ont pu être réalisées en raison de l'opposition des propriétaires à toute intervention sur leur terrain.

Afin d'aplanir ces difficultés, des mesures devraient être prises : - établissement d'une législation relative à la lutte contre l'érosion - déclaration d'utilité publique des périmètres d'intervention - vulgarisation plus soutenue et enfin compensations à octroyer aux petits agriculteurs pour le manque à gagner, telles qu'elles sont prévues, par une aide en nature fournie par le programme Alimentaire Mondial dans les zones prioritaires.

**COMMISSARIAT GENERAL A LA PECHE**

## L'ACTIVITE DU COMMISSARIAT GENERAL A LA PECHE EN 1985

### I. LA PRODUCTION DE LA PECHE

La production de la pêche en Tunisie (tous les types de pêche) a atteint 88.895 Tonnes pour l'année 1985 contre 74.943 Tonnes en 1984 réalisant ainsi une augmentation de 13.952 tonnes soit un taux d'accroissement remarquable de 18,62 %.

Le secteur privé a réalisé 81.824 tonnes soit 92 % de la production totale. 7071 Tonnes soit 8 % l'ont été par le secteur public (O.N.P. : 6,84 %, Sociétés mixtes : 0,16 %).

En 1985, l'objectif de production du VIème Plan a été légèrement dépassé (+ 1,02 %) le plan prévoyant une production de quelque 88.000 tonnes.

### II. LA VULGARISATION

L'introduction et l'adoption de nouvelles techniques de pêche ont contribué, grâce aux diverses mesures d'encouragement, à améliorer la productivité des différentes unités de pêche (EX : Technique de la pêche au thon à la ligne trainante, détection du thon par avion dans le golfe de Gabès etc...).

D'autre part, plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer les qualifications professionnelles des pêcheurs (Ex : initiation des pêcheurs au ramontage, aux règles élémentaires de navigation, de sécurité de sauvetage, d'amarrage, d'entretien du moteur etc...).

Au niveau d'un public plus large, il convient de noter l'édition et la diffusion d'un fascicule portant sur la pêche en Tunisie ainsi que d'une nomenclature de certaines espèces de poissons.

Enfin, quatre émissions télévisées ainsi que cinq émissions radio-phoniques ont été réalisées en 1985.

### III. L'ENCOURAGEMENT DE L'ETAT A LA PECHE

#### a) Au Niveau de l'APIA

L'intervention de l'APIA pour le financement des projets intégrés dans le secteur de la pêche est venue renforcer les moyens d'investissement dans ce domaine :

- 68 projets de sardinières ont été transmis à l'APIA dont 34 agréés.
- 20 chalutiers transmis à l'APIA, tous agréés.

#### b) Au Niveau du FOSEP

Près de 50 % des dossiers instruits ont reçu un avis favorable. Les réalisations concernent 13 nouveaux sardinières, 15 barques côtières et 4 chalutiers.

La remise en état et la modernisation concernent 19 sardinières et 46 barques côtières. Enfin, 7 subventions ont été accordées. Les prêts et subventions alloués dans ce cadre s'élèvent à :

- 3.800.500 Dinars en engagement
- et 3.500.000 Dinars en paiement

#### c) Au Niveau du Second Projet de Pêche (Prêt 1746 TN) 120 barques ont été mises en service au 31 - 12 - 1985.

#### d) Au Niveau du Recouvrement

L'évolution du taux de recouvrement est la suivante :

1981 :	20 %
1984 :	49,9 %
1985 :	51,8 %

### IV. LA FORMATION DES CADRES

#### a) Le Cycle Supérieur

En 1984 - 1985, 13 étudiants ont obtenu leur diplôme d'Ingénieur des Travaux de l'Etat (Spécialité Pêches) contre 7 l'année précédente.

En outre, 5 étudiants de l'INAT ont obtenu le diplôme du 3ème Cycle dans la même spécialité.

b) Le Cycle Secondaire et Professionnel

277 diplômes : tel est le résultat de fin d'année (116 marins pêcheurs, 30 techniciens ou mécaniciens, 22 patrons hauturiers etc...).

c) Recyclage et perfectionnement du cadre formateur

En 1985, des stages de perfectionnement et d'initiation pédagogique ont été organisés à l'intention du cadre formateur.

V. LA COMMERCIALISATION

Les débarquements en produits de la mer, c'est à dire la production globale, ont atteint en 1985 88.900 tonnes qui ont suivi les débouchés suivants :

- marché en frais :	71.400 Tonnes
- Exportation :	9.200 Tonnes
- Transformation :	8.300 Tonnes

a) L'Exportation

Le tonnage est passé de 8610 en 1984 à 9186 en 1985.

La valeur a évolué de 26 à 30 MD.

A noter une légère amélioration des exportations de poissons frais depuis l'ouverture en 1984 des exportations pour toutes espèces de poissons.

b) La Transformation

L'industrie de conserves et de farine de poisson a absorbé et traité 8300 Tonnes de poissons contre 9300 en 1984.

EN TONNES

TRANSFORMATION	1984	1985
- Sardines et sardinelles	5510	5411
- Thon	2500	2243
- Anchois	21	64
- Maquereaux	8	78
- Farine de poisson	1288	490

### c) Le Marché en Frais

16,3 % des quantités écoulées sur le marché national en frais ont au marché de gros de Tunis.

Les apports sur ce marché ont connu une augmentation de 9,5 % par rapport à 1984, notamment en matière de poisson bleu.

Plus de 65 % de l'offre restent dominés par le poisson bleu et les poissons de chalut.

### d) Les Prix

Faible croissance enregistrée par le prix de gros moyen pondéré qui est de 1,5 % (passant de 0,980 DT en 1984 à 0,994 en 1985).

## VI. L'EXPLOITATION DES PORTS DE PECHE

La chaîne portuaire comporte actuellement :

- 10 ports hauturiers (Tabarka, Bizerte, la Goulette, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Gabès et Zarzis) dont 7 sont achevés, et deux en cours d'extension.
- 20 Ports côtiers dont 18 sont déjà fonctionnels et 2 en cours d'achèvement.
- 38 Centres de débarquements

L'activité relative à l'exploitation des ports de pêche consiste à poursuivre le programme établi en 1984 avec notamment :

- L'amélioration des conditions de protection d'abri et d'accostage pour la flotille de pêche,
- et l'établissement au sol des services nécessaires aux pêcheurs pour l'accomplissement de leur tâche dans les meilleures conditions.

#### a) L'Amélioration des Ports

Les projets nouveaux programmés par la Direction de l'exploitation des ports de pêche n'ont pas été retenus pour 1985 du fait de la compression des crédits.

Les projets en cours d'exécution sont les suivants :

- 1 - Réhabilitation d'un Slip-Way à la Goulette,
- 2 - Complexe frigorifique de Sousse
- 3 - Centre National d'aquaculture de Monastir
- 4 - Réhabilitation du complexe frigorifique de la Chebba
- 5 - Assainissement et eau potable à Sfax
- 6 - Hangar pour éleveurs de bateaux au port de pêche de Sfax.

#### b) Le Suivi des ports et Extension

Ce suivi est relatif à la construction des ports de pêche cotière restants.

Quant à l'extension, elle porte sur Tabarka, Kélibia, Teboulba, Mahdia, El Attaya, Gabès.

#### c) Entretien des ports

Il s'agit notamment de la maintenance et la réparation des installations frigorifiques, de la maintenance des équipements des phares et balises et également de celle des engins de l'élevage et de hissage.

A noter qu'en 1985, 10 stations radio ont été implantées dans les principaux ports.

#### d) Exploitation

La gestion des fabriques de glacé est donnée, par convention à :

- l'ONP
- la S.D.P.M.
- et aux Comptoirs régionaux

Cette procédure est de nature à assurer la continuité de la fabrication, de la distribution et de la maintenance.

e) La Chaîne du froid dans les ports de pêche

Les ports de pêche sont équipés à l'heure actuelle par des usines à glace appartenant au secteur étatique, d'un tonnage égal à 375 tonnes par jour environ (255 tonnes CGP + 120 tonnes /ONP).

Le problème de la glace sera définitivement résolu au point de vue équipement par l'entrée en fonctionnement des nouvelles usines fixes ou mobiles (importées).

Restera posé le problème de la formation du personnel technique amené à gérer les installations. Une étude en ce sens est proposée à la Banque Mondiale.

VII. POLITIQUE DE LA PECHE

Le nombre de procès-verbaux pour infraction aux dispositions législatives et réglementaires régissant la police de la pêche maritime s'est élevé en 1985 à 1356 dont 1112 en matière de pêche au chalut, chiffre record, si on le compare à celui de 1984 (847).

IX. LA RECHERCHE HALIEUTIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE

En 1985, L'INSTOP a entrepris des actions de recherche et d'étude en biologie des pêches, de prospection de zones de chalutage, d'océanographie chimique et de pollution, de technologie des engins de pêche et d'aquaculture.

Les résultats de ces recherches sont consignés dans les publications de l'INSTOP (rapports et documents de 1985). En outre, l'évaluation des ressources de fonds du plateau continental tunisien, principalement les zones fréquentées par la flotille nationale de pêche au chalut et de pêche côtière, a été effectuée et communiquée.

L'étude relative aux ressources pélagiques n'a pu être réalisée en 1985, faute de moyens. Elle démarrera en 1986, dans le cadre du projet CGP/G.T.Z.

Les études océanographiques générales ont été menées corrélativement avec les études halieutiques et les recherches en pollution marine et lagunaire.

Il est à signaler également que l'annexe de l'INSTOP à Monastir (Lac Khenis) a été érigée en centre d'aquaculture (établissement à caractère administratif).

Outre ces activités propres, l'INSTOP a participé à plusieurs projets bilatéraux et régionaux.

## X. LES MOYENS

### 1. Le Budget de Fonctionnement de l'année 1985

	. Crédits inscrits :	3620.000 D
	. Compression	
	Budgétaire :	100.000 D
	. Crédits retenus :	3520.000 D
. Crédits ordonnancés au	. Crédits engagés	
. 31/12/1985.	au 15/12/1985. :	3501.646 D
3.393.407		
. Taux de consommation		
96,4 %		

### 2. Le Fonds de soutien à la Pêche : (Subvention relative à la consommation de carburant)

- Dotation annuelle programmée	1.250.000 D
- Crédits engagés au 31/12/1985	749.558 D
- Crédits ordonnancés au 31/12/1985	710.134 D

## XI. ETUDES ET STATISTIQUES

- 1 - Etablissement par les services régionaux de bilans mensuels de production par espèce et par mode de pêche pour chaque port ou centre de débarquement
- 2 - Dépouillement au niveau central des bilans mensuels régionaux et établissement d'un flash mensuel et, en fin d'année, de l'ANNUAIRE STATISTIQUE DES PECHEES. Celui de 1985 est en cours d'achèvement.

- 3 - Tenue de journaux de pêche, à bord de chaque unité
- 4 - Réalisation d'enquêtes statistiques in situ
- 5 - Elaboration d'études diverses : rentabilité des chalutiers - caractéristiques techniques des chalutiers et des lamparos - pêche au feu - pêche au thon - informatisation du CGP etc...

ANNEXES

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE 1980-1985

Données	Unité	80	81	82	83	84	85	Variat 85/84
<b>1/ CEREALES</b>								
Sup. emblavées	1000 ha							
. Blé dur	"	818	822	666	955	785	883	+ 12,5
. Blé tendre	"	80	94	88	120	117	180	+ 53,8
. Orge	"	413	529	442	713	579	855	+ 47,3
<b>TOTAL</b>		<b>1 311</b>	<b>1 445</b>	<b>1 196</b>	<b>1 788</b>	<b>1 481</b>	<b>1 918</b>	<b>+ 29,6</b>
<b>PRODUCTION</b>								
	1 MQx							
. Blé dur	"	7,4	8,0	7,5	5,1	5,8	10,7	+ 84,5
. Blé tendre	"	1,3	1,6	1,6	1,1	1,3	3,1	+138,5
. Orge	"	3,0	2,7	3,4	3,0	3,1	7,0	+125,9
<b>TOTAL</b>		<b>11,7</b>	<b>12,3</b>	<b>12,5</b>	<b>9,2</b>	<b>10,2</b>	<b>20,8</b>	<b>+103,9</b>
<b>RENDEMENTS (1)</b>								
	Qx/ha							
. Blé dur	"	9,1	9,8	11,3	5,3	7,4	12,1	+ 63,5
. Blé tendre	"	16,0	16,9	18,6	9,1	10,9	17,3	+ 59,7
. Orge	"	7,2	5,0	7,7	4,5	5,4	8,1	+ 50,0
<b>PRIX</b>								
	D/Qx							
. Blé dur	"	8,6	9,6	11,0	12,8	14,0	15,0	+ 7,1
. Blé tendre	"	7,7	8,7	10,0	11,7	14,0	14,5	+ 3,6
. Orge	"	5,9	6,9	8,0	9,5	10,0	10,5	+ 5,0
<b>2/ LEGUMINEUSES</b>								
	1000 ha							
. Fèves	"	51	41	39	22	36	43	+ 19,4
. Pois-Chiches	"	30	32	35	32	17	30	+ 76,5
<b>3/ CULTURES MARAICH</b>								
	1000 T							
. Tomates		280	380	260	360	430	420	- 2,5
. Piments		115	124	90	130	120	140	+ 16,7
. Cucurb.		280	280	310	320	300	320	+ 6,7
. P. de terre		120	140	110	150	135	150	+ 11,1
. Oignons		93	78	100	85	100	110	+ 10,0
. Artichauts		13	18	15	12	11	11	-

(1) : Il s'agit des rendements rapportés aux superficies emblavées.

## EVOLUTION DE L'AGRICULTURE 1980-1985

Données	Unité	80	81	82	83	84	85	Variat 85/84
<b>4/ OLIVES</b>								
. Production	1000T	85	145	80	58	155	105	- 32,3
. Exportation	"	41	68	58	36,1	70,7	46,2	- 34,7
. Avance minim.	D/kg	0,380	0,450	0,500	0,600	0,700	0,740	+ 5,7
. Avance maxim.	"	0,450	0,530	0,580	0,700	0,800	0,860	+ 7,5
Ristourne	"	0,095	0,145	0,160	0,160	0,170	-	-
<b>5/ DATTES</b>								
. Production	1000T	53	50	45,0	60	46	60	+ 30,4
. Degla	"	31,4	24,0	24,0	34,0	28	36	+ 28,0
. Exportation	"	5,3	16,8	8,9	11,3	16,2	14,2	- 12,3
<b>6/ AGRUMES</b>								
. Production	1000T	160	220	165	138	220	196	- 10,9
. Exportation	"	28	26	18	15	31,8	41,3	+ 30,0
<b>7/ VIGNE</b>								
. Production	1000 Hl	619	556	513	576	680	580	- 14,7
. Exportation	"	259	470	325	209	244,3	450	- 0,4
<b>8/ AMANDES</b>								
. Production	1000 T	37	35,0	30,0	37,0	42,0	51,0	+ 21,4
. Exportation	"	3,1	4,1	0,5	1,3	2,5	1,0	- 60,0
<b>9/ ABRICOTS</b>								
. Production	1000 T	26	21	18,0	20	19	19,5	+ 2,6
. Exportation	"	3,4	2,1	1,2	1,5	0,9	0,6	- 33,3
<b>10/ BETTERAVE A SUC</b>								
. Produ. Brut	1000 T	73	62	83	67,0	14,0	+ 156	+ 11,4
. Prix max.	D/T	13,5	13,5	19,0	20,6	23,0	23	-

## EVOLUTION DE L'AGRICULTURE 1980-1985

Données	Unité	80	81	82	83	84	85	Variat 85/84
<b>4/ OLIVES</b>								
. Production	1000T	85	145	80	58	155	105	- 32,3
. Exportation	"	41	68	58	36,1	70,7	46,2	- 34,7
. Avance minim.	D/kg	0,380	0,450	0,500	0,600	0,700	0,740	+ 5,7
. Avance maxim.	"	0,450	0,530	0,580	0,700	0,800	0,860	+ 7,5
Ristourne	"	0,095	0,145	0,160	0,160	0,170	-	-
<b>5/ DATTES</b>								
. Production	1000T	53	50	45,0	60	46	60	+ 30,4
. Degla	"	31,4	24,0	24,0	34,0	28	36	+ 28,0
. Exportation	"	5,3	16,8	8,9	11,3	16,2	14,2	- 12,3
<b>6/ AGRUMES</b>								
. Production	1000T	160	220	165	138	220	196	- 10,9
. Exportation	"	28	26	18	15	31,8	41,3	+ 30,0
<b>7/ VIGNE</b>								
. Production	1000 Hl	619	556	513	576	680	580	- 14,7
. Exportation	"	259	470	325	209	244,3	450	- 0,4
<b>8/ AMANDES</b>								
. Production	1000 T	37	35,0	30,0	37,0	42,0	51,0	+ 21,4
. Exportation	"	3,1	4,1	0,5	1,3	2,5	1,0	- 60,0
<b>9/ ABRICOTS</b>								
. Production	1000 T	26	21	18,0	20	19	19,5	+ 2,6
. Exportation	"	3,4	2,1	1,2	1,5	0,9	0,6	- 33,3
<b>10/ BETTERAVE A SUC</b>								
. Produ. Brut	1000 T	73	62	83	67,0	14,0	+ 156	+ 11,4
. Prix max.	D/T	13,5	13,5	19,0	20,6	23,0	23	-

## EVOLUTION DE L'AGRICULTURE 1980-1985

Données	Unité	80	81	82	83	84	85	Variat 85/84
<b>11/ CHEPTEL (2)</b>								
. Bovins	1000	350	324	321	337	342	354	+ 3,5
. Ovins	" têtes	2977	2672	2889	2895	3179	3448	+ 8,5
. Caprins	"	559	455	514	556	583	620	+ 6,5
<b>12/ VIANDE (3)</b>								
. Bovine	1000 T	33,6	34,2	32,7	31,4	33,6	36,0	+ 7,1
. Ovine	"	32,8	29,6	29,9	32,8	33,3	38,0	+ 14,1
. Caprine	"	4,7	3,9	4,0	4,6	4,8	5,2	+ 8,3
<b>13/ LAIT</b>	1000 T	246	264	244	277	290	315	+ 8,6
<b>14/ VIANDE DE VOLAIL</b>	1000 T	41,5	40	50,3	37,5	40,5	41,3	+ 2,0
<b>15/ OEUFS</b>	106 unités	726	777	832	940	970	1032	+ 6,5
<b>16/ PECHE</b>								
. Pêche côtière	1000 T	23,7	21,8	24,5	29,6	31,8	36,2	+ 13,9
. Pêche au feu	"	21,3	20,6	21	17,4	20,3	30,6	+ 50,7
. Pêche au chalut	"	10,9	11,5	13,3	15,9	18,6	18,1	- 2,7
. Divers	"	4,2	3,6	4,1	4,2	4,2	4,0	+ 4,7
<b>TOTAL PECHE</b>		60,1	57,5	62,8	67,1	74,9	88,9	+ 18,7

(2) : Il s'agit des unités femelles de reproduction.

(3) : Il s'agit des viandes nettes et abats.

**PRINCIPAUX TEXTES JURIDIQUES PARUS EN 1984**

## PRINCIPAUX TEXTES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

PARUS EN 1985 ET INTERESSANT LE DOMAINE AGRICOLE

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
1	1-4 JANVIER 1985	<p>DECRET N°84.1502 du 25 Décembre 1984, fixant le prix et les modalités de paiement de stockage et de rêtrocession des <u>céréales</u> pour la campagne 1984-1985.</p>
		<p>DECRET N°84-1521 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la <u>Défense des Cultures</u>.</p>
		<p>DECRET N°84-1522 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président pour promotion des cultures <u>sous serres</u> pour la campagne 1983-1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1523 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour le <u>reboisement</u> pour l'année 1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1524 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la <u>protection des sols</u> pour l'année 1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1525 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la <u>betterave à sucre</u> pour la campagne 1983-1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1526 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la <u>céréaliculture</u> au titre de la campagne 1983-1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1527 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la promotion des <u>Cultures Arboricoles</u> pour la campagne 1983 - 1984.</p>
		<p>DECRET N°84-1528 du 27 Décembre 1984, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la promotion des <u>cultures maraichères</u> pour la campagne 1983 - 1984.</p>

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
2	8 JANVIER 1985	ARRETE des Ministres des Finances et de l'Agriculture du 21 Décembre 1984, relatif à la révision du taux de la part contributive des frais d'établissement des branchements des compteurs d'eaux.
3	11 JANVIER 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 21 Décembre 1984, reportant la date de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Adjoint.
6	22 JANVIER 1985	DECRETS N°85-1553 à 1555 du 29 Décembre 1985, portant attribution de terres collectives à titre privé.
10	5 FEVRIER 1985	DECRET N°85-57 du 12 Janvier 1985, instituant le Grand Prix du Président de la République pour la protection de la nature et de l'environnement.
11	8 FEVRIER 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 25 Janv. 1985, modifiant l'arrête du 10 Septembre 1984, fixant le règlement et le programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Adjoint.
12	12 FEVRIER 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 25 Janv. 1985, complétant et modifiant l'arrêté du 18 Février 1981, portant désignation d'ordonnateurs secondaires.
13	15 FEVRIER 1985	Decret n° 85-226 du 5 Février 1985, portant organisation de la campagne oléicole 1984 - 1985
15	22 FEVRIER 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 5 Février 1985, modifiant l'arrêté du 10 Septembre 1985, portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Adjoint.
		DECRET N°85-249 à 251 du 7 Février 1985, déterminant des périmètres de sauvegarde au gouvernement de SIDI BOUZID.
		DECRET N°85-252 du 7 Février 1985, portant affiliation à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale des personnels du Groupement d'Intérêt Hydraulique de Gabès.
		DECRET N°85-256 du 5 Février 1985, portant statuts types des unités coopératives de Production Agricole usufuitières

N°	DATE J . O . R . T .	T E X T E
17	1er. MARS 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la dourine.
18	5 MARS 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre en cas de morve des équidés.  ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre l'anémie infectieuse des équidés.
19	8 MARS 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la peste bovine dans toutes les espèces de ruminants.  ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre en cas d'encéphalomyélite équine.
21	15 MARS 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 1er Mars 1985, portant modification de l'arrêté du 1er Novembre 1984, relatif à l'ouverture et à la fermeture de la campagne de cueillette d'alfa 1984-1985.  ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Février 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine.
22	19 MARS 1985	ARRETE DU Ministre de l'Agriculture du 1er Mars 1985, fixant les redevances pour l'utilisation des eaux du domaine public hydraulique.  ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Fév. 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour lutter contre la fièvre de la Vallée du Rift.
23	22 MARS 1985	ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 18 Fév. 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre contre la peste Equine.  ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 14 Mars 1985, modifiant l'arrêté du 23 Août 1984 réglementant l'abattage des animaux des espèces bovine et ovine.

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E *
24	26 MARS 1985	DECRET N°85-414 du 13 Mars 1985, portant attribution d'une terre collective à titre privé.
26	2 AVRIL 1985	* DECRET N°85-463 du 23 Mars 1985, portant expropriation pour cause d'utilité publique de parcelles de terrain sises à SIDI ALI CHEBAB, Délégation de RAS-JEBEL, Gouvernorat de Bizerte et nécessaires à la construction d'un barrage sur l'Oued-Beni Atta, aux emprises du bassin d'accumulation des eaux de ce barrage et aux emprises de la zone aval.
		DECRET N°85-464 du 27 Mars 1985, fixant la zone de sauvegarde de terres agricoles du gouvernorat de BEN AROUS.
		DECRET N°85-465 du 27 Mars 1985, fixant la zone de sauvegarde de terres agricoles du Gouvernorat de Tunis.
29	12 AVRIL 1985	LOI N°85-39 du 6 Avril 1985, autorisant l'adhésion de la Tunisie à l'accord portant création d'un Centre Régional de Réforme Agraire et de Développement Rural pour Le Proche Orient.
		LOI N°85-40 du 6 Avril 1985, portant ratification de la convention de création d'une Société Arabe de Pêche, conclue le 27 Février 79 à Riadh et autorisant l'état à participer au capital de la dite Société.
32	23 AVRIL 1985	DECRET N°85-609 du 13 Avril 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde dans la région de Sisseb (Gouvernorat de KAIROUAN).
33	26 AVRIL 1985	ARRETE des Ministres de l'Agriculture et de la Santé Publique et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur du 13 Avril 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la rage.
35	3 MAI 1985	DECRET N°85-663 du 20 Avril 1985, portant modification du décret n°74-604 du 12 Juin 1974, relatif à l'attribution d'une terre collective à titre privé.

\* LOI N°85-33 du 30 MARS 1985, autorisant l'adhésion de la Tunisie à l'accord portant création du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes.

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
36	7 MAI 1985	<p>DECRET N°85-685 du 27 Avril 1985, fixant la zone de sauvegarde des terres agricoles du gouvernement de l'Ariana.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Agriculture et de la Santé Publique et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur du 27 Avril 1985, édictant les prescriptions sanitaires relatives au transport des viandes, abats et issues.</p>
37	10 MAI 1985	<p>DECRET N°85-705 du 28 Avril 1985, portant création et transformation d'emplois au sein de l'Administration Centrale et des Etablissements Publics rattachés au Ministère de l'Agriculture.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Agriculture et de la Santé Publique du 28 Avril 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la tuberculose de mammifères dans ses formes ouvertes.</p>
46	11 JUIN 1985	<p>DECRET N°85-778 du 29 MAI 1985, portant transformation d'emplois.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Economie Nationale et de l'Agriculture du 29 Mai 1985, fixant les prix d'intervention du fonds de stabilisation des prix des légumes et des fruits au titre de la pomme de terre, de l'oignon et de l'ail.</p>
53	5 - 9 JUILLET 1985	<p>DECRET N°85-850 du 29 Juin 1985, portant organisation et fonctionnement du Centre National d'Aquaculture.</p>
59	16 - 20 Aout 1985	<p>DECRET N°85-987 du 4 Août 1985, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la protection de la nature et de l'environnement pour l'année 1985.</p> <p>DECRET N°85-988 du 4 Août 1985, attribuant l'ordre du mérite agricole .</p> <p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 22 Juillet 1985, portant institution des congès de maladie ordinaire centrale et régionale</p>

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
36	7 MAI 1985	<p>DECRET N°85-685 du 27 Avril 1985, fixant la zone de sauvegarde des terres agricoles du gouvernement de l'Ariana.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Agriculture et de la Santé Publique et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur du 27 Avril 1985, édictant les prescriptions sanitaires relatives au transport des viandes, abats et issues.</p>
37	10 MAI 1985	<p>DECRET N°85-705 du 28 Avril 1985, portant création et transformation d'emplois au sein de l'Administration Centrale et des Etablissements Publics rattachés au Ministère de l'Agriculture.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Agriculture et de la Santé Publique du 28 Avril 1985, fixant les mesures sanitaires spécifiques à prendre pour la lutte contre la tuberculose de mammifères dans ses formes ouvertes.</p>
46	11 JUIN 1985	<p>DECRET N°85-778 du 29 MAI 1985, portant transformation d'emplois.</p> <p>ARRETE des Ministres de l'Economie Nationale et de l'Agriculture du 29 Mai 1985, fixant les prix d'intervention du fonds de stabilisation des prix des légumes et des fruits au titre de la pomme de terre, de l'oignon et de l'ail.</p>
53	5 - 9 JUILLET 1985	<p>DECRET N°85-850 du 29 Juin 1985, portant organisation et fonctionnement du Centre National d'Aquaculture.</p>
59	16 - 20 Aout 1985	<p>DECRET N°85-987 du 4 Août 1985, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la protection de la nature et de l'environnement pour l'année 1985.</p> <p>DECRET N°85-988 du 4 Août 1985, attribuant l'ordre du mérite agricole .</p> <p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 22 Juillet 1985, portant institution des congès de maladie ordinaire centrale et régionale</p>

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
61	30 AOUT- 3 SEPTEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1022 du 7 Août 1985, portant organisation de la scolarité aux écoles supérieures d'agriculture du Kef, de Mateur et de Mograne.</p> <p>DECRET N°85-1023 du 7 Août 1985, portant organisation de la scolarité à l'Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis.</p>
62	6 - 10 SEPTEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1030 du 22 Août 1985, instituant le Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la production de la viande.</p> <p>DECRET N°85-1031 du 22 Août 1985, instituant le Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la production laitière.</p>
64	17 septembre 1985	<p>ARRETE du MINISTRE DE L'AGRICULTURE du 7 Septembre 1985, relatif à l'ouverture et à la fermeture de la chasse pendant la saison 1985 - 1986.</p> <p>DECRET N°85-1104 du 7 Septembre 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau dans la région de NEFZAOUA (Gouvernorat de Kébili)</p> <p>DECRET N°85-1105 du 7 Septembre 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau à EL HAMMA (Gouvernorat de GABES).</p>
65	20 SEPTEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1108 du 29 Août 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau dans l'ILE DE DJERBA (GOUVERNORAT DE MEDENINE).</p> <p>DECRET N°85-1109 du 29 Août 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau dans la région de Nefzaoua (Gouvernorat de Kébili).</p>
68	1er. OCTOBRE 1985	<p>DECRET N°85-1110 du 7 Septembre 1985, portant attribution d'une terre collective à titre privé.</p> <p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 24 Septembre 1985, portant ouverture et fermeture de la campagne de cueillette d'alfa 1985-1986.</p>

N°	DATE J. O. R. T.	T E X T E
69	4 OCTOBRE 1985	<p>DECRET N°85-1197 du 27 Septembre 1985, portant déclassement du domaine forestier de l'Etat au domaine privé de l'Etat de trois parcelles de terrains sises à la forêt de TABARKA.</p> <p>DECRET N°85-1198 du 27 Septembre 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau dans la région Est de Sadaguia à Oum EL Adame (Gouvernorat de Sidi Bou-Zid).</p> <p>DECRET N°85-1199 du 27 Septembre 1985, portant création d'un périmètre de sauvegarde des ressources en eau dans la région Sud-Ouest de Sadaguia - Oum EL ADAME (Gouvernorat de Sidi Bou-Zid).</p>
70	8 OCTOBRE 1985	<p>DECRET N°85-1200 à 1209 du 27 Septembre 1985, portant attribution de terres collectives à titre privé :</p> <p>ARRETE des Ministres du Plan, des Finances et de l'Agriculture du 27 Septembre 1985, relatif à la fixation des taux des Subventions et prêts à accorder aux exploitants agricoles au titre de l'encouragement au développement des plantations arboricoles et à la formation d-</p>
72	15 OCTOBRE 1985	<p>DECRET N°85-1242 du 7 Octobre 1985, fixant le (b) prix et les modalités de paiement, de (ver) stockage et de retrocession des céréales pour la campagne 1985-1986.</p>
73	18 OCTOBRE 1985	<p>DECRET-LOI n°85-15 du 11 Octobre 1985, portant réduction de la redevance sur les produits de pêche à l'exportation.</p> <p>DECRET N°85-1249 du 7 Octobre 1985, portant organisation administrative et financière de la régie d'exploitation forestière.</p>
74	22 OCTOBRE 1985	<p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 14 OCT. 1985, relatif à la fixation du calendrier d'ouverture de l'Hyppodrome de Ksar-Saïd pendant la saison 1985-86 et au programme des courses hippiques.</p> <p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 14 OCT. 1985, relatif à la fixation du montant total des prix mis en concours par la Société des Courses.</p>

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
78	5 NOVEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1361 du 24 Octobre 1985 étendant le bénéfice de l'indemnité kilométrique forfaitaire au profit de certaines catégories de personnels enseignants et de surveillance relevant du Ministère de l'Agriculture.</p> <p>DECRET N°85-1362 du 24 Octobre 1985, portant modification des limites du périmètre public irrigué du Cap-Bon.</p> <p>DECRET N°85-1363 du 24 Octobre 1985, modifiant le décret n°71-284 du 2 Août 1971, fixant la nomenclature et les tarifs des redevances afférentes à l'utilisation de l'outillage public des ports de pêche et de plaisance en Tunisie.</p> <p>DECRET N°85-1364 du 24 Octobre 1985, fixant les redevances dues pour le contrôle, les analyses et l'inscription au catalogue officiel des semences et plants agricoles et les conditions de leur règlement.</p>
	financement à accorder	<p>ARRETE des Ministres du Plan, des Finances et de l'Agriculture du 28 Octobre 1985, fixant les taux des subventions et d'autres aux exploitants agricoles des gouvernorats de Gabès, Medenine et de Tataouine au titre de l'encouragement de l'Etat au Développement de l'Agriculture.</p>
79	8 NOVEMBRE 1985	<p>DECRETS N°85-1375 à 1385 du 30 Octobre 1985, portant attribution de terres collectives à titre privé</p>
84	26 - 29 NOVEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1485 du 14 Novembre 1985, portant création et transformation d'emplois au Commissariat Général à la Pêche au Ministère de l'Agriculture.</p> <p>ARRETE du Ministre de l'Agriculture du 13 NOVEMBRE 1985, portant institution d'une commission des congés de maladie ordinaire.</p>
85	3 - 6 DECEMBRE 1985	<p>LOI N°85-98 du 2 Décembre 1985, ratifiant le décret - loi N°85-1 du 10 Septembre 1985 portant ratification de l'accord de crédit conclu à Tunis le 18 Fev. 1984 entre la République Tunisienne et la République Française et relatif à la vente des produits agro-alimentaires.</p>

N°	DATE J.O.R.T.	T E X T E
		<p>LOI N°85-99 du 2 Décembre 1985, ratifiant le décret-loi N°85-2 du 10 Septembre 1985, portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 18 Juillet 85 entre la République Tunisienne et le fonds saoudien de développement et relative au projet "Barrage El Haoureb"</p>
		<p>DECRET N°85-1488 du 2 Décembre 1985, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour le reboisement pour l'année 1985.</p>
87	13 DECEMBRE 1985	<p>LOI N°85-106 du 6 Décembre 1985, ratifiant le décret - loi du 10 Septembre 1985, portant ratification de l'accord de prêt conclu à WASHINGTON le 25 Avril 1985 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement et relatif au projet de production agricole dans le Nord-Ouest.</p>
		<p>LOI N°85-107 du 6 Décembre 1985, ratifiant le décret-loi n°85-15 du 11 Octobre 1985, portant réduction de la redevance sur les produits de la pêche à l'exportation.</p>
89	20 - 24 Décembre 1985	<p>DECRET N°85-1559 du 17 Décembre 1985, portant attribution du Grand Prix du Président de la République pour la protection des Sols.</p>
90	27 DECEMBRE 1985	<p>DECRETS N°85-1575 à 1585 du 12 Décembre 1985, portant attribution de terres collectives à titre privé :</p>
91	31 DECEMBRE 1985	<p>DECRET N°85-1586 à 1589 du 12 Décembre 1985, portant attribution de terres collectives à titre privé</p>

**FIN**

**220**

**VUES**